Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15633 – 7 F – DIMANCHE 30 AVRIL - MARDI 2 MAI 1995 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

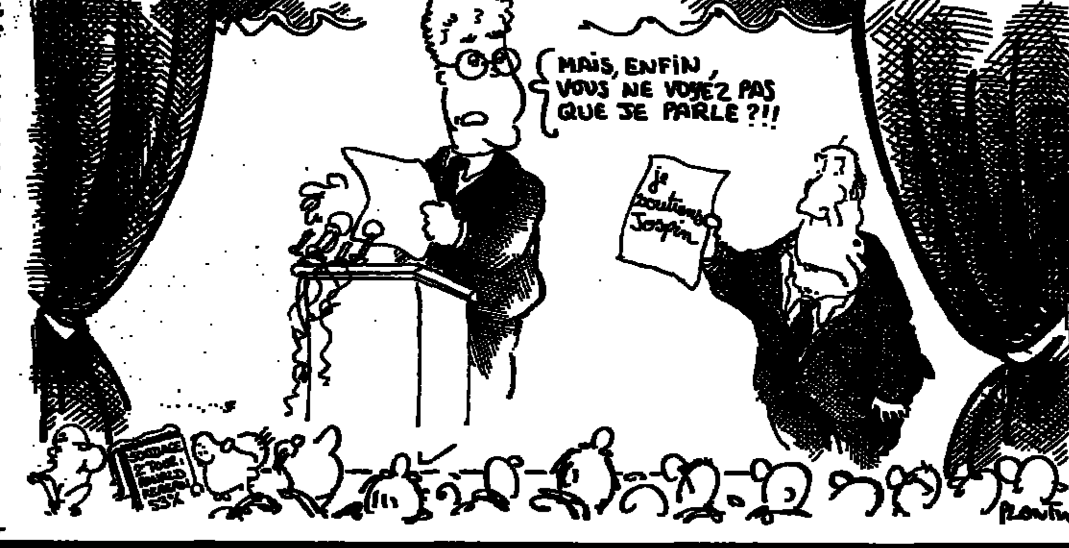
M. Delors défend un « franc stable » en dénonçant « l'hymne au franc fort »

Selon le dernier sondage BVA-« Le Monde », M. Chirac recueillerait 54 % des suffrages

93308

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, M. Delors, président du comité de soutien à M. Jospin, constate que *« dans les années passées, on a entonné trop souvent un hymne au franc fort »*. Préférant parler du *« franc stable »*, il s'élève contre *« une pensée unique selon laquelle la politique économique se résume à la monnaie et au budget de l'Etat »*. Dernier sondage autorisé, l'enquête BVA réalisée pour *Le Monde* montre que M. Chirac dispose d'une avance (54 % contre 46 %) sur son adversaire socialiste, mais recule de 3 points par rapport au 23 avril. Toutefois 21 % des personnes interrogées restent indécises et 18 % estiment que le duel télévisé du 2 mai risque de modifier leur vote.

Lire pages 7 et 8



Une rébellion politiquement incorrecte aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondante

Dans un pays où les relations entre les deux sexes sont presque aussi lourdes de malentendus et de ressentiment que les relations entre les races, prétendre promouvoir dès l'enfance, par une initiative annuelle, l'épanouissement des femmes dans le travail était osé. Une association féminine américaine, *Ms. Foundation for Women*, n'a pas reculé devant l'audace de la tâche et a lancé, en 1993, une journée nationale sur le thème : « Emmenez votre fille au travail ». Pour la troisième année consécutive, jeudi 27 avril, la polémique a assombri le succès de cette journée on ne peut plus « politiquement correcte » qui a, cette année, attiré quelque huit millions de jeunes filles et une volée d'éditoriaux amers.

L'idée de départ, si l'on en croit Marie Wilson, présidente de la *Ms. Foundation*, était d'essayer de compenser la pression psychologique qui, dès le plus jeune âge, place les filles en état d'infériorité par rapport aux garçons ; en proposant aux jeunes Américaines de neuf à quinze ans d'accompagner une journée leur mère sur son lieu de travail, on peut leur donner un coup de pouce en leur montrant que, non, le monde du travail n'est pas exclusivement réservé aux hommes et que, oui, les femmes peuvent y faire des choses intéressantes ; neuf à quinze ans, c'est un âge vulnérable, souligne Marie Wilson, où les filles perdent confiance en elles-mêmes, se laissent dépasser par les garçons à l'école, et tentent plus souvent de se suicider que les garçons.

Les mères et les filles ont toute de suite été enthousiasmées par l'idée que, croyant bien faire, les gouverneurs de vingt et un Etats ont adoptée. Mais la promotion de la cause féminine et l'égalitarisme social ne sont plus à l'ordre du jour aux Etats-Unis où, dès que l'on favorise un groupe, c'est forcément au détriment d'un autre. La rébellion est donc d'abord venue du camp masculin, sur le thème : « Pourquoi pas les garçons ? » *« La moindre initiative destinée à remédier à une discrimination passée est aujourd'hui attaquée comme discrimination à l'envers,* déplore Ellen Goodman, éditorialiste au *Boston Globe. Pendant ce temps, 95 % des cadres supérieurs sont des hommes. »* Prudentes, car ces choses-là sont ici extrêmement volatiles, plusieurs grandes entreprises – Ford, Chrysler, Gerber et d'autres – ont choisi cette année d'inviter aussi les garçons. Au *Washington Post*, les garçons étaient invités mais, *« je ne sais pas pourquoi,* dit Nora, douze ans, *ils ne sont pas venus »*. Et c'est une assemblée exclusivement féminine de vingt-cinq fillettes que le directeur a finalement reçue à déjeuner.

La controverse s'est allègrement poursuivie cette année, certains exigeant que la journée soit rebaptisée « Emmenez votre enfant au travail ». La nouveauté, c'est que les mères au foyer sont venues grossir le rang des mécontents : cette affaire, disent-elles, dévalue le rôle des femmes qui ont choisi de rester à la maison. Pour mettre tout le monde d'accord, une radio de l'Arkansas a proposé la journée « Restez à la maison avec votre fille ».

Sylvie Kauffmann

Fin de la trêve en Bosnie et regain de tension en Croatie

LA TENSION est brusquement montée samedi 29 avril en Croatie où quatre Croates ont été tués par les séparatistes serbes de la Krajina, alors qu'ils circulaient sur la route qui traverse les zones de cessez-le-feu, a annoncé l'ONU en fin de matinée. Cette attaque a été menée apparemment en représailles contre la mort d'un Serbe, tué par un automobiliste croate quelques heures auparavant.

Ces événements compliquent la tâche des Nations unies qui tentent de parvenir à une paix négociée entre les séparatistes de la province et les autorités de Zagreb. Les Serbes s'opposent d'autre part au déploiement prévu de *« casques bleus »* sur les lignes de cessez-le-feu.

En Bosnie, la trêve conclue le 1er janvier entre les forces serbes et les forces gouvernementales bosniaques expire dimanche 30 avril. Même si la trêve était déjà largement violée, cette échéance accroît considérablement la tension sur le terrain. Les forces serbes assiègent toujours Sarajevo où les tireurs embusqués ont repris leur activité. Des combats sporadiques se livrent en diverses régions de Bosnie. Sarajevo, qui ne veut pas voir se figer l'actuelle situation où les Serbes sont maîtres de 70 % du territoire, est hostile à une reconduction de la trêve. La France, qui avait fait de cette reconduction l'une des conditions au maintien de ses « casques bleus » en Bosnie, ne revient pas sur cette menace de retrait, qui inquiète les Américains, mais ne fixe pas non plus d'ultimatum.

Lire page 2

■ Un livre sur l'islam interdit en France

Le ministère de l'intérieur a interdit *« la circulation, la distribution et la mise en vente »* en France de l'ouvrage du théologien égyptien Youssef Qaradhawi, *Le licite et l'illicite en islam*. Cette mesure, destinée à *protéger « les lois et les valeurs républicaines »*, provoque l'étonnement des spécialistes du monde musulman. p. 9

■ Perquisition au journal électoral de Didier Schuller

Des procès-verbaux de l'affaire des HLM de Paris ont été découverts au siège du *Clichois*, alors qu'on s'interroge sur un éventuel séjour qu'aurait effectué dans la capitale le conseiller général RPR des Hauts-de-Seine. p. 22

■ Deux avions militaires abattus au Sri Lanka

La guérilla séparatiste du nord du Sri-Lanka a fait usage de missiles anti-aériens pour abattre deux avions militaires gouvernementaux, tuant une centaine de soldats. p. 5

■ La musique au camp de concentration

Les œuvres interdites dans les pays occupés par l'Allemagne nazie étaient jouées dans le camp tchèque de Terezin, qui était le lieu d'une intense activité créatrice. C'est là que Viktor Ullmann composa son opéra, présenté à Paris. p. 18

■ Les salariés de Vittel tentés par la grève

Devenue une simple filiale de Nestlé, la célèbre société des eaux de Vittel a perdu son caractère d'entreprise familiale. Ses salariés, craignant un recul social, doivent se prononcer sur une grève illimitée. p. 14

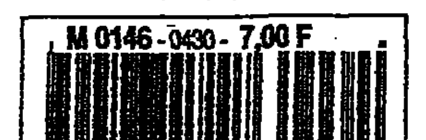
■ Les invités du « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

Le ministre de la culture, Jacques Toubon, et Bernard Kouchner, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire, seront successivement les invités du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », lundi 1er mai à 18 h 30 et à 19 heures. L'émission est aussi diffusée sur la chaîne câblée RTL-9.

■ Les éditoriaux du « Monde »

« Putsch mou » à Pékin ; Le chantage de M. Le Pen p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Dn ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Des urnes sans état de grâce

MARDI 2 MAI, le débat télévisé entre les deux finalistes de l'élection présidentielle en changera-t-il enfin la tonalité ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'avant le premier tour, cette campagne n'a guère donné lieu à un débat sur le fond. Avant le face-à-face télévisé entre M. Chirac et M. Jospin, il en aura été de même pour la première semaine du second tour. Malgré l'envie de Martine Aubry d'opposer deux « projets », la scène a encore été occupée par les mésententes au sein de la droite. Les jours étant maintenant comptés, on en vient parfois à douter que le choix des électeurs se fasse au vu d'orientations claires ou sans ambiguïté aucune.

Dans un propos révélateur, l'un des deux candidats a d'ailleurs revendiqué ce flou : *« Mon premier souci aujourd'hui,* a déclaré M. Chirac, *c'est de convaincre les Français pour être élu et non pas de définir ce que je ferai si le suis. »* Tandis que le candidat socialiste cherche à ne pas effaroucher et craint les faux pas, le représentant de la droite n'en finit plus d'hésiter. Doit-il donner des gages aux extrêmes ou continuer de se démarquer de M. Balladur, en prenant le risque de prôner un semblant d'« autre politique » ? Le poids pris par le vote protestataire révèle bien cette « fracture sociale » diagnostiquée par le candidat du RPR, mais sa prise en compte se heurte au souci comptable de la « facture ». Le trouble de cet électorat pèse sur l'élection et sur la relative incertitude du résultat final : ces électeurs en rupture ne se retrouvent pas forcément dans les affrontements des deux candidats des partis de gouvernement.

En ce sens, une page ne sera pas automatiquement tournée après le 7 mai. Il est permis de penser que le scrutin ne tranchera pas entre des options précises et que nous n'assisterons pas à une mobilisation de l'opinion autour du nouvel élu. Le futur président de la République pourrait ne pas bénéficier de cette période d'état de grâce qu'ont connue ses prédécesseurs. En cela, 1995 diffère de 1974, qui marquait l'aspiration à une certaine idée de la modernité, de 1981, qui se voulait une rupture, et de 1988, à la recherche d'une « ouverture » vite compromise. Cette fois, le temps apaisé manquera pour prendre les décisions qui engagent l'esprit d'un septennat, l'élection n'ayant pas rempli sa fonction d'arbitrage en toute évidence.

Au contraire, paraît devoir s'ouvrir une période d'incertitude que la proximité d'un 1er mai à peine célébré par les syndicats rend encore plus insaisissable. Non seulement le vote n'aura pas épuisé le débat mais, originalité supplémentaire de cette élection, les remous sociaux qui l'ont précédé pourraient, dès lors, s'amplifier. Comme une bronchite chronique mal soignée, les conflits sont restés en arrière-plan de la campagne. Ils pourraient revenir – des rendez-vous sont déjà pris, notamment dans la fonction publique. Bref, le prochain président, quel qu'il soit, ne bénéficiera pas d'une trêve, qu'elle soit politique ou sociale.

Alain Lebaube

Saïgon, vingt ans après


DUONG VAN MINH

PROMOTEUR d'une illusoire « troisième force », sur laquelle certains Occidentaux avaient été tentés un moment de miser, le général Duong Van Minh, dernier président de la République sud-vietnamienne, est l'homme qui a ordonné la reddition de Saïgon, le 30 avril 1975. Il signait ainsi la fin de la guerre du Vietnam, alors que les derniers militaires américains achevaient, en catastrophe, d'évacuer la ville. *« La ligne politique que nous préconisons est la réconciliation. Je crois fermement dans la réconciliation entre Vietnamiens pour éviter l'effusion inutile de sang. Pour cette raison, je demande aux soldats de la République du Vietnam de mettre fin dans le calme aux hostilités et de demeurer où ils sont »* : tel était son message, en cette matinée qui vit les Saïgonnais découvrir les *bo-doï*, les soldats du Nord-Vietnam qui venaient de vaincre l'armée américaine. La veille au soir, les hommes aux sandales Ho Chi Minh étaient parvenus aux portes de la ville, précédant de peu le char qui devait enfoncer les grilles du palais présidentiel.

Cela faisait déjà quelque temps que Hanoï, sûr de la victoire, ignorait les offres de *« cessez-le-feu »* du général – *« neutraliste »* – Minh. Au contraire de tous les officiers et soldats de l'armée *« fantoche »* qui ont dû se faire *« recenser »* auprès des nouvelles autorités – prélude aux *« cours de rééducation politique »* –, le *« Grand Minh »* a pu quitter, discrètement mais légalement, le Vietnam. Depuis 1982, il vit modestement dans la banlieue parisienne, où ses enfants l'ont accueilli. Devenue Ho Chi Minh-Ville, l'ex-Saïgon ne cesse de se transformer. Après des années de stagnation, elle a été la première ville du Vietnam à se ranimer quand, à la fin des années 80, l'économie s'est libéralisée et le pays s'est ouvert sur le reste du monde.

Lire page 5 et notre enquête pages 10 et 11

EXPIRATION Les grandes puissances membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie, dont les représentants étaient réunis vendredi 28 avril à Paris, ont décidé de se retrouver à deux reprises la semaine prochaine pour tenter de prolonger la trêve qui avait été signée le 1er janvier par les belligérants et qui expire le 1er mai. Ils cherchent parallèlement à relancer la négociation entre les parties en vue d'un règlement de paix. ● **RESTER.** Les Américains, qui ont pris au sérieux la menace de la France de retirer ses « casques bleus », appellent Paris, ainsi que les autres contributeurs à la Forpronu, à rester en Bosnie. ● **ATTENTE.** Sur place, où des combats sporadiques se poursuivent, les forces gouvernementales ont intérêt à entretenir le conflit. Elles ne semblent pas en revanche avoir les moyens de se lancer dans une « grande offensive de printemps ».

La période de la « trêve » s'achève en Bosnie sur un échec total

Sur le terrain, aucune condition n'est remplie pour que les belligérants puissent se tourner vers un règlement négocié. Sarajevo a intérêt à entretenir le conflit, les Serbes à figer le statu quo

SARAJEVO
de notre correspondant

A la veille du Jour de l'An 1995, les belligérants bosniaques s'engageaient à mettre fin au conflit militaire qui les opposent depuis trois années, *« sans préjuger d'une solution politique ou territoriale »*, selon les termes de la « trêve » signée sous l'égide de la Forpronu. Quelles raisons l'armée bosniaque, les forces séparatistes serbes et les milices sécessionnistes croates avaient-elles pour prendre un tel engagement ? Aucune, si l'on en croit la situation actuelle. Simplement, elles avaient gentiment répondu à une requête de Jimmy Carter, venu leur offrir la paix une semaine plus tôt, considérant qu'un bref répit hivernal ne pouvait qu'être bon pour le moral des troupes. De plus, en Bosnie, un accord de cessez-le-feu n'engage que celui qui y croit, jamais celui qui le signe. La guerre n'a donc pas cessé autour de l'enclave de Bihac, dans le nord-ouest du pays, et elle n'a pas tardé à reprendre sur tout le territoire.

L'accord signé fin décembre pour une durée de quatre mois concernait une *« cessation complète des hostilités »*, par opposition à un « cessez-le-feu » ordinaire. Le programme était le suivant : création de commissions conjointes supervisées par la Forpronu, interposition des « casques bleus » sur les lignes de front, mise sous contrôle de toutes les armes d'un calibre supérieur à 12,7 millimètres, liberté de mouvement de la Forpronu et des organisations humanitaires, respect des droits de l'homme, libération des prisonniers de guerre et information sur les personnes disparues. De plus, les belligérants s'engageaient à observer tous les accords signés antérieurement concernant le fonctionnement de l'aéroport de Sarajevo, le respect des « zones de sécurité » de l'ONU, l'ouverture de « routes bleues » vers la côte adriatique et la fin des activités des tireurs embusqués postés dans la capitale bosniaque.

HUMILIATION PERMANENTE

Aujourd'hui, le constat est clair. Les « commissions conjointes » n'ont tenu que de très rares réunions, sans résultat. Le dispositif des « casques bleus » ne s'est pas étendu à d'autres fronts. Aucune arme lourde n'a été remise à la Forpronu. « Casques bleus » et organisations humanitaires n'ont aucune liberté de mouvement, les convois étant en permanence bloqués par les Serbes, qui interdisent le ravitaillement de la Forpronu en carburant depuis plusieurs semaines. En outre, des volontaires étrangers sont retenus en otages par les Serbes. La purification ethnique s'est poursuivie en « République serbe », autoproclamée sur 70 % du territoire bosniaque. Les prisonniers ne furent que très peu nombreux à avoir retrouvé leur liberté. L'aéroport de Sarajevo est constamment fermé, les Serbes refusant à la fois l'arrivée de l'aide humanitaire et des délégations politiques. Les « zones de sécurité » des Nations unies, Sarajevo, Bihac, Tuzla ou Gorazde, sont régulièrement bombardées. Les « routes bleues » sont closes et les snipers tuent chaque jour, aux carrefours de la capitale bosniaque, prenant parfois pour cibles des « casques bleus ».



La « trêve » est donc, quoi qu'en dise Yasushi Akashi, le représentant spécial de l'ONU en ex-Yougoslavie, un échec cuisant. Lors d'un récent voyage à Sarajevo, M. Akashi a regretté que les diplomates du « groupe de contact » n'aient pas mis à profit cette « trêve » pour trouver une issue politique au conflit. Mais, en fait, aucune condition, sur le terrain, n'est remplie pour que les esprits soient prêts à un règlement pacifique. Les principaux responsables ne sont évidemment pas les « casques bleus », mais les belligérants eux-mêmes. Toutefois, hormis quelques exceptions, la Forpronu se refuse poliment à dire la vérité, à savoir que les gouvernements qui l'ont envoyée en Bosnie ne lui donnent pas les moyens d'une action efficace. Des « casques bleus » qui acceptent l'humiliation permanente n'incitent pas les combattants locaux à respecter une autorité purement théorique. Le fait qu'aucune résolution votée par le Conseil de sécurité de l'ONU ne soit respectée ne provoque évidemment pas un profond respect envers la communauté internationale, dans une région où la seule loi en vigueur est celle du plus fort.

LA SOLUTION DE L'ATTENTE

Le gouvernement de Bosnie-Herzégovine, pays reconnu dans ses frontières au printemps de 1992, ne contrôle actuellement que 20 % du territoire (70 % sont aux mains des Serbes, 10 % aux mains des Croates). Son armée (à majorité musulmane), inexistante il y a trois ans, n'a pas les moyens de reconquérir ce pays par la force. Après les échecs successifs des différents plans de paix, la solution choisie par les Bosniaques est l'attente. L'attente du jour où la puissance de feu acquise incitera les Serbes à se montrer plus conciliants. Combien de temps cela nécessitera-t-il ? Cinq ans ? Dix ans ?... Le gouvernement a compris que la tentation d'un petit Etat « musulman » le mènerait à sa perte et que sa survie implique l'objectif d'une Bosnie multiethnique. La population ne le suivra d'ailleurs dans son combat qu'à cette condition : que l'armée bosniaque n'utilise pas des méthodes semblables aux milices séparatistes qui ont rasé le pays. Sans autre soutien que de discrètes livraisons d'armes légères, sans artillerie lourde, sans aviation, le gouvernement bosniaque doit donc attendre, encore et toujours, et donner du temps aux officiers pour apprendre le métier de la guerre. Son seul recours est d'entretenir le conflit, car un statu quo signifierait l'abandon de 70 % du pays aux sécessionnistes.

Les séparatistes serbes, victorieux dès 1992, acceptent mal que quiconque leur vole une victoire aussi facile. Etant en possession de tout l'arsenal militaire de l'ancienne armée yougoslave, ils pouvaient espérer une paix rapide. Aujourd'hui, ils doivent constater que les Bosniaques résistent et que la communauté internationale, malgré son flagrant manque de volonté, les a placés au ban des nations. Ne restent que deux solutions : soit écraser l'ennemi dès maintenant, sans tenir compte des protestations d'un Occident pris en otage par la présence de ses « casques bleus » sur le terrain, soit attendre, en espérant que les lignes de front, peu à peu, au fil des années, se transforment en frontières. Les Serbes, conscients que les Bosniaques ne se rendront pas, connaissent les risques de ce dernier scénario. Chaque camp est donc, pour des intérêts différents, intéressé par une poursuite des combats. Et la signature d'une nouvelle « trêve », si elle a lieu, n'engagera une fois encore que ceux qui y croiront.

Rémy Ourdan

Les diplomates ne désespèrent pas de renouer le fil de la négociation

PAS DE TRÊVE pour les diplomates. En dépit des revers essuyés depuis quatre mois, les diplomates ne baissent pas les bras. Les représentants des pays membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne) étaient réunis le 28 avril à Paris et doivent se retrouver la semaine prochaine, à Londres mercredi et de nouveau à Paris vendredi. Alain Juppé doit de son côté recevoir prochainement le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic.

Cette accélération correspond en premier lieu à l'échéance de quatre mois que les autorités de Sarajevo avaient fixée à la trêve conclue le 1er janvier : on y est et, même si les capitales occidentales ne s'attendent pas, dans les jours qui viennent, à la *« grande offensive de printemps »* annoncée du côté bosniaque, la dangerosité de la situation sur le terrain s'accroît très fortement ces jours-ci.

L'autre motif du réveil des diplomates est la menace d'un retrait des *« casques bleus »* français que Paris a formulée au lendemain de l'assassinat de deux de ses soldats à Sarajevo. Elle a été prise très au sérieux par les partenaires de la France au sein d'un groupe de contact qui, du coup, resserre les rangs. Le mouvement est surtout perceptible aux Etats-Unis où, il y a quelques semaines, on ne paraissait guère vouloir s'atteler sérieusement au problème et où le message adressé aux Bosniaques semblait de nouveau brouillé. L'ancien président Jimmy Carter s'était montré disposé à répondre à une seconde demande des Serbes de venir en Bosnie arranger une nouvelle trêve avec Sarajevo. Il y mettait quand même comme condition la libération des otages détenus par les Serbes et il abandonna ce projet dès lors qu'il fut clair que le gouvernement bosniaque n'avait cette fois rien à lui dire.

Les dirigeants américains se sont ressaisis après le coup de semonce de la France. Comme le confirmait vendredi le département d'Etat, l'administration *« cherche à convaincre le gouvernement français et d'autres que la Forpronu doit rester »*. Les Etats-Unis se montrent actuellement beaucoup plus actifs dans les négociations, ce qui était l'objectif recherché par Paris. Reste le problème des Russes, désormais les partenaires les plus difficiles au sein du groupe de contact.

Les réunions visent essentiellement à réamorcer des négociations en vue de l'acceptation du plan de paix. Le schéma est toujours celui qu'avait proposé Alain Juppé il y a plusieurs semaines : miser sur le président serbe Slobodan Milosevic ; parvenir, par étapes, à une reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par Belgrade, en échange d'allègements des sanctions économiques qui pèsent sur la Serbie ; isoler ainsi les Serbes de Bosnie qui font obstacle au plan de paix.

« Le fil est ténu, mais on avance lentement », affirmait vendredi un diplomate à l'issue de la réunion de Paris.

Claire Tréan

Neuf étrangers sont toujours retenus en otage par les Serbes

LES SERBES de Bosnie détiennent toujours en otage les cinq membres de Pharmaciens sans frontières (quatre Français et un Américain) arrêtés le 4 mars à Lukavica par le major Indic, déjà responsable il y a quelques mois de la prise en otages de membres de l'association Première urgence. Deux Suisses qui effectuaient une mission pour l'UNESCO et deux membres d'associations caritatives allemandes sont également retenus depuis le 20 avril.

Paris a multiplié depuis près de deux mois auprès des Serbes de Bosnie, de leur représentation à Belgrade et des autorités de Serbie des démarches restées infructueuses, qui donnent une idée de la difficulté de toute négociation avec la partie serbe.

Un jour, les Serbes de Bosnie disaient à Henri Jacolin, l'ambassadeur de France à Sarajevo, qu'ils voulaient une demande écrite, adressée à la *« République serbe de Bosnie »* (leur « Etat » sécessionniste) ; un autre jour, ils le récusaient comme interlocuteur parce qu'ambassadeur dans une Bosnie-Herzégovine qu'ils ne reconnaissent pas, et ils faisaient savoir que c'était la représentation française en Serbie qui devait s'occuper de cette affaire. Ce que cette dernière faisait, sans plus de succès. Un jour, on promettait à Jean-François Deniau – qui, partant en Bosnie début mars, avait accepté d'intervenir – que les otages seraient prochainement libérés. Un mois plus tard, alors qu'il était de nouveau à Sarajevo et faisait une nouvelle tentative, les Serbes réclamaient 35 000 tonnes de carburant « pour les semailles » (ou pour leur matériel de guerre) en échange de la libération des otages.

Un jour, ils reprochaient à leurs prisonniers d'avoir fait de la contrebande, un autre jour d'avoir fait du trafic de plaques d'immatriculation, un autre encore d'avoir pourvu en drogues des toxicomanes bosniaques. Au début, ils ne parlaient pas de procédure judiciaire, mais au bout de six semaines, le 20 avril, ils annonçaient que les otages devaient être jugés, sans dire quand ni pourquoi. Après quelques hésitations, ils retenaient comme charge l'*« utilisation abusive du sigle d'organisation internationale »*, alors que l'organisation Pharmaciens sans frontières est dûment accréditée auprès du Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU.

PSF a choisi la patience, plutôt que d'ajouter à la difficulté du traitement de cette affaire par de retentissantes protestations, d'autant que les otages sont apparemment correctement traités et autorisés désormais à recevoir de temps à autre une visite du HCR ou du Comité international de la Croix-Rouge. Le comportement erratique des preneurs d'otages, leurs revendications improvisées et changeantes, l'absence apparente de coordination sur cette affaire entre les différentes instances serbes renforcent la détermination des autorités françaises à refuser tout marchandage et à réclamer la libération sans condition des otages.

C. T.

■ **Quatre employés bosniaques de l'ONU ont** *« disparu »* depuis la semaine dernière, a annoncé vendredi 28 avril un porte-parole de la FORPRONU. Deux d'entre eux sont des informaticiens travaillant pour la FORPRONU et deux autres étaient employés à la maintenance des véhicules. Le porte-parole a indiqué que le gouvernement bosniaque, interrogé au sujet de ces disparitions, s'est montré *« très peu coopératif »*. Les observateurs soulignent que le gouvernement a souvent reproché aux Bosniaques travaillant pour l'ONU de vouloir ainsi échapper à la conscription. – *(AFP.)*

Malgré le moratoire annoncé par Boris Eltsine, les combats se poursuivent en Tchétchénie

Les militaires russes prévoient d'achever les opérations d'ici au début de l'hiver prochain

EN VIOLATION de la trêve décrétée du 27 avril jusqu'au 11 mai par Boris Eltsine pour les fêtes commémorant la fin de la deuxième guerre mondiale début mai, des obus et des missiles Grad russes se sont abattus, toute la nuit du 27 au 28 avril, sur trois localités restées aux mains des indépendantistes tchétchènes. Les combats se poursuivaient samedi matin autour de Bamout, à l'est de la Tchétchénie, au mépris du cessez-le-feu.

« Ils vont nous bombarder bientôt, mais nous sommes prêts. Nous n'avons pas besoin de leur moratoire, nous avons la rage de vaincre », déclarait le commandant Khanzad Bataev, chef des forces tchétchènes à Bamout. Les tanks et blindés russes restent visibles, postés en trois endroit, entre 700 mètres et 1 kilomètre autour de Bamout.

A Moscou, le ministre de la défense, Pavel Gratchev, a accusé les partisans du général Doudaev d'avoir, à deux reprises, violé le cessez-le-feu dans la nuit de jeudi à vendredi, tuant un soldat du ministère de l'intérieur et en blessant quatre autres.

Trois soldats d'une unité du ministère de la défense ont également été blessés. Selon le centre de presse des forces russes en Tchétchénie, les accrochages ont eu lieu non loin de Nojaï Iourt, un village situé à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Grozny.

Précisant que les forces russes avaient réagi de manière *« adéquate »* à ces *« provocations armées »*, Pavel Gratchev a émis l'hypothèse que tous les responsables militaires tchétchènes *« n'avaient peut-être pas encore pris connaissance du moratoire »* décrété par Boris Eltsine. Selon lui, les forces tchétchènes *« pourraient bientôt cesser de mitrailler les positions russes »*.

« UNITÉS D'ÉLITE »

Selon le général Leonti Chvetsov, les opérations militaires en Tchétchénie seront vraisemblablement achevées d'ici le début de l'hiver prochain. Selon lui, *« après la trêve »*, les combattants tchétchènes pourraient se déplacer dans les régions du sud, où *« plusieurs dizaines »* de bases ont déjà été aménagées dans les villages de montagne, mais ils seront bientôt poursuivis par des unités d'élite de l'armée qui ont reçu un entraînement spécial.

Enfin, toujours selon le général Chvetsov, la première unité de la 58e armée – que Moscou entend prochainement déployer dans le Caucase en violation du traité CFE – sera opérationnelle d'ici la fin du mois.

Le chef de l'état-major des forces tchétchènes, Aslan Maskhadov, persuadé que le moratoire n'est qu'une *« manœuvre de propagande destinée aux Occidentaux »*, a refusé, vendredi, à l'issue d'une rencontre avec son homologue russe, de garantir son application. Il a rappelé que la principale condition tchétchène à un cessez-le-feu restait *« le retrait des troupes russes de Tchétchénie »*, quand les Russes exigent la reddition des combattants indépendantistes.

Après s'être entendus sur un éventuel échange de prisonniers et de blessés, les deux chefs militaires ont déploré que les négociations n'aient pas été organisées *« à un autre niveau »*, selon le correspondant de Radio-Svoboda sur place, qui décrivait vendredi soir comment les combattants russes et tchétchènes qui accompagnaient leurs supérieurs aux pourparlers s'invectivaient autour d'un véhicule de transport blindé en attendant la fin de l'entrevue. – *(AFP, Reuter.)*

Alain Juppé n'ira pas à Moscou le 9 mai

Le président russe Boris Eltsine a estimé, vendredi 28 avril lors d'une rencontre avec une équipe de journalistes de l'hebdomadaire américain Time au Kremlin, s'être approché d'une ***« solution acceptable pour les deux parties »*** **sur l'élargissement de l'OTAN à la suite de son entretien téléphonique de jeudi avec son homologue américain Bill Clinton.** ***« La décision devrait être prise lors de notre rencontre à l'occasion de la venue du président Clinton »*** **à Moscou, a-t-il précisé. Le premier ministre polonais, Jozef Oleksy, a annoncé, vendredi, qu'il se rendrait à Moscou pour participer aux cérémonies du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, en compagnie de Andrzej Zakrzewski, le représentant de Lech Walesa.**

En revanche, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères du gouvernement français actuel, est ***« peu enthousiaste à l'idée d'aller voir défiler des troupes de retour de Grozny »*** **et a réaffirmé vendredi qu'il ne se rendrait pas à Moscou le 9 mai.**

La Pologne plaide à Bonn pour son appartenance à l'Occident

Le ministre des affaires étrangères a regretté les souffrances des Allemands expulsés en 1945

Le ministre polonais des affaires étrangères, Wladislaw Bartoszewski, a prononcé, vendredi 28 avril à Bonn, un discours devant le Parlement allemand réuni en séance solennelle. Il a lancé un appel à la réconciliation entre les deux peuples en regrettant les souffrances individuelles infligées aux Allemands expulsés des terres de l'Est et a demandé aux Occidentaux d'accepter la Pologne dans les institutions de l'Ouest.

BONN
de notre correspondant

« Nous espérons qu'à l'Ouest ne domine pas un « réalisme » étroit, qu'il s'exprime en termes de « zones d'influence », de « tampons », ou de reconnaissance d'« intérêts historiques » des grandes puissances voisines, autant de termes qui ont vécu leur triomphe à Yalta » : ainsi s'est exprimé, vendredi 28 avril à Bonn, le ministre des affaires étrangères Wladislaw Bartoszewski. Cet appel, assorti d'un vibrant plaidoyer pour l'entrée de la Pologne dans les structures politiques de l'Ouest (Union européenne, UEO, OTAN), est à ce jour l'un des propos les plus critiques qu'on ait prononcés contre la prudence de l'ensemble des pays occidentaux face à la Russie.

M. Bartoszewski prenait la parole dans des circonstances très particulières : la Pologne n'ayant pas été invitée à participer aux commémorations du cinquantenaire de la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai à Berlin, les Allemands avaient finalement décidé de convier, pour une cérémonie spéciale, un haut représentant du gouvernement polonais. Initialement conçue comme une solution de remplacement, la journée du 28 avril a finalement été l'occasion d'une importante mise au point dans les difficiles relations germano-polonaises.

Très vivement critiqué, à Varsovie comme à Bonn, pour avoir exclu la Pologne des cérémonies du 8 mai, Helmut Kohl a expliqué que s'il avait associé aux Alliés le pays qui fut le premier envahi par la Wehrmacht, il aurait dû adresser un carton d'invitation à quasiment tous les pays d'Europe. Ce geste a été interprété comme un manque de tact de la part du chancelier, lui qui n'a pas toujours fait preuve à l'égard des Polonais de la même sensibilité qu'il manifeste à l'égard des grandes puissances de ce monde.

Pour parler devant le Bundestag et le Bundesrat réunis, en présence du président de la République Roman Herzog et de l'ensemble du gouvernement allemand, peu de personnalités étaient mieux qualifiées que Wladislaw Bartoszewski, âgé de soixante-treize ans, qui fut prisonnier à Auschwitz puis résistant à l'occupant allemand, avant de devenir, sous le régime communiste, une figure importante de la dissidence et un des membres fondateurs du syndicat Solidarité. Historien chrétien, il a connu l'exil en Allemagne pendant les années de l'état de guerre en Pologne et a enseigné au cours des années 80 à Berlin, Augsburg, et Munich.

En dépit de l'*« occasion manquée »*, comme il l'a déploré lui-même avant de se rendre à Bonn, M. Bartoszewski a apporté dans son discours, prononcé en allemand, une contribution historique au lent effort de réconciliation entre l'Allemagne et la Pologne. La cérémonie avait commencé par un moment de forte émotion : un clarinettiste israélien, Jiora Feidman, a joué dans les travées du Bundestag un air de musique yiddish. En regrettant publiquement *« le destin individuel et les souffrances d'Allemands innocents qui ont été touchés par les conséquences de la guerre et ont dû quitter leur patrie »*, le chef de la diplomatie polonaise a fait un geste très important en direction des descendants des millions d'Allemands expulsés en 1945 des territoires situés à l'Est de la frontière Oder-Neisse, et qui continuent à exercer une influence politique importante en Allemagne (une poignée d'entre eux avait déployé, vendredi, des banderoles revanchardes non loin du Bundestag pour protester contre la venue de M. Bartoszewski à Bonn).

Il y a quelques jours, lors d'un colloque à Weimar, l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiezki avait qualifié l'Allemagne de meilleur *« avocat »* de la Pologne et exprimé le souhait que rien ne se fasse, en Europe, *« par-dessus la tête des Polonais »*. Retraçant de manière magistrale, à Bonn, l'histoire européenne des cinquante dernières années, M. Bartoszewski a démontré que son pays appartenait de plein droit à la civilisation européenne : *« La société européenne est une « société ouverte ». Elle ne relègue aucun peuple hors de sa communauté et ne les isole pas. »* En comparant le destin de l'Allemagne à celui de la Pologne – la Pologne, qui a connu son « année zéro » en 1989, doit avoir *« les mêmes chances »* que l'Allemagne en 1949 –, il confie *de facto* au gouvernement de Bonn un rôle-clé dans le rapprochement de la Pologne avec les institutions européennes et atlantiques.

Lucas Delattre

Pour 80 % des Allemands, le 8 mai 1945 a été une « libération »

Quatre-vingts pour cent des Allemands estiment que le 8 mai 1945 fut pour leur pays une *« libération »*, contre 12 % qui voient dans la fin de la guerre en Europe une *« défaite »*, selon un sondage publié vendredi 28 avril par la chaîne de télévision publique ZDF, mais la polémique fait toujours rage. Le même jour, quelque 200 conservateurs ont relancé une campagne très controversée, visant à présenter le 8 mai *« aussi »* comme le début des souffrances du peuple allemand. Mais ils ont renoncé à organiser une cérémonie commémorative à Munich pour défendre leur point de vue.

Vendredi, la présidente du Parlement, Rita Suessmuth (CDU), a réaffirmé que *« le 8 mai 1945 ne peut pas être séparé du 30 janvier 1933 »* (date de l'arrivée au pouvoir de Hitler). Pour elle, *« aucun Allemand n'a le droit »* de défendre une autre position. – *(AFP.)*

Manifestation en Espagne contre l'accord de pêche entre l'Europe et le Canada

Des milliers de marins ont protesté en Galice

MADRID
de notre correspondant

Des milliers de pêcheurs ont prostesté, samedi 29 avril, dans les rues de Santiago de Compostelle (Galice) contre l'accord intervenu le 15 avril entre l'Union européenne et le Canada qui réduit considérablement les captures pour les armateurs espagnols. Cette manifestation se produit au moment même où les pêcheurs d'Andalousie et des Canaries sont condamnés au chômage à partir du 1er mai, en raison des difficultés de renouvellement de l'accord avec le Maroc sous les auspices de l'Union européenne.

« Il y a trop de pêcheurs et pas assez de poissons. » La formule utilisée par Emma Bonino, commissaire européen pour la pêche résume parfaitement la situation. Il va donc falloir procéder à des ajustements, des reconversions pour éviter les conflits en mer comme ceux qui se sont produits l'été dernier avec la France et le mois passé avec le Canada. L'Espagne, en tant que première puissance européenne dans cette industrie, est la première concernée. Ses pêcheurs sont donc inquiets car l'« époque dorée » est bel et bien terminée.

Les incidents au large de Terre-Neuve avec la marine canadienne et l'accord qualifié de *« tir dans la nuque »* entre Ottawa et l'UE a sonné le signal d'alarme dans les ports de Galice et notamment celui de Vigo, le plus important d'Espagne et d'Europe. *« Nous allons lutter dans les rues et dans les Parlements »*, a annoncé le maire socialiste de cette ville, Carlos Principe. Le Parlement galicien a rejeté l'accord de Bruxelles et les armateurs ont repoussé le plan de pêche proposé par l'administration. Même si, comme l'a dit Felipe Gonzalez, président du gouvernement, *« l'accord est le moins mauvais de ceux que nous pouvions obtenir »*, il est jugé nettement insuffisant.

Au ministère de l'agriculture et de la pêche, on espère que la réduction des captures au large de Terre-Neuve pourra être compensée par la recherche de nouvelles zones de pêche, par exemple dans la mer de Barents ou au large de l'Argentine. En attendant, la guerre du flétan et l'attitude agressive du Canada font craindre aux pêcheurs galiciens que les autres pays suivent cet exemple à l'égard de Bruxelles et fassent pression sur l'UE pour obtenir des concessions dont les droits de pêche seraient l'enjeu.

Les négociations avec le Maroc sur le renouvellement de l'accord de 1992, qui vient à échéance fin avril, viennent donc à point nommé pour juger de l'évolution des tractations en ce domaine. Tout le monde a jugé préférable d'aboutir à un accord tardif mais satisfaisant plutôt qu'à un accord rapide et décevant *(lire ci-dessous)*. La troisième série de conversations a donc été ajournée, jeudi 27 avril, à Rabat. Elles reprendront le 12 mai.

Ce qui signifie qu'environ 400 des 700 bateaux de l'UE autorisés à pêcher seraient condamnés à rester amarrés. 8 000 pêcheurs et 20 000 emplois sont concernés par ces négociations. Dans l'attente d'un accord, le gouvernement a décidé, vendredi 28 avril, d'allouer deux milliards de pesetas (80 millions de francs) – dont les deux-tiers proviennent de Bruxelles – aux pêcheurs et aux armateurs. Cette somme sera à nouveau débloquée en juin si aucune solution satifaisante n'est trouvée dans l'immédiat avec le Maroc. Chacun sait qu'il s'agit d'un test important pour l'avenir du secteur de la pêche en Espagne et pour le crédit quelque peu émoussé de l'UE dans la péninsule. Comme l'a dit un responsable andalou, *« on va voir si l'on baisse le pantalon deux fois de suite »*.

Michel Bole-Richard

La justice néerlandaise définit les limites du droit à l'euthanasie

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un médecin peut-il, à la demande des parents, hâter la mort d'un nouveau-né condamné à court terme par de graves malformations ? Une infirmière peut-elle aider un patient en phase terminale à mourir dès lors que celui-ci en fait la requête ? Deux tribunaux néerlandais ont rendu récemment des jugements cruciaux pour le débat sur l'euthanasie toujours actuel aux Pays-Bas.

Le gynécologue Henk Prins a ainsi été reconnu coupable du meurtre de Rianne, bébé de trois jours, sans que ce verdict soit assorti d'une quelconque peine. Rianne était atteinte d'une interruption de la moelle épinière et d'une hydrocéphalie. L'enfant souffrait à tel point qu'aucun médicament ne pouvait la soulager sans mettre sa vie en danger. Les parents avaient insisté pour qu'on mette fin au martyre de Rianne. Le docteur Prins avait accepté après en avoir discuté avec ses collègues, conformément à la loi sur l'euthanasie, qui tolère, sous certaines conditions, cette pratique. Le 23 mars, M. Prins avait injecté une substance létale au bébé qui devait décéder dans les bras de sa mère. Dans son jugement, le président du tribunal a exprimé son *« admiration »* face *« au courage et à l'intégrité »* du médecin qui a dû choisir entre *« deux devoirs inconciliables : préserver la vie de l'enfant ou mettre fin à ses souffrances »*.

Parallèlement, le jugement précise les règles sur l'interruption de la vie en décrivant les critères s'appliquant à un nouveau-né. D'abord le patient doit être atteint d'un mal incurable, entraînant des souffrances intolérables qu'aucune [illegible] *« médicalement justifiée »* ne peut atténuer et les parents doivent faire connaître leur volonté de façon insistante, répétée et cohérente. Ensuite, le médecin doit agir en tenant compte des facteurs scientifiques et selon *« l'éthique médicale »*.

Autre question : une infirmière peut-elle aider un patient à mourir ? Non, a répondu le tribunal de Groningue en déclarant une soignante, Jet, coupable, bien qu'ayant eu *« des motifs intègres »*, d'avoir *« ôté la vie à Sipke Vogelzang »*, et en la condamnant à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

INTERPRÉTATION STRICTE DES TEXTES

Malade du sida en stade terminal, Sipke Vogelzang avait manifesté dès la connaissance de sa séropositivité sa volonté de recourir, le moment venu, à l'euthanasie. Il avait insisté auprès de son amie et collègue, Jet, pour qu'elle injecte elle-même, sous contrôle du médecin traitant, la potion mortelle. Tous les critères inscrits dans la loi néerlandaise sur l'interruption de la vie avaient été respectés : le patient avait répété sa demande à plusieurs reprises, son état entraînait une souffrance insupportable, durable, et sans issue, un confrère étranger au cas avait été consulté, et le médecin traitant, se référant au critère de *« force majeure »*, avait rapporté le cas à la justice. Selon l'avocat, Me Sutorius, Jet n'avait donc agi qu'en tirant *« la conclusion du cas traité par le médecin »*, l'infirmière se transformant en *« bras du praticien »*.

Le tribunal a rejeté cette interprétation de la loi et s'en tenant au texte. Celui-ci *« ne s'applique à personne d'autre qu'au médecin »*. En outre, *« le recours concret à l'euthanasie est un acte médical qui ne peut souffrir délégation à autrui »*. D'où la condamnation. L'affaire ira en appel.

Petit à petit, la jurisprudence néerlandaise précise donc les frontières de l'euthanasie, conformément aux voeux du législateur. Pourtant, la multiplication des avis peut parfois *« embrouiller les esprits »*, comme on le reconnaît discrètement au ministère de la justice. Ainsi, l'été dernier, la Cour suprême avait-elle refusé de sanctionner un psychiatre coupable d'aide au suicide d'une patiente n'étant atteinte d'aucune maladie incurable en stade terminal, mais souffrant d'un incommensurable désir d'en finir avec la vie (*Le Monde* du 23 juin). L'arrêt de la juridiction suprême avait restreint la liberté d'action du médecin sans fermer la porte à ce type de pratiques. Récemment, le conseil de discipline a quelque peu contredit cette décision en indiquant que le psychiatre aurait dû tenter de soigner sa patiente, même contre son gré. *« La Cour juge la conformité à la loi, les instances de discipline se basent sur un plan purement médical »*, dit-on au ministère.

L'an dernier, 1 424 cas d'aide à mourir ont été rapportés à la justice néerlandaise, et une douzaine d'entre eux font encore l'objet de poursuites. Selon un sondage, 78 % des Néerlandais sont favorables à l'euthanasie en cas de maladie incurable.

Alain Franco

Le Maroc et l'Union européenne cherchent un compromis

RABAT
de notre correspondante

Après trois séries de discussions, à la fin du mois de mars, à Bruxelles, et à la fin du mois d'avril, à Rabat, le Maroc et l'Union européenne (UE) se sont séparés, jeudi 27 avril, sans avoir réussi à conclure un nouvel accord de pêche destiné à remplacer celui qui expire le 30 avril. Principale conséquence de cette incapacité à aboutir avant la date prévue : les 750 bateaux de la flotte européenne – en très grande majorité espagnols – ne pourront plus jeter leurs filets dans les eaux territoriales marocaines à compter du 1er mai.

Cependant, même si les deux parties conviennent que leurs positions respectives demeurent *« éloignées »*, personne ne songe encore à parler d'échec. L'accord de pêche entre le Maroc et l'UE est considéré comme *« le plus complexe »* de tous ceux qui ont été conclus par les Européens avec ce pays, en raison de la variété des espèces, des problèmes de stock, de contrôle, etc. Comme l'avait récemment déclaré, lors d'une visite à Rabat, Mme Emma Bonino, commissaire européen à la pêche, Mustafa Sahel, ministre marocain de la pêche, a estimé, vendredi, qu'il faudrait encore *« trois à cinq semaines »* de travail *« avec de la bonne volonté »*, ce qui, à ses yeux, ne paraît pas vraiment poser problème.

Sur le fond, le dossier des Marocains apparaît solide. Il s'agit en effet d'eaux territoriales qui ont été – tout le monde en convient, y compris les Espagnols – surexploitées. Certes, en réclamant une réduction de 30 à 65 % sur trois ans des prises selon les espèces, le Maroc, estime l'UE, a poussé le bouchon un peu loin. Mais Rabat se doit de prendre en compte l'avenir d'environ 200 000 personnes qui vivent de l'industrie de la pêche.

La solution *« extrême »*, préconisée par les armateurs locaux, qui voudraient barrer définitivement l'accès des eaux marocaines à la flotte européenne, n'a pas été retenue par leur gouvernement, soucieux de conclure un accord *« mutuellement avantageux »*. Les *« nouvelles idées »* lancées par l'UE paraissent avoir retenu l'attention du Maroc. Les deux parties pourraient ainsi s'orienter vers un partenariat qui conduirait aussi bien à la création de sociétés mixtes qu'à des recherches communes sur les ressources halieutiques ou le contrôle des navires. *« La coopération est ouverte*, a noté M. Sahel. *Il y a un champ très vaste dans différentes filières. »*

Mouna el Banna

Wolfgang Schüssel devient le ministre autrichien des affaires étrangères

Le nouveau président du Parti populaire est un catholique libéral

WOLFGANG SCHÜSSEL, (OeVP, conservateur), succède à Alois Mock à la tête du ministère des affaires étrangères, a-t-on annoncé vendredi 28 avril à Vienne.

Lors d'une conférence de presse, M. Schüssel, quarante-neuf ans, élu président de l'OeVP en remplacement de Erhard Busek, vice-chancelier et ministre de l'éducation, a par ailleurs indiqué que les membres de son parti avaient changé d'affectation au sein du gouvernement de coalition avec les sociaux-démocrates dirigé par le chancelier Vranitzki.

Johannes Ditz, secrétaire d'Etat aux finances, a été nommé ministre de l'économie à la place de M. Schüssel. Martin Bartenstein, secrétaire d'Etat aux transports, devient ministre de l'environnement où il succède à Maria Rauch-Kallat. Elisabeth Gehrer, membre du gouvernement régional du Vorarlberg (ouest), a été nommée à l'éducation.

M. Schüssel a par ailleurs nommé Benita Maria Ferrero-Waldner, jusqu'à présent chef du protocole auprès des Nations unies à New York, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Les secrétariats d'Etat aux finances et aux transports ont été dissous.

M. Vranitzky avait déjà procédé à un remaniement de son équipe gouvernementale portant sur des postes clés tels que les finances et l'intérieur au début du mois d'avril.

Né le 7 juin 1945 à Vienne, Wolfgang Schüssel a fait ses preuves dans les négociations internationales lors de la dernière étape des discussions sur l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne début 1994.

Après ses études de droit, il a fait depuis 1968 une carrière au sein du OeVP. De 1979 à 1989, date de sa nomination à la tête du ministère de l'économie, il avait été député.

Wolfgang Schüssel, catholique pratiquant de tendance libérale, était à l'origine de la première vague de dénationalisations en Autriche dans les années 80. Peu conventionnel dans son style de travail, il l'est aussi dans en ce qui concerne la mode : il refuse les cravates mais dispose par contre d'une collection de plus de deux cents noeuds papillon. – *(AFP.)*

Leon Brittan propose une zone de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« Au cours des mois à venir, la Commission va examiner sérieusement la possibilité d'établir une zone de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis. » Dans un discours prononcé le 27 avril devant l'American Club de Bruxelles, Leon Brittan, le Commissaire chargé de la politique commerciale ainsi que des relations avec les pays industrialisés, persiste et signe (*Le Monde* du 13 avril).

Son porte-parole a insisté sur le caractère pragmatique de la démarche. L'idée est de revoir les relations entre l'Europe et les Etats-Unis. Comment procédera-t-on ? Sur le plan économique – le discours aborde également les problèmes de sécurité –, diverses solutions sont envisageables : une zone de libre-échange pourrait être créée entre l'UE et les Etats-Unis, mais aussi – pourquoi pas ? –, entre l'UE et l'ALENA, la zone d'échange nord-américaine qui rassemble les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. On pourrait aller encore plus loin et suggérer un espace économique UE - Etats-Unis, impliquant une large harmonisation des législations, ou encore rédiger un traité couvrant les multiples aspects de la coopération transatlantique...

« Je ne vois pas l'UE accepter d'éliminer la totalité des droits de douane qu'elle perçoit sur les importations de produits agricoles en provenance des Etats-Unis », observe Sir Leon, espérant ainsi rassurer les paysans européens. Il faudra donc mettre en exception un certain nombre de secteurs, en ayant à l'esprit cependant que les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'autorisent la création d'une zone de libre-échange qu'à la condition que celle-ci couvre l'essentiel du commerce entre les deux parties.

Pas une ligne, dans le discours du commissaire, n'est consacrée aux difficultés monétaires du moment, à cette chute non maîtrisée – voire délibérée – du dollar, qui met à mal la compétitivité des entreprises de l'Union, jette le trouble sur les marchés des changes communautaires, menace l'existence même du Marché unique.

La démarche de Leon Brittan, pas vraiment innocente, a-t-elle été approuvée par la Commission ? *« Sir Leon a consulté de manière approfondie les cabinets de Jacques Santer et de Jacques Van Den Broeke »*, répond le porte-parole. Il est vrai qu'interrogé récemment, le porte-parole de Jacques Santer, avait indiqué, tout en prenant les précautions d'usage, que la Commission *« n'excluait pas »* l'établissement d'une zone de libre-échange avec les Etats-Unis.

Dans le contexte actuel, de telles considérations peuvent paraître surréalistes ou provocatrices. Cela ne trouble pas les commissaires, encouragés sans doute par le fait que, récemment, Klaus Kinkel, le ministre allemand des affaires étrangères, a suggéré, lui-même, de négocier une zone de libre-échange avec les Américains ! Les Français restent calmes dans ce débat. Quant à l'offre de M. Kinkel, un haut fonctionnaire de la Commission se demande si le principal obstacle à l'établissement d'une zone de libre-échange euro-américaine ne sera pas l'agriculture allemande...

Ph. L.

■ **L'accord de siège entre la Suisse et l'Organisation mondiale du commerce a été paraphé vendredi 28 avril par son directeur général, Peter Sutherland, dont c'était dernier acte officiel à la tête de l'OMC. Le successeur de M. Sutherland, l'ancien ministre italien du commerce extérieur Renato Ruggiero, prendra ses fonctions lundi 1er mai. L'accord de siège régit les relations entre l'OMC et la Suisse ainsi que les privilèges et immunités accordés aux délégations représentant les Etats membres.**

La mise en œuvre de la convention de Schengen a été passée à la loupe

Pour les États signataires, le bilan du premier mois d'application est positif. Ainsi, l'incident frontalier qui avait opposé policiers belges et français sur le droit de suite ne devrait plus se reproduire

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Apparemment, tout est rentré dans l'ordre. Les incidents qui ont suivi l'entrée en vigueur, le 26 mars dernier, de la convention de Schengen, ont été surmontés ou le seront bientôt. Tel est le constat fait par le comité exécutif « Schengen », réuni au niveau ministériel le 28 avril à Bruxelles.

Sept pays membres de l'Union européenne (Allemagne, France, Benelux, Espagne, Portugal) appliquent la convention, dont l'objet est d'assurer une complète libre circulation des personnes à l'intérieur de l'espace commun. L'Italie et la Grèce, ainsi que l'Autriche qui l'a signée vendredi 28, les rejoindront ultérieurement. *« L'impression générale est que, en dépit de quelques dysfonctionnements, le bilan est très largement positif »*, a déclaré Robert Urbain, le ministre belge du commerce extérieur et des affaires européennes qui présidait la réunion. *« Je me réjouis du bilan de ce premier mois »*, a estimé en écho Alain Lamassoure, le ministre français des affaires européennes. Un double satisfecit qui témoignait que l'accès de mauvaise humeur né chez les Belges du refus de la France de laisser leurs gendarmes et policiers, ainsi que l'autorise la convention, exercer leur droit de suite sur son territoire était oublié.

Les ministres ont souligné à l'envi que les difficultés pratiques rencontrées justifiaient la décision prise de prévoir une phase initiale d'application (PIA) de trois mois, pendant laquelle chacun des sept États gardait la responsabilité d'organiser les modalités de suppression des contrôles à ses frontières intérieures. Le comité exécutif se réunira à nouveau fin juin, à l'issue donc de cette période de trois mois.

« Les Français nous ont menti », s'était exclamé Johann Van den Lanotte, le ministre belge de l'intérieur, après que ses policiers s'étaient vu refuser le droit de poursuivre des voyous de l'autre côté de la frontière. Par rapport aux dispositions de la convention, les Français étaient effectivement en tort. L'aménagement des aéroports, de telle sorte que les passagers ressortissants des pays de Schengen n'aient plus à subir aucun contrôle, n'est pas une opération des plus commodes. Les Néerlandais viennent d'en faire l'expérience à Schipool, l'aéroport international d'Amsterdam, l'un des plus importants d'Europe. Le dispositif qu'ils avaient mis en place ne donne pas satisfaction et devra être revu (*Le Monde* du 29 avril). Dans l'intervalle, des contrôles seront rétablis pour les passagers « Schengen », et ce n'est qu'à la fin de l'année qu'une séparation physique totale entre ceux-ci et les passagers « non Schengen » permettra de les supprimer. Les autres pays membres en ont pris acte. En France, les aménagements de l'aéroport de Nice devraient être achevés en juin et ceux de Marseille en septembre.

Des négociations se poursuivent avec les cinq pays de l'Union nordique pour examiner avec quel statut les deux d'entre eux qui n'appartiennent pas à l'Union européenne, à savoir la Norvège et l'Islande, pourraient être associés à la convention de Schengen et permettre donc au Danemark, à la Finlande et à la Suède d'y adhérer sans que soit remise en cause la libre circulation instaurée depuis quarante ans entre les pays nordiques.

Philippe Lemaître

Renforts contre l'immigration clandestine en Italie

Le gouvernement italien a annoncé, vendredi 28 avril, l'envoi d'un contingent de l'armée pour contrôler l'immigration clandestine sur les côtes des Pouilles, au sud de l'Italie, où arrivent chaque semaine des centaines de clandestins albanais mais aussi kurdes, ex-yougoslaves et chinois. Selon des estimations de spécialistes, quelque huit mille immigrés clandestins ont tenté de débarquer sur ces côtes depuis octobre 1994. Ce déploiement, pour lequel ont été alloués 5 milliards de lire (15 millions de francs), s'inscrit dans le cadre de l'opération « Vespri siciliani » (« vêpres siciliennes ») décidée après les attentats de 1992 contre les juges antimafia Giovanni Falcone et Paolo Borsellino, et prévoyant déjà une présence de l'armée dans le Sud pour aider policiers et carabiniers à lutter contre la mafia. Ces nouveaux renforts militaires ne serviront pas au contrôle antimafia mais à celui d'une immigration organisée par des groupes chinois, turcs ou albanais en collaboration avec la mafia. – *(AFP.)*

La croissance économique américaine au ralenti

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) américain a progressé de 2,8 % en rythme annuel au premier trimestre, marquant ainsi, selon les premiers calculs, un net ralentissement par rapport au quatrième trimestre 1994 qui avait enregistré un taux de croissance annuelle de 5,1 % après un taux de 4 % au troisième trimestre. L'indice de prix lié au PIB, le « déflateur », qui est l'une des principales mesures de l'inflation, a nettement accéléré sa progression passant de 1,3 % à 2,2 % au dernier trimestre 1994.

Les dépenses de consommation, principal moteur de l'économie américaine, ont augmenté de 1,4 %, soit le quart seulement de leur progression du trimestre précédent. Le déficit de la balance commerciale s'est aggravé tandis que les stocks des entreprises augmentaient à un rythme plus élevé qu'au trimestre précédent. L'année dernière, le PIB avait crû de 4,1 %, le plus fort taux de croissance de l'économie américaine depuis 1984. La plupart des prévisions faites pour cette année portent sur un taux de croissance voisin de 3 % en moyenne annuelle. – *(AFP.)*

Les investisseurs sont peu attirés par l'Est

LES APPORTS FINANCIERS publics et privés en provenance des nations industrialisées ont été relativement modestes vers les pays en transition démocratique d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique. Les vingt-deux pays de la région ont reçu 83 milliards de dollars au cours des années 1990-1993, selon une étude de l'OCDE. A titre de comparaison, un seul pays, la Chine, a durant la même période reçu près de 45 milliards de dollars à travers les seuls investissements privés.

Très attirés par l'Asie, les investisseurs privés ne se sont pas bousculés en Europe de l'Est. Les investissements privés dans les dix pays d'Europe centrale et orientale et les nouveaux Etats indépendants n'ont pas dépassé 29 milliards de dollars en quatre ans. Les apports de fonds publics ont été plus substantiels : en quatre ans, 22 milliards de dollars ont été versés, assortis de conditions avantageuses. Cette aide *« a légèrement diminué au cours des trois dernières années »* souligne l'OCDE qui note aussi qu'une part importante de ces crédits a été absorbée par les rééchelonnements de dettes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : la police a ouvert une enquête** après avoir visionné une cassette-vidéo où l'on voit un policier blanc donner coups de poing et coups de pied à un jeune Noir de 18 ans. – *(Reuter)*

■ **SALVADOR : aucune réaction officielle** n'a pu être obtenue vendredi 28 mai, à San Salvador après la décision prise par la justice française de lancer des mandats d'arrêt internationaux contre quatre officiers supérieurs de l'armée salvadorienne, aujourd'hui à la retraite, accusés d'être responsables de l'assassinat, en 1989, d'une infirmière brestoise de 27 ans, Madeleine Lagadec. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : l'organisation humanitaire** des « Mères de la Place de Mai » a réclamé, vendredi 28 mai, l'excommunication des prêtres ayant cautionné la disparition de milliers de personnes durant la dictature militaire (1976-1983). – *(AFP.)*

■ **Le président argentin Carlos Menem et son épouse Zulema Yoma ont divorcé**, a-t-on appris de sources judiciaires. La décision du tribunal date d'il y a un mois, mais elle vient seulement d'être rendue publique, a-t-on indiqué de mêmes sources, précisant que le couple voulait d'abord la divulguer après l'élection présidentielle du 14 mai prochain, à laquelle se présente M. Menem. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le président Jean-Bertrand Aristide** s'est prononcé officiellement vendredi 28 mai, pour la suppression définitive de l'armée haïtienne, la décision finale revenant au Parlement. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : l'ancien président du Conseil, Silvio Berlusconi** sera interrogé le 8 mai par le parquet de Milan pour une affaire de fraude fiscale autour de la cession d'un terrain près de Milan. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la police de Moscou** sera renforcée de 5000 hommes à l'occasion des célébrations de la victoire le 9 mai, portant à 13 000 les membres des forces de l'ordre déployés ce jour là dans la capitale. – *(AFP.)*

■ **Trois incidents** ont été enregistrés dans des centrales nucléaires russes au cours des quatre premiers mois de cette année. Le consortium Rosenergoatom, responsable en Russie de l'électronucléaire, affirme qu'ils étaient de très faible intensité. – *(TASS)*

■ **TURQUIE : l'armée a l'intention** d'installer le long de la frontière avec l'Irak, des bases militaires pour empêcher les *« rebelles »* kurdes de lancer des attaques sur le territoire de la Turquie, quand ses unités se seront complètement retirées d'Irak. Le général turc Hasan Kundakci, qui commande les opérations, n'a pas précisé de quel coté de la frontières ces bases-tampons seront installées. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : selon un rapport de juristes du Conseil de l'Europe**, publié vendredi 28 avril, les graves difficultés économiques liées à l'embargo imposé depuis février 1994 par la Grèce et aux sanctions internationales contre la Serbie voisine (le commerce entre les deux pays s'est effondré), aggravent de manière inquiétante les tensions inter-ethniques. La Macédoine qui compte 2,2 millions d'habitants est composée de 23 % d'Albanais de souche et de 66,5 % de Slaves macédoniens. – *(AFP.)*

■ **SERBIE : sept anciens policiers albanais du Kosovo ont été condamnés**, vendredi 28 avril, à des peines de deux à six ans de prison, par le tribunal de Pec, pour avoir préparé *« la sécession par la force »* de cette province du sud de la Serbie, peuplée à 90 % d'Albanais de souche. Le 19 avril, neuf de leurs collègues, répondant du même chef d'accusation, avaient été condamnés à la prison. – *(AFP.)*

■ **SLOVAQUIE : l'un des quatre réacteurs de la centrale nucléaire slovaque de Bohunice a** été fermé, vendredi 28 avril, à la suite du déclenchement d'un des systèmes d'alarme. L'incident, qui s'est déroulé à 50 kilomètres de la frontière autrichienne, n'a pas provoqué de fuites radioactives, selon les autorités. – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : le blanchiment d'argent a pris des proportions inquiétantes** : le ministre de l'intérieur, Andrej Milczanowski, a affirmé, vendredi 28 avril, qu'il représentait entre 2 et 3 milliards de dollars par an. – *(AFP.)*

Le Vietnam a célébré dans la discrétion le vingtième anniversaire de la fin de la guerre

Les autorités souhaitent une normalisation complète et rapide des relations avec Washington

La célébration de la chute, le 30 avril 1975, de Saïgon – devenue Ho Chi Minh-Ville – a été l'occasion, pour les autorités vietnamiennes, d'entretenir, dans un pays dont la moitié de la population est née après la « libération », la mémoire des sacrifices accomplis. Mais aussi de tourner une page d'histoire, en soulignant les progrès accomplis ces dernières années, et la stabilité dont jouit le Vietnam du « renouveau ».

HO CHI MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Le Vietnam n'est plus synonyme de guerre, c'est un pays. Tel a été le premier message que les autorités de Hanoï ont voulu faire passer, à l'étranger, à l'occasion du vingtième anniversaire de la victoire de 1975 *(lire également pages 10 et 11)*. Le deuxième, destiné à la consommation interne, est d'entretenir, dans un pays dont la moitié de la population est née après la « libération », la mémoire des sacrifices accomplis par ceux qui se sont battus contre les Français puis les Américains. Voilà pourquoi des célébrations en demi-teinte ont été organisées qui se sont égrenées au fil des victoires de la campagne militaire de 1975 jusqu'à la capitulation, le 30 avril, de Saïgon.

Dimanche, donc, les Saïgonnais devaient avoir droit, de bon matin, à un petit défilé devant les grilles du palais de la Réunification, théâtre de la véritable fin des hostilités. La municipalité devait, en outre, leur offrir une parade folklorique, un concert et, en début de soirée, deux feux d'artifice, dont un tiré dans les jardins du musée Nha Rong, dédié à la mémoire d'Ho Chi Minh. La grande métropole sudiste s'est parée de quelques atours, notamment de milliers de bannières rouges à l'étoile dorée. Dans le reste du pays, les manifestations se sont étalées sur plusieurs semaines : dépôts de gerbes devant les monuments aux martyrs, réunions d'anciens combattants, expositions sur la guerre.

Si le 30 avril est considéré comme le *« vingtième anniversaire de la victoire complète de la guerre de résistance contre l'agression américaine et pour le salut national »*, la municipalité de Saïgon s'est accommodée de la présence de plus de quatre cents journalistes étrangers, dont bon nombre d'Américains, en soulignant, dans un clin d'œil fait aussi aux investisseurs potentiels, les progrès accomplis, ces dernières années, et la stabilité dont semble jouir le Vietnam du « renouveau », qui, depuis 1986, sert de doctrine officielle au Parti communiste. Les services de sécurité ont été mis discrètement mais sérieusement à contribution non pour éviter un improbable débordement, mais afin de prévenir une éventuelle tentative de sabotage.

> Tourner une page d'histoire ne doit pas occulter la mémoire de ceux qui se sont battus pendant près d'un demi-siècle

Diplomatiquement parlant, le discours est tout aussi avenant : le premier ministre Vo Van Kiêt a encore appelé de ses vœux, le 25 avril, une normalisation complète et rapide des relations avec Washington. Alors que Pékin continue de renforcer sa présence en mer de Chine du Sud, Hanoï souhaiterait que 1995 soit à la fois l'année de son adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) – ce qui est déjà prévu –, et celle d'un échange d'ambassadeurs avec les Etats-Unis, ce qui ne l'est pas encore.

Mais, pour le gouvernement, tourner une page dans l'histoire des relations internationales ne doit pas pour autant occulter la mémoire de ceux qui se sont battus pendant près d'un demi-siècle et dont le combat est encore, à ses yeux, une source essentielle de légitimité. Sans montrer du doigt l'adversaire de l'époque, les médias et le pouvoir viennent donc de consacrer deux bons mois à des leçons de pédagogie politique. Il reste que, si des concerts avec la participation de vedettes comme Bob Dylan, Bruce Springsteen, Sinead O'Connor ou Sting, ont été décommandés, Ho Chi Minh-Ville a accueilli un premier tournoi international de tennis sur les courts du Cercle des Travailleurs, l'ancien Cercle sportif saïgonnais.

Jean-Claude Pomonti

Augmentation des exécutions en Arabie saoudite

LES DÉCAPITATIONS se sont multipliées en Arabie saoudite depuis le début de l'année, a souligné Amnesty International dans un communiqué publié vendredi 28 avril. Selon l'organisation humanitaire, le nombre des personnes exécutées pour trafic de drogue a augmenté régulièrement depuis 1987, lorsque la peine capitale est devenue applicable pour ce délit. 251 personnes ont été décapitées de 1990 à 1994 et au moins 90 depuis le début de 1995. Le ministre de l'intérieur avait déclaré, jeudi, que son pays *« applique les lois divines et n'accorde aucune importance à ceux qui les critiquent »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la municipalité de Jérusalem veut confisquer 440 hectares de terres arabes** afin d'y bâtir des logements pour les Israéliens, a indiqué, vendredi 28 avril, le *Jerusalem Post*. Cette décision fait suite à l'annonce par le gouvernement de la saisie de 53 hectares à Jérusalem-Est, mesure contre laquelle l'Autorité palestinienne a vivement protesté. – *(AFP.)*

■ **Des « collaborateurs » palestiniens seraient responsables de la mort**, le 23 avril, de Abdel Samed Hrizat, après trois jours d'interrogatoires dans une prison israélienne. Ce détenu palestinien aurait reçu des coups portés à la tête par cinq de ses compatriotes employés par le service de sécurité intérieure israélien (Shin Beth), a rapporté, vendredi 28 avril, la radio militaire israélienne. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : le Conseil de sécurité de l'ONU** a condamné, vendredi 28 avril, *« la mise à mort de nombreux civils »* au camp de réfugiés de Kibeho. Mais il n'a ni désigné les responsables du massacre du 22 avril ni précisé le nombre des victimes. – *(AFP.)*

■ **SIERRA LEONE : la rébellion a rejeté**, vendredi 28 avril, les propositions de la junte au pouvoir, l'invitant à cesser la lutte armée pour se joindre au processus électoral. Le porte-parole du Front révolutionnaire uni (RUF) a affirmé, à Abidjan, que le régime militaire n'avait *« aucune légitimité »* et ne contrôle que *« moins de 6 % »* du pays. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : des dizaines de combattants** du mouvement des *taliban* (étudiants en religion) ont été tués et blessés lors d'une offensive lancée par les forces présidentielles dans la province de Farah, dans le nord-ouest du pays, a rapporté, vendredi 28 avril, Radio-Kaboul. Celle-ci a affirmé que, au moins 90, ont été faits prisonniers. – *(AFP.)*

Les séparatistes tamouls multiplient les opérations contre l'armée sri-lankaise

LA SITUATION s'est brutalement détériorée, samedi 30 avril, au Sri-Lanka où un avion militaire a été abattu dans le nord du pays par un missile infrarouge sol-air tiré par des guérilleros séparatistes tamouls, tuant les 51 personnes qui étaient à bord. Un premier avion militaire avait été abattu dans les mêmes conditions, la veille, au même endroit, causant la mort de 45 personnes. Le même jour, les « Tigres pour la libération de l'Eelam tamoul » (LTTE) avaient lancé trois attaques dans le Nord, dont ils contrôlent la plus grande partie, tuant au moins 20 soldats.

Il s'agissait là d'une réplique à une offensive de l'armée contre deux camps du LTTE à Vavuniya, au cours de laquelle 3 soldats et 18 cadres rebelles avaient été tués. Depuis qu'ils ont rompu la trêve, le 19 avril, les « Tigres », selon les autorités, ont perdu 44 hommes et les forces gouvernementale, 165.

De passage à Paris où elle a obtenu de la Banque mondiale la confirmation d'une aide financière pour son pays d'environ 4 milliards de francs, la présidente du Sri-Lanka a tenu à relativiser, vendredi 28 avril, la portée de ces affrontements en les qualifiant d'*« incidents isolés »*. *« Nous maîtrisons la situation et nous nous efforçons d'éviter qu'elle ne dégénère en une guerre de grande échelle »*, a précisé Mme Chandrika Kumaratunga, qui s'exprimait toutefois avant le regain de tension provoqué, samedi, par la destruction des deux avions militaires.

COUPÉS DE LA BASE

Elue président, en novembre, après avoir clairement annoncé qu'elle assouplirait l'attitude de Colombo à l'égard de la communauté tamoule – concentrée dans l'extrême nord et l'est de l'île – Mme Kumaratunga avait accepté, début janvier, de conclure avec le LTTE une accord de *« cessation des hostilités »* dans l'espoir de mettre fin à une guerre civile qui a fait 30 000 morts en une décennie. C'est ce fragile compromis qui vient d'être dénoncé par les séparatistes tamouls au motif que le gouvernement refuse de démanteler ses bases militaires sur la ligne de front.

Tirant le bilan de cette trêve, le chef de l'Etat estime que son gouvernement *« a fait plus de concessions qu'aucun autre gouvernement n'en a jamais fait. Nous avons commencé à discuter non pas parce que nous étions faibles mais parce que nous estimions que la question tamoule avait été très mal gérée par les précédents gouvernements*, a-t-elle expliqué. *Afin de prouver notre sincérité, nous n'avons même pas demandé comme préalable au LTTE de déposer les armes »*.

Selon elle, les concessions ont été déséquilibrées. *« En fait, le cessez-le-feu a été plus avantageux pour les LTTE que pour nous. Nous avons levé l'interdiction de la pêche et l'embargo* [imposé à la péninsule de Jaffna, contrôlée par les rebelles] *sur tous les produits sauf huit qui correspondent à des équipements militaires. Mais de leur côté, ils ont réclamé le démantèlement des camps militaires qui les empêchaient précisément d'étendre leur influence dans les zones qu'ils ne contrôlaient pas. C'était stupide de leur part. Et cela, sans même accepter de discuter sur des solutions politiques »*.

Si elle rappelle que le LTTE est une organisation ayant commis de nombreux *« meurtres »*, Mme Kumaratunga n'a pas abandonné l'espoir de ramener les rebelles *« à la table des négociations »*. *« La situation n'est pas désespérée »*, a-t-elle précisé. Afin de sortir de l'impasse actuelle, elle a indiqué qu'elle annoncera, *« ces prochaines semaines »*, un plan [*« package »*] traçant des perspectives politiques et institutionnelles. Tout en réitérant son refus d'un Etat séparé tamoul que réclame le LTTE, elle a précisé que son propre projet serait *« très proche d'une solution fédérale »*.

Il s'agit, de sa part, d'une évolution très sensible puisqu'elle se refusait jusqu'à maintenant à utiliser ce terme, craignant que ses opposants cinghalais – déjà très critiques à l'égard de sa gestion en souplesse de la crise tamoule – ne l'assimile à une *« partition »*. *« Nous envisageons une dévolution des pouvoirs dans le cadre d'un Sri-Lanka uni*, a-t-elle précisé. *Les gouvernements provinciaux disposeraient d'importants pouvoirs administratifs »*.

Mme Kumaratunga se veut d'autant plus confiante qu'elle estime que le LTTE est en train de se couper de sa base. *« La population tamoule veut passionnément la paix*, a-t-elle souligné. *Et le LTTE s'inscrit aujourd'hui contre sa population en ne souhaitant pas cette paix »*. Cette attitude des « Tigres » plonge de nombreux observateurs dans la perplexité. Les plus sceptiques avancent que le mouvement rebelle est par essence une organisation armée qui ne survivrait pas à une processus démocratique. Le LTTE dément évidement être hostile à toute solution politique.

Dans un communiqué diffusé, le 23 avril, il affirmait que la rupture de la trêve ne signifie pas qu'il a *« fermé la porte »* à toute discussion visant à établir une *« paix durable »*. Mais il avertit qu'il ne saurait *« baisser la garde »* face à un gouvernement qui, selon lui, persiste dans l'*« option militaire »*.

Frédéric Bobin

1er MAI Jean-Marie Le Pen a choisi le jour de la traditionnelle manifestation organisée par le Front national *sous le prétexte de fêter Jeanne d'Arc pour faire part de sa consigne* de vote. ● HÉSITATIONS. Les dirigeants du parti d'extrême droite paraissent divisés sur l'attitude à observer. Ceux qui, comme M. Mégret, *souhaitent une évolution à l'italienne penchent plutôt pour un refus de la gauche, comme cela avait* été le choix de M. Le Pen en 1988. *D'autres se plaisent à souligner que les deux septennats de M. Mitter*rand ont permis à leur mouvement de progresser – ce qui, avec M. Jospin à l'Elysée, pourrait continuer. ● SYNDICATS. L'importance de suffrages recueillis par la droite extrême le 23 avril n'a pas amené les *syndicats à mettre fin à leur tradi*tionnelle division lors des cérémonies organisées pour la Fête du travail.

Le Front national n'est pas enclin à favoriser l'élection de M. Chirac

Jean-Marie Le Pen a attendu le 1er mai pour préciser sa position lors du second tour de l'élection présidentielle. Certains de ses proches ont multiplié les déclarations aimables pour Lionel Jospin

LE 1er MAI, *Jean-Marie Le Pen* annoncera sa position pour le second tour de l'élection présidentielle. *Auparavant, le Front national, prenant prétexte de sa* traditionnelle fête de Jeanne d'Arc, aura fait une démonstra*tion de sa force en défilant du* boulevard Saint-Germain à la place de l'Opéra. Là, face au Pa*lais-Garnier, le chef de file de* l'extrême droite livrera aux manifestants le fruit d'une semaine *de réflexion. Car, au Front natio*nal, comme le souligne d'un ton respectueux le secrétaire général du parti, Carl Lang, « *c'est M. Le Pen qui décide* » et, comme semble le regretter le délégué général, Bruno Mégret, « *le bureau politique ne donne que son avis* ». Jusque-là, le secret sera donc bien gardé. Histoire de faire durer le suspense. Mais il *n'y a pas de bon suspense sans* petites phrases savamment distillées, et M. Le Pen n'a pas failli à *cette tradition-là.*

Juste avant de s'envoler, mardi 25 avril, pour Bruxelles afin de participer à la session parlemen*taire européenne, le président du* mouvement a pris soin de donner le ton. Perfide, il s'est appliqué à flatter le candidat socialiste, Lionel Jospin, le qualifiant d'homme « *respectable* » pour avoir dans sa campagne « *observé un certain nombre de règles, une certaine retenue* » à l'égard du Front national. Compliments répétés dans *Paris-Match* du 4 mai, en l'adressant, cette fois, à Jack Lang et à Henri Emmanuelli, dont les discours d'ouverture, selon lui, à l'égard de l'électorat lepéniste lui font dire que « *ce sont de vrais politiques* ». Jacques *Chirac, quant à lui, n'a pas été* ménagé. Une fois de plus, M. Le Pen a dénoncé les « *attaques délibérées* » dont lui et son parti font l'objet, et il a souligné qu'il ne pourrait pas soutenir « *un candidat qui ferait preuve d'un ostracisme de principe* ». Tout cela pour, au final, mettre les deux candidats dans un même panier en les taxant d'être « *deux sociaux-démocrates pratiquement en accord sur tout* » et en leur annonçant qu'ils devront « *faire un gros effort pour élargir leur plateforme* » s'il veulent un soutien de sa part.

Autant de propos qui, pris tels quels, conduisent à penser que le chef frontiste pourrait faire voter Jeanne d'Arc (vote blanc) ou ne pas donner de consigne précise – l'abstention n'étant pas, selon M. Mégret, « *dans le tempérament FN* ». La non-consigne de vote aurait l'avantage de respecter l'hétérogénéité des électeurs de M. Le Pen.

GRAND SOIR

Lors de l'élection présidentielle de 1988, les suffrages du FN s'étaient reportés au second tour dans une proportion d'environ deux tiers sur M. Chirac et d'un tiers sur François Mitterrand. Une proportion d'électeurs difficile à évaluer avait refusé de choisir entre « *le pire et le mal* », selon la formule de M. Le Pen lui-même. Cette formule correspondrait également à une nou*velle analyse des responsables* du FN sur l'avenir de leur mouvement faite à la lumière des ré*sultats du dimanche 23 avril.* Analyse développée notamment par Bruno Mégret dans *Le Français* de mardi 25 avril, un quotidien à la création duquel il a participé. Celui-ci, additionnant les scores de M. Le Pen et de Philippe de Villiers, estime – sans s'embarrasser de détails – qu'« *il y a maintenant en France une droite nationale de 20 %, organisée autour du FN* », et rêve d'un grand soir en soulignant que « *quel que soit le résultat du second tour, le président élu sera, de tous les présidents de la Ve République, celui qui aura recueilli le plus faible score au premier tour* ». Aussi, certains responsables du FN misent sur un troisième tour social. Ainsi, Dominique Chaboche, vice-président du parti, proche de M. Le Pen, déclare dans *Le Quotidien de Paris* du 26 avril qu'« *il n'y aura pas de mai 1968* », que « *ce sera plus dur* ».

Vu à travers ce prisme, le nom du futur président devient en effet secondaire pour le parti d'extrême droite. Certains militants ne manquent d'ailleurs pas de souligner que c'est sous la présidence de M. Mitterrand que le FN a prospéré. Mais, pour prévenir toute tentation, M. Mégret, partisan de longue date d'une évolution à l'italienne de son mouvement, affirme haut et fort *que « M. Jospin est socialiste »* et que le FN est « *de tradition antisocialiste* ». D'autres militants *préfèrent miser sur les difficultés* que M. Chirac, affaibli par la querelle avec Edouard Balladur, pourra rencontrer.

Pendant toute cette semaine, journaux proches du FN et membres du bureau politique ont maintenu la pression. Ils ont accumulé les déclarations ren*dant de plus en plus improbable* un report massif en faveur de l'ancien président du RPR. Un homme qui, déclare M. Chaboche, « *n'a jamais cessé d'attaquer le FN alors qu'il pouvait s'en passer* » et qui « *a quelques casseroles derrière lui* ». Et d'ajouter : « *On ne peut exclure l'hypothèse que les juges soient amenés à entendre M. Chirac dans l'affaire des HLM de Paris* ». M. Mégret, lui, pose une question : « *M. Chirac est-il réellement un candidat antisocialiste ?* »

Le 1er mai 1988, M. Le Pen avait dit : « *Non, non, non, pas une voix pour François Mitterrand ; pas un Français de cœur ne peut apporter sa voix à cet homme-là.* » Affirmant : « *Nous sommes placés devant un choix alternatif entre le pire et le mal* », il avait toutefois déclaré : « *Ceux pour qui le plus important, et c'est vrai que c'est ce qui compte, c'est d'éviter Mitterrand et le socialisme, ceux-là voteront pour le candidat résiduel…* » Il n'est absolument pas certain qu'il souhaite cette année renouveler ce geste en faveur du maire de Paris.

Christiane Chombeau

« Chirac nous ment »

Sous le titre « Chirac nous ment comme en 1986 », le quotidien *Présent* du 27 avril affirme qu'à cette époque le maire de Paris « *promettait (…) de lutter contre l'immigration clandestine, comme aujourd'hui* », en ajoutant que, « *six mois après son entrée à Matignon* », une « *seule réforme lui était apparue urgente, nécessaire : la suppression de la proportionnelle et donc l'élimination future du groupe FN à l'Assemblée nationale* ». « *Comment attacher de l'importance à son dernier clin d'œil ?* », demande l'auteur de l'article, Georges-Paul Wagner, membre du bureau politique du Front national.

***Dans une autre publication liée au parti d'extrême droite, National Hebdo*, Martin Peltier, directeur de la rédaction, accuse M. Chirac d'avoir refusé « *depuis douze ans tout accord* » avec M. Le Pen. A défaut d'un « *engagement précis et public* » de sa part, menace M. Peltier, M. Chirac « *prendra la responsabilité, une fois de plus (…), de faire passer le socialisme* ».**

Œcuménisme contre le racisme en Alsace

Une semaine après le score sans précédent de Jean-Marie Le Pen en Alsace (25,41 %), mais sans y faire allusion, les représentants régionaux des religions catholique, protestante et juive invitent, dans un message commun, à « *faire barrage au racisme et à l'antisémitisme* ». René Gutman, grand rabbin du Bas-Rhin, Charles Brand, archevêque de Strasbourg, Michel Hoeffel (Eglise luthérienne) et Antoine Pfeiffer (Eglise réformée) y rappellent « *nos grandes affirmations millénaires : l'éminente dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu, l'unité du genre humain, le refus de toute atteinte à la vie, la fraternité et l'égalité de tous les hommes devant la loi, l'amour et la justice comme fondement de notre société (…), affirmations qui, toutes, sont en opposition absolue avec les conceptions raciales et d'exclusions* ».

Comme d'habitude, les syndicats manifestent en ordre dispersé

UNE FOIS DE PLUS, c'est en ordre dispersé que les trois grandes centrales syndicales, la CFDT, la CGT et FO, célébreront, lundi 1er mai, la fête du travail. Ni le centième anniversaire de la Confédération générale du travail qui sera fêté séparément au mois de septembre par la CGT et par FO, toutes deux issues de cette confédération après la scission de 1947, ni les 15 % de suffrages atteints par Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle n'auront permis de créer un sursaut syndical.

Louis Viannet secrétaire général de la CGT prendra la tête du cortège parisien de la centrale ouvrière qui défilera de la place de la République à la gare Saint-Lazare, lundi à partir de 14 h 30. Dans la capitale, les cégétistes recevront le renfort de la FSU – organisation d'enseignants issue de la FEN –, du SUD PTT, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, des deux UNEF et d'une trentaine d'associations de lutte contre le racisme, de défense des chômeurs (MRAP, Fasti, Apeis AC (…), mais aussi de DAL, Droits devant, à la pointe des opérations de réquisition de logement à Paris pendant l'hiver. Marc Blondel a préféré accepter l'invitation de l'union départementale FO de l'Hérault. Il devrait prononcer un discours sur le mont Saint-Clair à Sète, haut lieu de la résistance syndicale pendant la seconde guerre mondiale. C'est en effet sur ce mont que Léon Jouhaux, premier président de FO, a trouvé refuge pendant un an d'août 1940 à septembre 1941, et de là a dirigé la CGT dans la clandestinité. Il se rassemblera ensuite avec des militants et des adhérents autour d'une paella géante à Frontignan (Hérault).

BANALISATION

Quant à Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, elle passera un 1er mai studieux en compagnie de ses conseillers pour préparer le club de la presse sur Europe 1. Des cinq confédérations, elle est la seule à avoir marqué officiellement son inquiétude face au score élevé de l'extrême droite au récent scrutin. Elle a d'ailleurs été immédiatement relayée sur ce thème par Jean-Paul Gutfreund, secrétaire général de l'union départementale CFDT-Alsace (où le Front national a recueilli 25,4 % des suffrages), qui « *invite les responsables politiques à analyser sans complaisance les résultats de ce premier tour* » dans la perspective des municipales.

Déjà en 1981 et en 1988, la célébration de la fête du travail était intervenue entre les deux tours de l'élection présidentielle. Mais il y a sept ans, l'émotion suscitée par les 14,5 % des suffrages exprimés que venaient d'obtenir Jean-Marie Le Pen au premier tour, ainsi que son intention de célebrer la fête de Jeanne d'Arc le 1er mai, avait provoqué un immense tollé parmi les syndicats. Pas moins de trois défilés, l'un constitué par la CFDT, la FEN et les autonomes, un second autour d'un collectif unitaire pour le 1er mai et un troisième avec la CGT, s'étaient mobilisés pour ne pas laisser le pavé parisien au Front national et s'opposer à « *cette récupération* ». Les 27 % d'ouvriers qui, le 23 avril, ont accordé leurs suffrages au parti d'extrême droite, ainsi que les 18 % de chômeurs qui ont opté pour le même choix (*Le Monde* du 25 avril) sont aujourd'hui en partie responsables de la gène syndicale qui s'exprime par l'absence de réactions et de manifestations « anti-Front ». Ces silences en disent aussi long sur l'état de faiblesse et de division des forces syndicales en France.

Certes, depuis 1988, les manifestations du parti de Jean-Marie Le Pen se sont rééditées chaque 1er mai. Du « *scandale de la découverte* », alors, on est passé à une « *banalisation* » du phénomène, commente Guy Groux, chercheur au Centre d'études de la vie politique française, spécialiste des syndicats. Pour lui, « *cela reflète la faiblesse extraordinaire des organisations syndicales et leur désarroi politique au bout des deux derniers septennats* ». Face à l'absence d'élan unitaire ou de démarche commune, la CGT explique que « *les autres organisations syndicales ne créent pas les conditions de la mobilisation* ». Au nom de l'Union départementale FO de Paris qui, dans un communiqué, a dénoncé « *la montée des xénophobies* », Jean Grosset déplore que « *les responsables syndicaux soient incapables de se mettre d'accord sur le minimum* ». De toute façon, le dernier 1er mai unitaire dans la capitale, rassemblant la CGT, la CFDT et la FEN, remonte à 1983.

Très loin de se produire à Paris, les démarches intersyndicales apparaissent moins difficiles en province. Elles sont même, comme en 1994, en sensible progression dans les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Côte-d'Or, en Loire-Atlantique. Ainsi la CGT fait état d'appels locaux associant plusieurs syndicats dans au moins vingt-six départements. Dans certains cas particuliers, comme à Chambéry, l'appel fait le plein et rassemble tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) auxquels s'ajoute la FEN, La FSU, l'Unef-ID. Toutefois FO s'en tient dans la grande majorité des cas à des « *manifestations décentralisées* » en envoyant un membre de son bureau confédéral dans presque chaque ville de province où elle tient un meeting. En Lorraine, et en particulier à Nancy et à Épinal, la CFDT organisera pour le 1er mai des manifestations originales associant cirque, théâtre, spectacles de rues et actions concrètes.

Alain Beuve-Méry

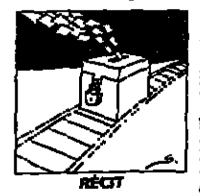
Célébré depuis 1889, férié en France depuis 1941

● **Chicago.** Le 1er mai est une journée de lutte internationale des travailleurs et de revendications sociales. C'est en 1889 à Paris, où se tenait le congrès constitutif de la deuxième Internationale socialiste, que fut prise la décision de faire de cette date une journée internationale d'hommage aux ouvriers tués à la suite d'une manifestation d'ouvriers à Chicago le 1er mai 1886. Les premières manifestations eurent lieu dès *l'année suivante. Jusqu'en 1920, elles furent émaillées de violence.* En 1891, à Fourmies dans le Nord, dix manifestants furent tués. Journée d'action, jour chômé, l'État finit par accorder un jour férié en 1937 : les *fonctionnaires n'ont plus à faire grève pour manifester le 1er mai.*

● **Vichy.** En 1941, le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, instaure la Fête nationale du travail et choisit la date du 1er mai pour exposer les principes de la Charte du travail qu'il entend imposer comme cadre des relations sociales.

Par porteur spécial, pour remise immédiate

IL RESTE huit jours pour « faire passer le message », comme on l'affirme dans les états-majors des deux candidats. Les messages, de fait, se multiplient.



De François Mitterrand à Lionel Jospin : Enfin une lettre, me direz-vous. Il m'est revenu le murmure que je vous négligerais. Henri s'en est ouvert auprès de moi.

Il aurait même souhaité, qu'à l'occasion de votre passage sur mes terres landaises, je vous rende visite. *J'ai toutefois* douté qu'Henri fût votre meilleur interprète, aussi me suis-je résolu à lui confier ce message. Sachez que je suis à vos côtés dans cette bataille. On me prête encore quelque influence auprès du peuple de gauche. Que vous en exprimiez seulement le voeu et je vous en ferai bénéficier.

De Lionel Jospin à François Mitterrand : J'ai bien reçu votre message et je vous en remercie. J'espère que vous allez bien. Quant à moi, je vais très bien. Henri s'est inquiété à tort, cette campagne me profite beaucoup. On me dit que j'ai grandi et forci. Vous ne me reconnaîtrez peut-être plus à la rentrée.

De Raymond Barre à Jacques Chirac : J'accuse réception de votre invitation, en date du 27 avril. Malheureusement, je suis au regret de vous informer, par la présente, que *je ne pourrai assister, samedi,* à votre petite fête de Bagatelle. Des obligations professionnelles auprès de personnalités éminentes me tiendront éloigné de Paris à cette date. Soyez assuré que j'aurai une pensée pour vous et croyez à ma bienveillante considération.

Des barons aux gaullistes : Nous, barons du gaullisme, faisons solennellement allégeance à Jacques Chirac et appelons nos aimés et féaux électeurs à rallier la maison du maire de Paris.

De Philippe de Villiers à Jacques Chirac : La France vaut bien une Bagatelle. Sur les conseils de Marie-France [Garaud], dont j'ai pu apprécier, après vous, la pertinence, je me rendrai donc bien volontiers à votre invitation.

Post scriptum : Savez-vous si les *frais occasionnés par ma venue* peuvent être intégrés dans mon compte de campagne ? Sinon, puis-je m'adresser, pour remboursement, à l'Hôtel de Ville de Paris ?

De Valéry Giscard d'Estaing à l'UDF : Je suis ravi de vous retrouver à l'occasion de cette petite cérémonie de Bagatelle, organisée par mon ami Jacques Chirac, avec lequel, comme vous le savez, j'entretiens les meilleures relations. N'hésitez pas, à cette occasion, à *me faire part de vos souhaits quant* à votre avenir, je saurai m'en faire le porte-parole efficace auprès de mon ancien premier ministre. Inutile d'en parler à Léotard [François], il a suffisamment d'ennuis comme ça.

De Jean-Marie Le Pen à 15 % de Français : La bande des quatre (Chirac, Balladur, Giscard, Villiers) me méprise et vous méprise. S'ils ne veulent pas de moi, moi, je n'ai pas besoin d'eux. J'aurai l'occasion de vous en parler plus longuement le 1er mai. Soyez vigilants, on vous ment.

Des centristes aux centristes : Bien sûr, comme nous en étions convenus à la lecture des premiers sondages, nous aurions *préféré* Edouard Balladur. Finalement c'est Jacques Chirac. Il n'est pas sans qualités. C'est un homme ouvert, mesuré, et qui se dit tout disposé à accorder au centre (et aux centristes) la place qui leur revient naturellement. Il faut prendre le *risque de participer au gouvernement.* La défense de nos convictions est à ce prix.

Post scriptum : Nous sommes toujours en contact avec Jacques Delors.

De Jacques Chirac aux électeurs de droite : Je vous ai compris. Votre message du 23 avril m'est bien parvenu, aussi ai-je fait le nécessaire pour que personne, pas même le premier ministre, ne soit tenu à l'écart de la campagne que je mène tout seul. Je sais que vous êtes las *des querelles de famille.* Je suis donc convaincu que vous me saurez gré des efforts de réconciliation que nous menons depuis lundi.

Des sondés aux deux candidats : *Nous sommes* au regret de ne pas pouvoir répondre, avec certitude, aux demandes précises que vous nous avez, tous deux, adressées concernant les sept années à venir. Nous nous étions déjà étonnés, avant le premier tour, des conclusions hâtives que vous vous étiez autorisés à tirer de nos conversations. Comme vous avez pu le constater, nous avons déposé une protestation en ce sens le 23 avril. Nous vous *serions reconnaissants* de ne pas réitérer cet impair, car nous ne répondrions, alors, plus de rien.

Des sondeurs aux sondés : C'est avec une grande tristesse que nous avons appris, en ouvrant notre courrier, le 23 avril, que vous n'aviez pas suivi nos *prédictions.* Sachez que votre légèreté nous place dans une situation délicate à l'égard de nos clients. Etes-vous disposés à reprendre une collaboration, qui a fait la preuve de son efficacité par le passé, au plus tard d'ici le 7 mai ?

Des deux candidats aux électeurs, poste restante : Nous espérons vous revoir tous le 7 mai. Auriez-vous la gentillesse de prévenir de notre rendez-vous tous ceux que nous n'avons pas encore pu joindre ? D'avance, nous vous en remercions.

Récit de la séquence France

Jacques Delors, président du comité de soutien à Lionel Jospin

« Un hymne au franc fort a trop souvent masqué le débat »

L'ancien président de la Commission européenne souhaite l'arrivée au pouvoir d'une « nouvelle génération »

Dans l'*entretien qu'il* a accordé au *Monde*, Jacques Delors, président du *comité de soutien à Lionel Jospin*, se déclare inquiet devant le discours *« follement ambigu »* de Jacques Chirac sur l'Europe. L'ancien président de la Commission européenne confirme aussi *« sans plaisir »* que le passage à la monnaie unique ne lui paraît possible qu'en 1999, à cause de l'état actuel des déficits publics français. Il assure être d'accord « à *quelques nuances près* » avec le programme économique de M. Jospin, en constatant que *« dans les années passées, on a entonné trop souvent un hymne au franc fort, ce qui a masqué le débat »*. Lui préfère parler du *« franc stable »*. Interrogé sur le rôle qu'il pourrait jouer en cas de victoire du candidat socialiste, M. Delors a répondu que *« dans la France de demain »* il y aurait *« de la place pour tout le monde »*, mais que *« la grande chance de Lionel Jospin était de pouvoir s'appuyer sur une nouvelle génération »*.

« Quand vous avez renoncé à vous présenter à l'élection présidentielle, vous avez notamment donné pour explication que vous ne pourriez pas compter sur une majorité. Lionel Jospin, lui, a-t-il plus de chances d'y parvenir ?

– J'ai évoqué à l'époque, je vous le rappelle, des questions aussi bien personnelles que politiques. Dans ce dernier cas, je bénéficiais de sondages favorables, mais qui intervenaient avant le véritable *début* de la *campagne présidentielle. Lionel Jospin estime, lui, que s'il gagne, sa victoire* créera une dynamique telle qu'il pourra, sans doute après un référendum pour amender la Constitution et après des élections législatives, rassembler une majorité au Parlement, grâce à une recomposition de la vie politique française.

– Pensiez-vous qu'il arriverait en tête au premier tour ?

– Sans être un spécialiste de la question, j'observe que depuis longtemps les enquêtes *d'opinion font* apparaître les rapports de forces actuels, avec 20 % pour ce qu'il est convenu d'appeler la droite de la droite, 40 % pour la droite parlementaire et 40 % pour la gauche. J'ai donc toujours pensé que Lionel Jospin ferait autour de 22 %. Ma surprise a été que Jacques Chirac soit en dessous de Lionel Jospin.

– Ce qui change véritablement la donne ?

– *Dans une campagne électorale*, il y a toujours des dynamiques qui s'enclenchent, une sorte d'engrenage. C'est ce qui s'est passé au soir du premier tour. La simple annonce de l'arrivée en tête du candidat de la gauche – alors qu'on spéculait sur le fait qu'il ne participerait même pas au second tour – a créé un climat politique nouveau.

– Sur quelles réserves de voix Lionel Jospin peut-il compter pour le second tour ?

– Sur les réserves propres à une élection présidentielle. C'est un scrutin différent des autres. Il s'agit d'un dialogue direct entre un candidat et l'ensemble des citoyens. Une telle configuration peut donc bousculer les clivages traditionnels de la vie politique, mais, pour que ce soit le cas, il faut savoir *entendre* ce que les *électeurs ont voulu exprimer lors du* premier tour. Et, à mon *humble* avis, cela se résume à une phrase : « Ne nous oubliez pas ! » C'est ce qui explique une partie des résultats. Il y a eu un vote de contestation. Celui-ci a longtemps été l'apanage du Parti communiste ; il y a eu aussi des flambées de poujadisme. Cette contestation actuelle illustre un certain état de la société.

– Dans le vote de protestation, vous englobez des suffrages qui se sont portés sur des candidats très différents...

– J'admets que c'est un raccourci. Je ne veux pas faire injure à ceux qui, par tradition ou par conviction, ont voté pour M. Hue, et je ne veux pas sous-estimer les dangers inhérents à des attitudes hyper-nationalistes ou racistes. En parlant de vote de protestation, j'essaie seulement de trouver la principale *clef* de lecture de ce vote.

– Cela veut-il dire que M. Jospin doit, lui aussi, traiter les thèmes de la sécurité ou de l'immigration ?

– Dans une certaine mesure, oui, mais à la condition de ne pas tomber dans la facilité et de ne pas chercher de boucs émissaires, comme le fait l'extrême droite. Il faut sortir de la tête des gens le fait qu'il puisse y avoir un lien exclusif entre immigration et insécurité.

– Dans ce vote protestataire, il y a aussi une forme d'opposition à l'Europe, telle qu'elle se construit...

– *Il faut être bien conscient* que le monde change à une vitesse extraordinaire. Interdépendance croissante des économies, globalisation des problèmes, émergence de nouveaux compétiteurs, notamment de certains pays auparavant au seuil du sous-développement : voilà l'univers dans lequel nous vivons. Il faut donc se demander si la France, seule, protégée par je ne sais quelle ligne Maginot, pourrait se protéger des turbulences du monde. La réponse est *évidemment* « non ». La construction européenne doit donc être l'instrument pour que chacun puisse s'adapter à cette nouvelle donne. Faire de l'Europe le bouc émissaire de nos difficultés, c'est l'erreur la plus criminelle que l'on puisse commettre pour l'avenir de la France.

– Vous avez cette crainte avec M. Chirac ?

– Ce n'est pas le discours *habile*, mais *follement* ambigu, qu'il tient qui *me* rassure. Il est très difficile d'avoir une position claire sur l'Europe que l'on veut et en même temps pêcher dans les eaux des partisans du traité de Maastricht et dans celles de ses détracteurs.

» M. Chirac veut participer au pilotage de la voiture européenne, mais quand je soulève le capot et que j'examine ses propositions, j'ai la conviction que la voiture n'avancera pas.

– Pourquoi ? Que voyez-vous sous le capot ?

– Il y a dans ses propositions une *sorte d'arrière-pensée : tout ce qui* est français a une valeur universelle et ce que proposent les autres pays a forcément beaucoup moins d'importance. Je pourrais multiplier les exemples : M. Chirac n'est pas clair sur ce que pourraient être des actions communes en matière de politique étrangère ; il ne l'est pas davantage sur les procédures de décision au sein de l'Union ni sur le rôle de la banque centrale européenne. Je relève, aussi, *que dans le passé, il s'est attaqué* avec beaucoup de *démagogie* à la Commission *dont la mission* est à la fois d'être la gardienne du traité, le vecteur des propositions nouvelles et le médiateur recherchant inlassablement le consensus et l'efficacité dans la prise de décision.

– Vous-même, vous faites preuve de souplesse. Vous ne plaidez pas pour le passage à la monnaie unique dès 1997...

– D'abord, pour l'histoire, je dois *vous dire que* lors de la préparation du traité de Maastricht, j'avais plaidé pour que l'on ajoute un ou deux critères de convergence, concernant l'emploi. Cette proposition a été refusée. Cela dit, c'est sans plaisir que j'ai indiqué que l'hypothèse la plus réaliste est le passage à la monnaie unique au 1[er] janvier 1999. Vous en connaissez la raison : les déficits publics français *ont atteint* 6 % *à la fin de 1994 et pourraient encore avoisiner* 5 % à la fin de 1995, même avec une croissance de 3,5 %.

» Il nous restera donc à trouver près de 150 milliards de francs pour que les déficits soient ramenés à 3 %, conformément au traité. C'est impossible à réaliser en un an, surtout si l'on veut, quel que soit, d'ailleurs, le résultat de l'élection, dégager les marges suffisantes pour engager des *actions fortes pour lutter* contre le chômage. Je *le regrette, mais c'est* ainsi : il faut mieux se donner trois exercices pour parvenir au résultat. Je ne peux pas donner la priorité à 1997 sur 1999, au détriment de l'emploi.

– D'inspiration franchement keynésienne, le programme de M. Jospin rompt avec la politique économique des derniers gouvernements socialistes. Sa philosophie est-elle vraiment la vôtre ?

– *Oui, à quelques nuances* près. *Vous observerez que l'on retrouve* dans cette plate-forme de nombreuses dispositions qui sont dans le droit fil de ce que j'avais moi-même préconisé avec mon Livre blanc, adopté par le Conseil européen en décembre 1993. De plus, dans la conjoncture actuelle, il faut « maximiser » la croissance. Dans le partage de la valeur ajoutée, il faut donc faire la juste part aux salaires directs, aux allègements de charges et aussi à l'investissement privé et public, en trouvant le bon dosage.

» Enfin, comme tout le monde *convient qu'il y a une spécificité européenne du chômage et que* le traitement social ne suffit pas à y remédier, nous devons avoir une politique plus active de l'emploi et savoir anticiper l'accélération du progrès technique, qui réduit inévitablement la quantité nécessaire de travail pour produire les mêmes biens. Il faut donc se tourner vers l'avenir, repenser la place du travail dans la société et dans la vie de chacun. C'est le mérite *du programme de* Lionel Jospin et ce qui le distingue du programme de M. Chirac : il ne se borne pas au traitement social, mais il va beaucoup plus loin, avec sa proposition de réduction du temps de travail, ou celles portant sur des grands programmes pour lutter *contre* l'exclusion ou l'*aménagement des quartiers défavorisés*.

– N'apportez-vous pas votre *caution à une politique économique dans laquelle, ultérieurement*, vous pourriez ne plus vous reconnaître ? C'est tout de même vous qui avez négocié le grand virage de la désindexation des salaires et de la « rigueur ».

– Oui... et on a eu tort, à ce sujet, de parler de parenthèse. Dans une économie ouverte, il faut toujours savoir allier rigueur et solidarité. C'est une réflexion qui est post-friedmannienne comme post-keynésienne. Une chose est de dire que le partage de la valeur *ajoutée* entre profits et salaires justifie une *inflexion*, parce *qu'il s'est déformé et qu'on a été trop loin. Autre chose est* de dire : « Après la rigueur, vive la croissance à tout va ! » Dans les années passées, on a entonné trop souvent un hymne au franc fort, qui a masqué le débat.

– C'est ce qu'a souvent dit M. Jospin quand il critiquait la politique économique conduite durant le second septennat...



– Et c'est la raison pour laquelle je préfère, moi, parler du franc « stable », pour sortir d'un climat général dans lequel ont baigné les gouvernements de droite comme de gauche et qui ne leur ont pas permis de trouver le bon dosage entre salaires, *investissements, création directe ou indirecte d'emplois*, soutien de la *croissance* et *stabilité de la* monnaie.

– Vous aussi, vous exercez le « droit d'inventaire »... Mais quand a-t-on cessé de trouver ce bon dosage ?

– A partir de 1986, c'est-à-dire dès la première cohabitation. Moi-même, à l'époque, à la Commission, j'ai été confronté, sinon à une « pensée unique », du moins à une culture dominante, selon laquelle la politique économique se résumait à la *monnaie et* au budget de l'Etat. J'ai dû me battre tous les jours pour *imposer une vision plus globale, comprenant* aussi la *répartition des revenus, la fiscalité, l'aménagement* du territoire, l'éducation, la recherche, *la formation et une politique active de l'emploi*. C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle ma proposition d'inclure un critère sur l'emploi dans le traité de Maastricht a été repoussée.

– M. Jospin n'est-il pas prisonnier de cet héritage ?

– A mon sens, il est parvenu à incarner un projet, des valeurs, qui sont celles de la gauche démocratique, tout en étant précis sur les actions qu'il pourrait engager. C'est une page nouvelle de l'histoire de la France qui commence.

– Quel rôle comptez-vous y jouer ? Vous avez d'abord dit que vous ne seriez pas son futur premier ministre ; ensuite, votre propos a paru plus nuancé...

– Il arrive un moment où l'on peut ressentir un embarras d'être placé en première ligne, alors que personne ne vous a fait une proposition, ou si vous préférez, de répondre par avance à une question qui ne vous a pas été posée. C'est la raison pour laquelle j'ai dit que j'étudierai la proposition de façon à ne pas paraître à la fois odieusement impérial et abusivement impoli.

– Allez-vous, néanmoins, *reprendre du service ?*

– *Dans la France de demain*, il y a *de la place pour tout le monde*, mais *la grande chance de Lionel Jospin, c'est de pouvoir s'appuyer sur une nouvelle génération d'hommes et de femmes*, à l'esprit neuf et parfaitement en osmose avec la société.

– Et donc sur la fille ou plutôt que sur le père ?...

– Sur la fille ou sur les autres brillants « quadras ». Sérieusement, je crois que la nouvelle génération a une conception de l'existence et de la société qui rejoint les aspirations et les modes de vie d'aujourd'hui et de demain. Par son expérience de terrain, elle saura répondre aux angoisses et *effacer les peurs qui se sont manifestées dans des millions de vote du premier tour de l'élection présidentielle*. Lionel Jospin et son équipe sont donc au cœur du vrai changement qu'attendent les Français. »

Propos recueillis par
Patrick Jarreau
et Laurent Mauduit

Les deux candidats acceptent les contraintes de la monnaie unique

Pour MM. Chirac et Jospin, la discipline européenne ne doit pas freiner la lutte contre le chômage

LE CALENDRIER européen ne laissera pas beaucoup de temps de réflexion au nouveau président de la République. A peine installé, il devra préparer la réunion du G7 à Hallifax (15-17 juin), *qui aura été précédée* du traditionnel sommet franco-allemand, puis le Conseil européen de Cannes (26-27 juin) ; il devra donner des instructions à son représentant au sein de groupe chargé des travaux *préliminaires à la conférence intergouvernementale de 1996* (CIG). Dans leurs déclarations publiques, Jacques Chirac et Lionel Jospin ne sont pas beaucoup sortis des généralités, mais, à des degrés divers et avec des priorités différentes, ils ont déjà affiné leurs positions avec leurs conseillers respectifs.



APRÈS LE 7 MAI

Ils partagent une idée centrale : c'est avec l'Allemagne que devra d'abord être définie la politique *européenne*. M. Jospin, comme M. Chirac, inscrit à la première place de son calendrier *une discussion* avec le chancelier Kohl sur la vision de l'Europe des Français et des Allemands. La première priorité est l'Union monétaire et la monnaie unique. Si le délai entre la fixation des taux de change et la mise en circulation d'écus reste flou, une chose apparaît sûre : Maastricht, ses exigences et ses conséquences sont acceptés.

L'Union monétaire, qui imposera *de nombreux sacrifices et quelques abandons supplémentaires de souveraineté* n'est pas « un mal nécessaire » ou une simple obligation internationale. Pour des raisons assez proches, les deux candidats considèrent que la monnaie unique est « souhaitable » et qu'elle constitue un progrès. Ils y voient le complément indispensable du marché unique, estimant que le développement des échanges ne pourrait se poursuivre, si les taux de change continuaient de varier, à l'intérieur de l'Union européenne comme à l'extérieur. La monnaie *unique est aussi l'expression de* la *puissance de l'Europe et un moyen* pour la France de garder à travers l'Europe une influence dans le monde.

La proximité des analyses, qui brillent par leur prudence, va plus loin puisque les deux hommes souhaitent sauter le pas *« dès que possible »*, même si l'échéance est plus probablement 1999 que 1997. Le danger que représente pour la *construction européenne* et d'abord pour la survie du SME la multiplication des crises monétaires accompagnées de dévaluations compétitives n'est pas sous-estimé, mais la réponse est à peu près la même : il ne faut pas hâter la création d'un groupe de pays ne satisfaisant pas pleinement aux critères *de convergences. L'accent mis sur le* respect de ces critères, *qui devrait* rassurer l'Allemagne, souligne les efforts nécessaires pour réduire les déficits publics en France. Des efforts qui seront acceptés, assure-t-on dans les deux camps.

ENTRER OU SORTIR

Du côté de Jacques Chirac, on ajoute qu'une Union monétaire limitée *à quelques pays laisserait entier le problème des membres de l'Union qui resteraient en dehors de* l'UEM, en bénéficiant de la possibilité de recourir à des dévaluations compétititives. La question ne concerne pas seulement la monnaie. Chez Lionel Jospin, on cite les « régimes particuliers » dont profitent la Grande-Bretagne et le Danemark. On ne peut éternellement rester sur le pas de la porte, dit-on : il faudra *entrer ou sortir*.

Manifestement conscients d'être épiés par les marchés, les deux candidats acceptent toutes les exigences du traité, et se gardent bien de vouloir ajouter ou retirer le moindre mot aux critères de convergence retenus. Au point que Jacques Chirac, qui a pourtant bâti une grande partie de sa campagne sur la nécessité de réduire la fracture sociale du pays, a renoncé à inscrire l'emploi comme critère de *convergence supplémentaire*. On *insiste en revanche chez les deux concurrents sur le fait que la réalisation de l'Union* monétaire ne doit pas faire oublier la politique sociale. Ce qui est une façon de refuser de placer l'UEM au rang de priorité des priorités. MM. Chirac et Jospin comptent profiter de toutes les occasions pour compléter les pages restées à demi blanches dans le traité de Maastricht, notamment celles sur l'Europe sociale, même si, pour y arriver, ils doivent batailler avec les Allemands.

L'UEM *est* une première étape *vers autre chose*, vers une intégration *plus poussée de l'Europe. Les deux candidats sont conscients que* la monnaie unique engagera *les* Etats participants dans un processus qui conduit à une union politique, même si l'expression effraie plus M. Chirac que M. Jospin. Et c'est précisément un des objectifs de la CIG de 1996 de réformer l'UE pour à la fois donner une assise institutionnelle à l'UEM, permettre l'élargissement vers l'Europe centrale que les deux adversaires jugent inéluctable et souhaitable, développer les bases d'une politique extérieure et de défense commune.

Sur les objectifs, il n'y a donc pas de divergences fondamentales ; leurs conceptions de l'organisation *interne de l'Europe diffèrent cependant*, l'Europe de M. Jospin *étant* plus supranationale et plus fédérale que celle de M. Chirac, encore que tous deux pourraient tomber facilement d'accord pour éliminer les *« fausses querelles théologiques »*. En revanche, le premier est plus intéressé à définir des grandes orientations qu'à entrer dans le détail des réformes, tandis que le second, appuyé sur l'expérience d'Alain Juppé *au ministère des affaires étrangères*, fait des propositions très concrètes.

Pour M. Chirac, *la légitimité* européenne émane du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, pas du Parlement européen et encore moins de la Commission qui a avant tout un rôle de gestion. De cette conception de l'Europe des Etats découle le refus d'abandonner, dans certains domaines qui pourraient être précisément définis, la règle de *l'unanimité dans la prise des décisions*. Ces domaines concernent au *premier chef la politique extérieure* et de défense. Pour augmenter l'efficacité des prises de décisions et donner aux Conseils européens la place centrale qu'ils doivent occuper, M. Chirac a proposé l'élection d'un président du Conseil européen, personnalité éminente, choisie plutôt en dehors de cette instance, pour trois ans. Ce poste ne ferait double emploi *ni avec la présidence de la Commission ni avec la présidence tournante de l'Union*, à laquelle pourraient être associées des vice-présidences afin que tous les Etats membres, grands ou petits, exercent des fonctions dirigeantes. Mais le président du Conseil européen apporterait ce qui manque le plus à l'Union, la continuité et la « visibilité ».

BRAS ARMÉ

Cette nécessité est particulièrement ressentie pour la politique extérieure et de sécurité communes (PESC) ; l'Europe ne peut pas être prise au sérieux si *les présidents* russe et américain, ou le premier ministre japonais changent tous les six mois d'interlocuteur. Or la diplomatie et la défense communes sont indispensables à l'affirmation de l'Europe dans le monde. L'UEO doit devenir, selon M. Chirac, le bras armé de l'Union européenne ; et pour ce faire elle doit se doter d'un système de planification et de commandement autonome par rapport à l'OTAN, de même qu'elle doit disposer d'armements, d'infrastructures et de moyens de renseignements lui permettant d'agir indépendamment de l'organisation atlantique. Ce qui n'exclut pas une intensification des liens entre la France et l'OTAN, excluant cependant *tout retour dans l'organisation militaire intégrée*. Une nouvelle charte devrait consacrer la réforme de l'OTAN – ainsi que son inévitable extension vers l'Europe centrale – et renforcer la solidarité entre les deux rives de l'Atlantique.

Tous les Etats-membres de l'UE, *a fortiori* en cas de nouvel élargissement, ne pourront pas avancer du même pas. Mais M. Chirac refuse l'expression « noyau (x) dur (s) », à laquelle il *préfère celle de « solidarités renforcées »* employée par M. Juppé. Ces groupes d'Etats désireux de progresser plus vite pourraient varier selon les domaines de coopération et resteraient ouverts à tous les autres. Ils ne nécessiteraient pas la création de nouvelles institutions.

M. Jospin se méfie aussi de ce qu'il appelle *« les délices des faiseurs d'organigrammes »*. Il n'aime pas *plus* l'idée de « noyaux durs » et sans exclure que certains membres de l'UE puissent aller plus loin que d'autres dans la voie de l'intégration, il veut agir avec pragmatisme et souplesse, étant entendu que le socle des acquis communautaire doit être respecté par tous, y compris par les nouveaux venus en cas d'élargissement.

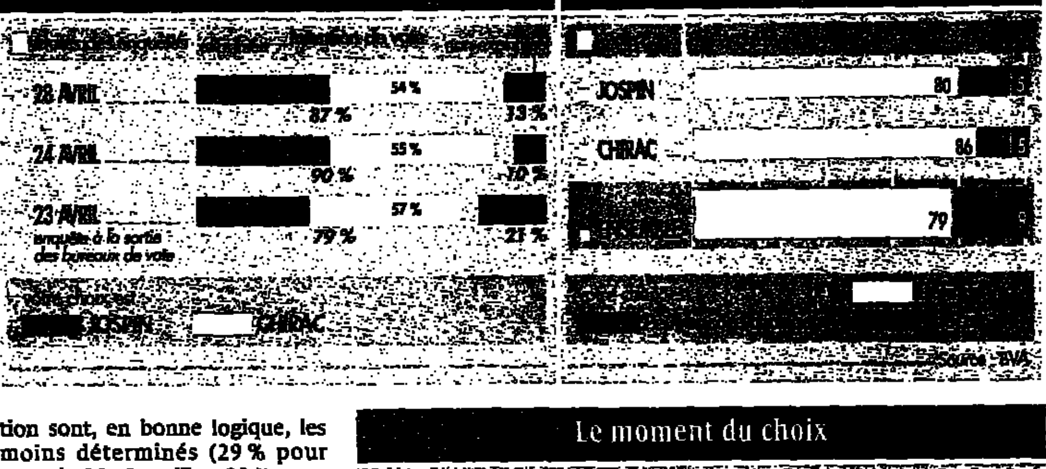
Si Jacques Delors a accueilli favorablement l'idée d'élir un président du Conseil européen, M. Jospin, lui, ne s'est pas prononcé. Plutôt que *d'échafauder des constructions institutionnelles, il fait confiance* à la dynamique politique ; il a tendance à penser que si les Etats membres de l'UE se mettent d'accord sur une conception fondamentale de l'Europe, facteur de paix et de prospérité, ils trouveront facilement les modes d'organisation correspondants. Il s'est prononcé en faveur du vote à la majorité dans les secteurs qui sont mis en commun (mais semble toutefois exclure que des actions militaires européennes puissent être décidées sans l'unanimité des Etats participants) et apparaît beaucoup moins hostile au Parlement européen que son adversaire. Il pourrait même proposer une réforme du mode d'élection des députés européens, afin de créer un lien plus direct avec leurs mandants, dans le référendum institutionnel qu'il a prévu d'organiser rapidement.

Daniel Vernet
et Alain Vernholes

M. Chirac dispose d'une plus grande réserve d'intentions de vote que M. Jospin

Le sondage de BVA pour « Le Monde » montre cependant une légère érosion du maire de Paris

A la veille de la période d'interdiction de publication de sondages électoraux, l'enquête réalisée par BVA pour *Le Monde* montre que Jacques Chirac dispose d'une confortable avance (54 % contre 46 %), en termes d'intentions de vote, par rapport à son adversaire socialiste, alors que 21 % des personnes interrogées restent indécises. Cependant, 18 % des électeurs estiment que le débat télévisé du 2 mai risque de modifier leur vote.



LE DERNIER SONDAGE publiable, réalisé pour *Le Monde* par BVA auprès de 1 006 personnes, vendredi 28 avril, confirme l'avance de Jacques Chirac sur Lionel Jospin dans les intentions de vote. Le maire de Paris obtient 54 % des intentions exprimées, contre 46 % au candidat socialiste, alors que la marge d'erreur statistique liée à la taille de l'échantillon est de deux à trois points. M. Chirac est cependant en baisse de trois points par rapport à l'enquête réalisée à la sortie des bureaux de vote, le 23 avril. Ces résultats sont calculés sur la base des personnes *« certaines d'aller voter »*, soit 83 % de l'échantillon.

Les reports à gauche pour M. Jospin sont bons de la part des électeurs de Robert Hue (85 %), voire de ceux d'Arlette Laguiller (63 %), en dépit des attaques réitérées de la candidate de Lutte ouvrière contre celui du PS. En revanche, seulement 50 % des électeurs ayant fait le choix de Dominique Voynet se reportent sur M. Jospin. A droite, M. Chirac recueille 83 % des électeurs de Philippe de Villiers et seulement 76 % de ceux de M. Balladur (au lieu de 84 % dans une autre enquête de BVA réalisée le 24 avril). Une bonne moitié des électeurs de Jean-Marie Le Pen se portent sur M. Chirac (au lieu de 64 % le 24 avril), alors que 29 % déclarent voter pour M. Jospin.

M. Chirac reste très attractif pour les jeunes de moins de 25 ans et pour les 25-34 ans, alors que son rival l'emporte chez les 35-49 ans. Compte tenu de l'absence au second tour de M. Balladur, M. Chirac devient majoritaire chez les 50-64 ans et chez les plus de 65 ans. L'avance du maire de Paris lui permet de l'emporter dans la plupart des classes sociales, à l'exception des professions intermédiaires (professeurs), des employés et des ouvriers, c'est-à-dire un électorat populaire qui s'est porté au premier tour, dans des proportions non négligeables, sur M. Le Pen et qui semble rejoindre M. Jospin.

INCERTITUDES

Un certain nombre d'incertitudes pèsent néanmoins sur le vote du 7 mai. Selon BVA, 79 % des personnes interrogées assurent que leur choix est *« vraiment définitif »*, alors que 12 % *« pourraient éventuellement changer »*, et 9 % ne sont *« absolument pas décidés »*, soit un total de 21 %. Les électorats de protestation sont, en bonne logique, les moins déterminés (29 % pour ceux de Mme Laguiller, 28 % pour M. Hue, 26 % pour M. de Villiers, 21 % pour M. Le Pen). Il en va de même pour 20 % des électeurs de M. Balladur. Une proportion non négligeable de l'électorat déclare également qu'elle ne prendra sa décision qu'au dernier moment, *« la veille ou l'avant veille du vote »* (5 %), ou même *« le dimanche 7 mai »* (10 %).

L'incertitude réside également dans la faible capacité d'attraction des deux candidats. Seulement 18 % de l'échantillon *« souhaitent vraiment l'élection de Chirac »*, alors que 30 % considèrent qu'il vaut *« mieux Chirac que Jospin »*, soit un total de 48 %. Le choix par défaut l'emporte également très nettement chez le candidat socialiste : 14 % *« souhaitent vraiment l'élection de M. Jospin »*, contre 26 % qui pensent que *« mieux vaut Jospin que Chirac »*, soit un total de 40 %.

D'ailleurs, 18 % des personnes interrogées assurent que le débat télévisé entre les deux candidats *« peut »* modifier leur intention de vote. Deux thèmes s'imposent : 94 % jugent *« indispensable de parler »* de la lutte contre le chômage, 85 % citent *« l'avenir de la Sécurité sociale et des retraites »*. Viennent ensuite, pour 76 % *« la lutte contre les inégalités et l'exclusion »*, pour 74 % *« le système éducatif et l'école »*, pour 71 % *« la lutte contre l'immigration clandestine »*, pour 70 % *« la lutte contre le sida »*, tout comme *« la lutte contre les déficits »*. Ni *« le bilan des deux septennats socialistes »* (37 %), ni *« le bilan de la droite pendant les deux cohabitations »* (33 %) ne retiennent en revanche l'attention.

Gilles Paris

Le moment du choix

JOSPIN 75 5 8
CHIRAC 78 4 7
ENSEMBLE 71 5 10

Source BVA

Le CSA a fixé la programmation de la campagne officielle

UNE DÉCISION du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), publiée au *Journal officiel* du samedi 29 avril, fixe le nombre, la durée et les horaires de programmation des émissions de la campagne officielle du second tour de l'élection présidentielle, qui sera diffusée sur France 2, France 3, France-Inter, Radio-France Internationale et Radio-France Outre-Mer du lundi 1er mai au vendredi 5 mai.

Les candidats ont choisi des modules de trois minutes le premier et le dernier jour, de cinq minutes les autres jours. Ayant fait savoir au CSA qu'ils souhaitaient n'utiliser, sur France 2 et France 3, que soixante-dix-neuf minutes sur les cent vingt qui leur étaient allouées, Lionel Jospin et Jacques Chirac bénéficieront successivement – dans un ordre qui a été fixé par tirage au sort – de quatre passages quotidiens sur France 2 (vers 6 h 20, 9 h 20, 13 h 30 et après le journal de 20 heures)et France 3 (vers 10 h 40, 14 h 30, 18 h 10 et 22 h 55) ; de trois passages télévisés quotidiens sur RFO (à des horaires variables selon les lieux de réception) ; de deux passages radio quotidiens sur France-Inter (vers 13 h 55 et 20 h 10) et RFO (à 13 heures et 20 h 30) ; d'un passage quotidien sur RFI (à 10 h 32 ou 15 h 04 TU, selon la zone de réception).

Lundi 1er mai au matin, la première émission sera consacrée à M. Chirac et la dernière, vendredi 5 mai au soir, à M. Jospin. Quant au face-à-face du mardi 2 mai, il sera retransmis en direct vers le reste du monde par la chaîne internationale francophone TV5 et la banque de programmes mondiale par satellite Canal France International (CFI).

Le candidat de la droite condamne « le parti qui a conduit la France à l'échec »

JACQUES CHIRAC a *« condamné »*, vendredi 28 avril sur TF 1, *« tout ce que Lionel Jospin incarne »*, car *« il est, en réalité, dans toutes ses propositions, le candidat du Parti socialiste et donc du parti qui a conduit la France à l'échec »*. Le maire de Paris a ajouté n'avoir *« aucune espèce d'animosité personnelle »* à l'égard de M. Jospin qui, a-t-il rappelé, *« a été conseiller de Paris »*.

« Pour diriger un grand pays », a encore dit M. Chirac, *« il faut une volonté, une vision, mais aussi beaucoup d'expérience. Il faut avoir appris les choses sur le terrain. Ce n'est pas dans les couloirs d'un parti politique ou dans un ministère qu'on apprend les choses »*. L'ancien président du RPR a affirmé qu'il n'avait *« jamais eu le sentiment d'être sous influence »*, avant d'ajouter : *« Aujourd'hui, je me sens tout à fait détaché de tout lien de subordination intellectuelle à l'égard de quiconque. »*

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **RADICAL : le bureau national de Radical,** réuni jeudi 27 avril, *« appelle tout à fait clairement à voter pour le candidat de la gauche au deuxième tour (...)pour faire barrage à la droite et à l'extrême droite »*. Le mouvement présidé par Jean-François Hory *« condamne très vigoureusement, et d'où qu'elles viennent, les différentes ouvertures faites en direction de l'extrême droite et de l'électorat du Front national »*.

■ **ROYALISTES : la Nouvelle action royaliste (NAR),** située à gauche dans la nébuleuse monarchiste française, a exclu, vendredi 28 avril, de voter pour Lionel Jospin, parce qu'il souhaite réduire la durée du mandat présidentiel à cinq ans. Elle pose plusieurs conditions à un soutien à Jacques Chirac, dont l'abrogation des lois Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. La NAR, dont le porte-parole, Bertrand Renouvin, avait recueilli 0,17 % des voix à l'élection présidentielle de 1974, avait soutenu François Mitterrand en 1981 et 1988.

■ **REGRETS : Charles Millon, président du groupe UDF** de l'Assemblée nationale a regretté, vendredi 28 avril, à Bourg-en-Bresse (Ain), que l'UDF n'ait pas eu un candidat au premier tour de l'élection présidentielle. *« Je suis convaincu que le fait de ne pas avoir été présent posera à l'UDF quelques problèmes (...). Une fois élu, Jacques Chirac aura besoin de deux jambes : RPR et UDF. La question se posera alors de refonder et de réorganiser un courant social et libéral »*, a-t-il déclaré.

■ **SONDAGE : selon une enquête CSA,** réalisée le 27 avril par CSA auprès de 1 005 personnes et publiée dans *Le Parisien* du samedi 29 avril, Jacques Chirac recueille 55 % des intentions de vote au second tour de l'élection présidentielle contre 45 % à Lionel Jospin, alors que 21 % des personnes interrogées estiment qu'elles peuvent encore changer d'avis. Dans un sondage précédent effectué le 23 avril par CSA à la sortie des bureaux de vote, M. Chirac obtenait 58 % des intentions de vote et M. Jospin 42 %.

■ **CHÔMAGE : Michel Rocard** a affirmé, vendredi 28 avril à Chambéry, devant la presse, qu'*« on peut résorber le chômage en dix ans à condition d'abaisser le temps de travail à 32 heures »*. *« Nous ne sommes pas fous, nous ne voulons pas rajouter des charges aux entreprises »*, a ajouté l'ancien premier ministre, en expliquant qu'il fallait *« utiliser les 350 milliards de francs que coûte annuellement le chômage »*.

■ **CFDT : Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT,** demande à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, dans une lettre rendue publique vendredi 28 avril, d'*« exprimer des choix clairs et précis »* sur l'emploi. La veille, le syndicat avait souligné que *« la réduction du temps de travail, massive et diversifiée dans ses modalités, tant dans le privé que dans le public »* était *« un axe majeur de la création d'emplois »*.

DÉPÊCHES

■ **MODESTIE : le Parti socialiste** a commenté, vendredi 28 avril, les chiffres officiels sur la baisse du nombre de demandeurs d'emploi (moins 0,3 % en mars), en estimant qu'*« à ce rythme, il faudrait plus de 25 ans pour résorber le chômage »*. Constatant que la baisse était *« inférieure à 10 000 »*, le PS conseille au ministre du travail, Michel Giraud, de *« rester modeste »* et rappelle qu'en *« deux ans de gouvernement de droite, le nombre de chômeurs a progressé de 300 000 »*.

■ **MUNICIPALES : Catherine Trautmann,** maire socialiste de Strasbourg, quiprésentait, vendredi 28 avril, sa liste pour les prochaines élections municipales, souhaite l'élection de 52 personnes y figurant (contre 45 sur la liste sortante), soit *« environ 54-55 % des voix »*. La liste, qui comporte un tiers de femmes, comprend 44 socialistes et 21 « personnes qualifiées » issues des milieux associatif, syndical et professionnel, parmi lesquelles le juge d'instruction François Guichard, en charge à Colmar des dossiers des accidents des Airbus d'Habsheim et du mont Sainte-Odile.

M. Jospin veut « bousculer les forces conservatrices »

MONT-DE-MARSAN
de notre envoyé spécial

Hôte des lieux, Henri Emmanuelli avait bien fait les choses. Chapiteau pour cinq mille à six mille personnes, bandas pour le rythme, banquet républicain final pour forger le moral, Mont-de-Marsan a réservé, vendredi 28 avril dans la soirée, un accueil pas ordinaire à Lionel Jospin. Présent presque à la même heure, par les subtilités du différé, sur TF 1, il convenait que *« grâce au peuple »*, *« à sa chaleur »*, il avait *« fendu l'armure »* de sa personnalité que l'on pouvait juger *« compassée, trop pudique »*.

En fendant cette foule landaise, M. Jospin n'a pu dissimuler son émotion. *« Je ne sais jamais*, a-t-il confié, *au moment où je fends cette foule fraternelle, ce que sera la nature de mes émotions. Parfois c'est une espèce d'euphorie, parfois une sérénité tranquille, parfois un début d'inquiétude. Ce soir, je me demande si je serai capable d'être dans les dix jours qui viennent à la hauteur. »* *« Oui, oui ! »*, s'exclama la foule dans un même cri du cœur. *« Je crois que oui ! »*, abonda son candidat.

« Lionel, tu es ici chez toi, lui a rappelé M. Emmanuelli, *sur cette terre d'hommes fiers et fidèles, sur cette terre recouverte d'arbres et de forêts, qui est devenue celle de François Mitterrand. »* L'ombre du grand voisin de Latché a plané sur ce rassemblement. Beaucoup espérèrent jusqu'au dernier moment sa visite. Cela devait se faire, mais voyant avec quel entrain Jacques Chirac a commencé, avant le débat télévisé du 2 mai, à l'entreprendre sur le bilan des deux septennats, M. Jospin a préféré jusque-là éviter la photo commune... Après une ultime tractation, le matin même, avec le secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, le chef de l'Etat s'est contenté de faire lire ses vœux de succès par le premier secrétaire du PS. *« Nous nous téléphonons, nous nous voyons, nous nous écrivons*, a souligné M. Jospin. *Que vous soyez rassurés, nous sommes ensemble pour cette nouvelle étape (...). »*

Invoquant Jaurès, Blum et Mitterrand, M. Emmanuelli a assuré que *« la victoire est à portée de main »* et dénoncé *« l'imposture Chirac »* : *« On ne confie pas l'avenir de la France à un homme qui confond action et réflexion et qui demain, par inadvertance, pourrait appuyer sur un bouton rien que pour faire un champignon. »* *« Nous allons bousculer les forces conservatrices*, a prédit M. Jospin, *par une dynamique humaine, affective, politique, celle du peuple qui veut décider de son destin. »* La France, a-t-il conclu, aura le choix, le 7 mai, *« entre une République partagée entre les citoyens ou une République confisquée par un clan du RPR »*.

Daniel Carton

Le message de François Mitterrand

Alors que beaucoup espéraient que le chef de l'Etat fît le court déplacement, vendredi soir, de sa résidence de Latche à Mont-de-Marsan, François Mitterrand s'est contenté d'un bref message aux milliers de personnes rassemblées dans le chef-lieu du département des Landes. Celui-ci a été lu à la tribune par le premier secrétaire du Parti socialiste et président du conseil général de ce département, Henri Emmanuelli. *« Je vous serais reconnaissant,* indiquait en préambule le président de la République, *de saluer en mon nom les militants rassemblés à Mont-de-Marsan. Je regrette beaucoup de ne pas être à leurs côtés d'autant plus qu'il s'agit de Landais auxquels je suis très attachés. » « Vous leur direz mon amitié,* concluait-il, *mes pensées fidèles et les vœux que je forme avec vous tous pour l'élection de Lionel Jospin qui, demain, peut présider, avec les qualités personnelles et les compétences que nous lui connaissons, au destin des Français et de la République. »*

M. Chirac pour un débat parlementaire sur la proportionnelle

INVITÉ du journal de 20 heures sur TF 1, Jacques Chirac a condamné toute modification rapide du mode de scrutin législatif. Faisant allusion à l'intention de Lionel Jospin d'introduire une dose de proportionnelle, le candidat de la droite a déclaré : *« Entre les deux tours, au moment où on sait très bien que M. Le Pen souhaite la proportionnelle, ouvrir ce débat me paraît aux limites du convenable même s'il peut avoir une justification. »* Il a, en effet, ajouté que dans l'hypothèse où il serait élu président de la République, *« les prochaines élections législatives n'auront lieu que dans trois ans »*, et qu'il trouverait, alors *« légitime et normal que le Parlement ait un vrai et large débat sur ce sujet pour indiquer s'il souhaite ou non qu'il y ait une dose de proportionnelle »*.

La droite a rapidement réagi à l'ambition du candidat de la droite d'engager des changements institutionnels. René Monory, président du Sénat, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, ont publié, vendredi 28 avril, un communiqué commun dans lequel il déclare qu'*« attentifs au respect des prérogatives du Parlement et décidés à continuer à coordonner leurs efforts en ce sens »*, ils ont constaté *« avec satisfaction que la revalorisation du rôle du Parlement étaient préconisée par les deux candidats à la présidence de la République »*. Ils se disent donc *« soucieux de ne pas voir le légitime débat institutionnel galvaudé à des fins purement circonstancielles et sont résolus à demeurer très vigilants sur ce point »*.

FONCTIONNEMENT RÉGULIER

A propos des projets de M. Jospin, MM. Monory et Séguin expliquent avoir évoqués ensemble *« les risques de gêne pour le fonctionnement régulier des pouvoirs publics dans le cas où une nouvelle campagne électorale et un scrutin sur un référendum, portant sur les institutions, viendraient s'ajouter aux consultations qui doivent déjà se dérouler au cours de la même période pour le renouvellement des conseils municipaux et, dans l'hypothèse dans laquelle se situe M. Jopsin, de l'Assemblée nationale »*. Ils ajoutent enfin que *« dans le contexte actuel, il était particulièrement nécessaire d'associer pleinement le Parlement aux réformes institutionnelles »*.

Réagissant au texte des présidents des deux chambres du Parlement, l'équipe de campagne de M. Jospin a publié, samedi 29 avril, un communiqué assurant que *« Monory et Séguin jouent les Don Quichotte et les Sancho Pança contre les moulins à vent institutionnels. »*. Ce communiqué rapelle que M. Jospin a précisé que *« conformément à ses propositions, il n'avait pas l'intention d'organiser un référendum avant de dissoudre l'Assemblée nationale. »* Les proches du candidat de gauche estiment, donc, qu'il n'y a pas *« lieu de s'émouvoir de menaces contre le fonctionnement régulier des pouvoirs publics. »*

En effet, lors d'une interview accordée à RTL, vendredi 28 avril, M. Jospin a justifié sa volonté de dissoudre l'actuelle Assemblée nationale au lendemain de son élection à la présidence de la République, mais il a ajouté : *« Je le ferai sur la base du mode de scrutin actuel parce que je ne suis ni un manipulateur, ni un improvisateur. Donc je ne vais pas fabriquer un mode de scrutin nouveau en quelques semaines. »* Mais il a aussi confirmé son intention de procéder à une réforme institutionnelle par référendum, notamment afin de réduire le mandat présidentielle à cinq ans. Il a toutefois précisé : *« Je ne vais pas appeler les Français à voter trois fois en quelques semaines (...) Il ne va pas y avoir eu deux tours d'élection présidentielle, plus un vote sur un référendum, plus un vote pour pour des élections législatives, plus les municipales. On ne va pas harasser les Français d'élections. Mais cela sera fait* [le référendum] *ensuite dans un délai rapide, raisonnable et cela s'appliquera à moi de la façon la plus claire. »*



SOCIÉTÉ

LE MONDE / DIMANCHE 30 AVRIL - MARDI 2 MAI 1995

CENSURE *Le ministère de l'intérieur a interdit « la circulation, la distribution et la mise en vente » en France du livre Le Licite et l'Illicite en islam, du théologien égyptien Youssef Qaradhawi.* ● **L'ARRÊT** précise que cet ouvrage est *« de nature à causer des dangers pour l'ordre public en raison de sa tonalité nettement anti-occidentale et des thèses contraires aux lois et valeurs fondamentales républicaines qu'il contient »*. ● **CETTE DÉCISION** a provoqué la surprise de l'éditeur comme des spécialistes du monde musulman. En vente depuis 1992, ce code de conduite dans la vie quotidienne n'avait suscité aucune polémique. Ouvrage strictement religieux, il ne prône ni le mépris des autres cultes ni la désobéissence envers l'Etat. Au ministère de l'intérieur, on affirme avoir voulu s'attaquer aux *« discriminations contre les femmes »*

Le ministère de l'intérieur interdit un livre sur l'islam

Destinée à protéger « les lois et les valeurs républicaines », cette décision concernant un ouvrage religieux suscite l'étonnement des spécialistes du monde musulman

L'OUVRAGE du théologien égyptien Youssef Qaradhawi *Le Licite et l'illicite en islam* ne figurera plus, en France, sur les tables des librairies spécialisées. Le ministère de l'intérieur vient d'en interdire *« la circulation, la distribution et la mise en vente »*. L'arrêté, paru au *Journal officiel* du vendredi 28 avril, précise que cet ouvrage *« étranger »* est *« de nature à causer des dangers pour l'ordre public en raison de sa tonalité nettement anti-occidentale et des thèses contraires aux lois et valeurs fondamentales républicaines qu'il contient »*. En conséquence, il est interdit *« sur l'ensemble du territoire »*.

Cette décision a provoqué la stupeur aux éditions Al Qalam. Publié par ses soins depuis 1992, l'ouvrage n'avait, selon elles, *« jamais posé de problème »*. Alors que le ministère de l'intérieur affirme lui avoir demandé des explications en janvier, l'éditeur assure n'avoir jamais entendu parler de quoi que ce soit. Il souligne que dès 1990 le livre, coédité par Okad à Paris (disparu depuis) et Rayhane au Maroc, était distribué. Même texte, même traducteur – Al Qalam affirme n'avoir corrigé que les fautes d'orthographe, notamment la transcription du nom de l'auteur, Youssef Quardhaoui devenant Youssef Qaradhawi.

Un théologien particulièrement réputé que cet imam proche des Frères musulmans égyptiens. Avec son compatriote Mohammed Ghazali, il est l'un des commentateurs les plus écoutés du Coran. Ses livres, souvent traduits, se sont vendus par millions dans l'ensemble du monde musulman. Considéré comme un « modéré », M. Qaradhawi a même été appelé dans les années 80 par le président algérien Chadli pour diriger l'université Emir-Abdlekhader de Constantine. *« C'est l'islam officiel, institutionnel ; rien à voir avec le militantisme violent »*, résume Séverine Labat, spécialiste de l'islamisme algérien à la Fondation nationale des sciences politiques.

Alors que reproche-t-on à ce texte qui puisse justifier pareille décision ? L'interdiction d'un livre « islamiste » est chose exceptionnelle. En 1994, le ministère avait bien proscrit une série d'ouvrages du théologien sud-africain d'origine indienne Ahmed Deedat. Mais ceux-ci s'en prenaient violemment aux autres religions. L'année précédente, des publications de la Fraternité algérienne de France (FAF) avaient également été retirées de la circulation. Mais, en s'attaquant alors à une organisation proche du Front islamique du salut (FIS), le ministère pouvait prétendre lutter contre un mouvement politique prônant la violence.

Rien de tout cela, cette fois. L'ouvrage incriminé est une sorte de code de conduite du bon musulman. En trois cent soixante-trois pages, il balaye l'ensemble des aspects de la vie quotidienne : les aliments et la boisson, l'abattage légal, la chasse ; le mariage, les rapports entre époux ou encore entre parents et enfants ; les relations commerciales, sociales et les loisirs... Il recommande le port du voile, justifie la polygamie. Mais pas la moindre considération politique, ni la plus petite attaque contre l'Etat ou les autres religions. Le précis de Youssef Qaradhawi appelle au contraire à l'amitié entre les différentes confessions. Certes, reconnait le théologien, *« le Coran lui-même interdit d'être gentil avec les mécréants et de les prendre pour amis intimes. (...) Mais le sens de ces versets n'est pas absolu. »* Cette interdition ne touche que *« les ennemis de l'islam »*, autrement dit ceux qui manifestent *« leur aversion pour les musulmans »*. Il recommande même de prêter *« une attention particulière aux gens du Livre (juifs et chrétiens) »* et de manifester à leur égard *« bonté et générosité »*.

Au ministère de l'intérieur, on reconnaît que l'ouvrage ne constitue *« pas un appel au crime »*. Toutefois, souligne André Damien, conseiller de Charles Pasqua chargé des cultes, et maire (CDS) de Versailles, *« il piétine certains principes républicains, comme l'égalité des sexes. Lisez donc la page 207... »* M. Qaradhawi y affirme la nécessaire soumission de la femme envers son mari et recommande à celui-ci, en cas de rébellion, d'employer *« tous les moyens possibles en commençant par la libre parole, le discours convaincant et les sages conseils. Si cette méthode ne donne aucun résultat, il doit la bouder au lit dans le but de réveiller en elle l'instinct féminin et l'amener ainsi à lui obéir pour que leurs relations redeviennent sereines. Si cela s'avère inutile, il essaye de la corriger avec la main, tout en évitant de la frapper durement et en épargnant son visage. » « Cela ne veut pas dire qu'on la frappe avec un fouet ou avec un morceau de bois »*, tient à préciser le théologien.

Des lignes qui, à en croire les spécialistes de l'islam, fleurissent dans la plupart des précis de théologie islamique. Le ministère entend-il alors tous les interdire ? *« Bien sûr que non*, réplique André Damien. *Nous avons choisi celui-là parce qu'il a un très grand succès. C'est une mesure pédagogique. »* Une condamnation pour l'exemple, en somme.

Une grande première, en tout cas, assurent les orientalistes. *« Jusqu'à présent, on s'attaquait à l'islamisme en tant que mouvement politique*, souligne Olivier Roy, chercheur au laboratoire monde iranien du CNRS. *Mais on prenait bien garde de ne pas attaquer l'islam. Là, on vise la religion en tant que telle. Si on est cohérent, on interdit le Coran. Et, dans la foulée, le catéchisme. Le pape ne dit-il pas que les lois de Dieu passent au-dessus des lois de la République ? Et puis on poursuivra l'Eglise pour discrimination parce qu'elle interdit aux femmes de devenir prêtres. Ça n'a aucun sens. Sauf celui de tomber entre les deux tours de l'élection présidentielle. »*

Attaque frontale contre l'islam ? Coup électoral de dernière minute ? Rien de tout cela, assure-t-on au ministère de l'intérieur. *« L'islam est une religion comme une autre »* et la sortie du décret dans l'entre-deux-tours n'est qu'*« un hasard du calendrier administratif »*. Tout viendrait donc du *licite* et de l'*illicite*. Licite, l'aide entre musulmans et non-musulmans. Licites, le chant et la musique. Mais illicites les pots-de-vin et l'espionnage.

Nathaniel Herzberg

3615 Electre...

Il suffit d'interroger sur un Minitel 3615 ELECTRE, la banque de données du Syndicat national de l'édition (SNE) – qui recense tous les livres disponibles en français – pour savoir qu'on peut trouver le *Mein Kampf* de Hitler dans une édition de 1980 (Nouvelles éditions latines, 210 F), ainsi que – dans une édition de 1985 chez Picollec –, des entretiens avec Léon Degrelle, le chef du parti fasciste belge Rex : *« Le dernier des "Volksführer" nommés par Hitler qui soit encore vivant »*, précise la notice (444 p., 130 F). La quasi-totalité de l'œuvre de Paul Rassinier, l'un des premiers négationnistes, est disponible elle aussi : cinq livres, l'un aux Nouvelles éditions latines, les autres aux éditions de la Vieille Taupe. Parmi eux, *Le Véritable procès Eichmann ou les vainqueurs incorrigibles* (1983, 250 p., 85 F) et *Le Drame des juifs européens* (1985, 220 p., 90 F), avec cette précision : *« Etude en désaccord avec les thèses officielles. L'ouvrage minimise les chiffres admis. »* Enfin, *Le Précis de l'Affaire Dreyfus* (1909), qui fut le « bréviaire » de l'Action française pour « expliquer » la culpabilité de Dreyfus, est épuisé mais a été réédité en 1987 aux Editions du Trident.

Les publications interdites

● **Racisme.** En 1993, six publications étrangères ou d'origine étrangère à caractère raciste, antisémite ou pronazi ont été interdites de circulation, de distribution et de mise en vente en France. Il s'agit des *Extraits des annales de la brigade SS Wallonie* (éditions Cedade), *Ce qui s'est vraiment passé à Oradour-sur-Glane* de Bernard Molinier, *Cedade* (éditions Revista Cedade, Barcelone), *L'Uomo libero* (Edizioni dell'Uomo libero, Milan), *L'Empire invisible* et *Croix de feu* (éditeur Léon Van den Bossche). Par ailleurs, treize ouvrages étrangers français ont été refoulés de notre territoire.

● **Islamisme.** En 1994, plusieurs arrêtés ont été publiés au *Journal officiel* interdisant la circulation, la distribution et la mise en vente de publications islamistes de nature à causer *« des dangers pour l'ordre public en raison de leur tonalité violemment occidentale et de l'incitation à la haine »* qu'elles contiennent. Il s'agissait tout particulièrement de plusieurs écrits du théologien sud-africain d'origine indienne Ahmed Deedat (*Comment Salman Rushdie a leurré l'Occident, Crucifixion ou Cruci-fiction, La Bible est-elle la parole de Dieu, Mohamed ou le successeur naturel du Christ*, etc.). D'autre part, le 6 août 1994, plusieurs autres publications ont été interdites : *Al Ansar, Al Ribat, El Djihad, Al Fath Al Moubine, Front islamique du salut, armée islamique du salut.*

COMMENTAIRE

ARRIÈRE-PENSÉES

Peu de livres sont interdits en France. Outre quelques ouvrages pornographiques qui peuvent être retirés de la vente aux mineurs ou d'affichage, bon an, mal an, une petite douzaine de livres de *« provenance étrangère »* sont frappés d'un arrête d'interdiction ou d'une décision de *« refoulement du territoire »*, en application d'un décret de 1939 incorporé à la loi sur la presse de 1881. Il s'agissait exclusivement, jusqu'à présent, de publications de caractère nazi, négationniste et antisémite. A cette catégorie s'étaient ajoutés, l'an passé, les périodiques proches des islamistes du FIS tenant la chronique de la lutte des *« resistants »* algériens contre la *« junte »*.

L'interdiction dont vient d'être frappé par le ministère de l'intérieur *Le Licite et l'Illicite en islam*, sorte de catéchisme musulman, apparait d'un tout autre ordre. Ce code de conduite du bon musulman est un livre strictement religieux, largement diffuse en France depuis 1992, où l'on cherche en vain des traces de la *« tonalite nettement anti-occidentale »* qu'invoque Charles Pasqua pour justifier sa sanction.

Cette manière de première, s'agissant d'un livre musulman, conduit à s'interroger sur les réelles motivations d'une interdiction brutale et, en particulier, sur la date à laquelle elle intervient. Que le couperet tombe sur une publication islamique en pleine campagne électorale marquée par la chasse aux voix d'extrême droite laisse en tout cas planer le doute sur les arrière-pensées du ministre de l'intérieur dont la situation politique n'est guère confortable. A moins que M. Pasqua n'ait seulement voulu sanctionner un ouvrage où l'on peut lire ce vieux précepte : *« A celui qui ecoute les conversations des autres contre leur gré, on lui versera du plomb fondu dans ses deux oreilles le jour de la Résurrection »*...

Philippe Bernard

En France, un adulte sur deux n'est pas protégé contre la diphtérie

DANS SON DERNIER bulletin épidémiologique hebdomadaire, daté du 11 avril, la direction générale de la santé publie une étude menée auprès de 1 004 patients, reçus dans les services des urgences de trois hôpitaux universitaires, à Clermont-Ferrand, à Nantes et à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), qui révèle les faiblesses de la couverture vaccinale des adultes contre la diphtérie. Dans l'ensemble de la population étudiée, le taux de *« protection certaine »* contre la maladie atteint 49,3 %, celui de l'*« absence complète de protection »* 20,4 %, ces pourcentages variant considérablement en fonction de l'âge et du sexe des patients.

« Comme ailleurs en Europe, observent les épidémiologistes, *la moitié environ des adultes sont mal ou non protégés. »* La protection tombe avec l'âge : de 95 % chez les jeunes Français de 15 à 24 ans grâce aux vaccinations de l'enfance, elle chute à 46 % chez les adultes âgés de 40 à 65 ans et à 33 % chez les plus de 65 ans. Les femmes apparaissent plus vulnérables : 39 % d'entre elles ont une protection certaine, contre 58 % des hommes. 25 % de la population féminine est, en outre, dépourvue de toute immunité, contre 14 % des hommes. Cette différence pourrait être expliquée, indique l'enquête, par *« la relance immunitaire secondaire aux vaccinations du service militaire »*. *« Non seulement notre calendrier ne comporte pas de revaccination systématique des adultes*, commentent les chercheurs, *mais il est admis aussi que la protection immunitaire induite par l'anatoxine diphtérique* [le vaccin] *n'est pas très durable. »*

RÉAPPARITION SPECTACULAIRE

Infection contagieuse due au bacille de Klebs-Löffler, baptisé *Corynebacterium diphteriae*, la diphtérie avait à peu près été éliminée d'Europe occidentale grâce à la vaccination généralisée, obligatoire en France depuis une loi du 12 août 1938, avant de réapparaître de façon spectaculaire dans les pays d'Europe orientale à partir de 1990.

L'épidémie qui sévit dans cette région du monde a essaimé dans les Etats frontaliers, et elle est loin de s'éteindre. En 1994, selon les observations des centres de contrôle épidémiologique américains (CDC), au moins vingt cas de diphtérie *« importée »* ont été recensés en Europe, notamment en Bulgarie, en Finlande, en Allemagne, en Norvège et en Pologne. Les prévisions pour l'année 1994 dans les pays de l'ancien bloc communiste annonçaient 30 000 cas et, sur plus de 18 000 cas déclarés jusqu'au mois d'août, 70 % à 80 % des malades avaient plus de 14 ans. En 1992, la mortalité avait été de 5 %.

La médiocre couverture vaccinale des enfants et l'insuffisance des vaccinations de rappel chez les adultes ont largement contribué à cette flambée épidémique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait conseillé à tous les pays européens de s'assurer que 95 % au moins des enfants reçoivent quatre doses de vaccin avant l'âge de 2 ans et une dose de rappel au début et à la fin de leur scolarité dans le primaire. Les auteurs de l'étude recommandent le renforcement du programme de revaccination antidiphtérique de l'adulte, *« en instituant comme aux Etats-Unis un rappel décennal et en y ajoutant éventuellement, selon la proposition de l'OMS, le remplacement systématique par l'association tétanos-diphtérie du rappel antitétanique occasionnel »*.

L. F.

A situation sociale comparable, les élèves étrangers réussissent mieux que les enfants français

A SITUATION sociale comparable, les élèves étrangers ou issus de l'immigration réussissent mieux leur scolarité que les enfants français. Cette conclusion, la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale la livre dans une étude menée sur 27 000 collégiens entre 1989 et 1994 et publiée dans la revue *Education et Formations*. Elle confirme et détaille le succés relatif des enfants immigrés, qu'ils soient étrangers ou de parents étrangers, français mais parlant une langue étrangère à la maison, ou encore arrivés en France après plusieurs années passées hors du pays.

A première vue, l'origine étrangère constitue pourtant un handicap. Alors que, parmi les élèves français entrés en 6[e], 74,1 % parviennent en 4[e], générale sans redoubler et 48,3 % atteignent, sans trébucher, une seconde générale ou technologique au bout de quatre ans, les enfants étrangers ne sont respectivement que 63,9 % et 32,7 % à réussir pareil sans-faute. De même, une naissance à l'étranger, des parents arrivés en France depuis moins de vingt ans ou encore une langue maternelle étrangère entravent également la réussite scolaire.

Du moins apparemment. Car l'étude montre qu'un handicap peut en cacher un autre, déterminant celui-là. Si les enfants immigrés réussissent moins bien, c'est tout simplement qu'ils sont issus de milieux défavorisés. Pères ouvriers ou chômeurs, mères peu diplômées, familles nombreuses, ils cumulent tous les facteurs traditionnellement négatifs pour la réussite scolaire. Cela imposait donc de travailler à situation sociale comparable. Et, là, le constat est édifiant : les petits immigrés réussissent mieux que leurs camarades français.

DES PARENTS MOTIVÉS

En effet, à la sortie de 3[e], la DEP estime que l'écart entre enfants français et étrangers de situations sociales comparables est de 7 points en faveur des seconds. De même, tous les *« attributs etrangers »* – langue, lieu de naissance, ancienneté des parents en France – agissent comme autant de facteurs positifs. Pour peu qu'il soit né en France et qu'il ne parle que le français à la maison, le jeune étranger creuse un écart de 13 % sur son condisciple tricolore. Des avantages particulièrement nets chez les enfants originaires d'Asie du Sud-Est, du Maghreb et de Turquie.

Reste donc à en comprendre la cause. Pour les spécialistes du ministère, il faut la chercher dans l'extraordinaire motivation des parents étrangers. Convaincus que le salut de leurs enfants passe par l'école, ils pousseraient ceux-ci beaucoup plus avant dans les études que les parents français. *« Le fait d'être de nationalite étrangère accroît fortement le souhait d'études longues »*, affirment les chercheurs. Ce phénomène se retrouve en fin de collège : *« Les familles étrangères ou issues de l'immigration expriment plus souvent un premier vœu d'orientation en seconde générale ou technologique. »*

C'est donc le tableau d'une école plutôt intégratrice qui nous est brossé par cette étude. Loin d'être égalitaire, elle favorise le succès des categories aisées de la population. Mais au pays des pauvres, nous explique-t-elle, les étrangers ont un peu plus de chance que les autres d'être roi.

N. H.

★ *Education et Formations*, n° 40, direction de l'evaluation et de la prospective (DEP). 55 F.

Et Saïgon devint Ho Chi Minh-Ville

En quelques heures, il y a vingt ans, le dernier président de la République du Sud-Vietnam était passé d'une offre de cessez-le-feu ignorée par Hanoï à un ordre de reddition sans conditions

IL avait été sensible à la *« grâce incomparable »* d'un tir de balles traçantes. Il s'était identifié au pilote de Phantom qui trouvait *« si beaux les missiles sol-air quand ils montaient vers son avion pour le tuer »*. Journaliste, futur dialoguiste du film *Apocalypse Now*, Michael Herr avait noté mieux que tout autre *« l'exquise perfection »* que pouvait atteindre la guerre américaine au Vietnam *« quand toute sa machinerie fonctionnait correctement »*. Mais, à la fin des années 60, à la sortie de son livre *Dispatches*, il n'avait pas imaginé l'apothéose du spectacle tel qu'on pouvait l'observer à la terrasse de l'hôtel Continental dans la nuit du 29 au 30 avril 1975, la dernière nuit de Saïgon.

L'ennemi était parvenu aux portes de la ville au crépuscule. Il avait procédé à d'ultimes tirs d'intimidation. Les foyers d'incendie étaient les seules sources d'éclairage dans les quartiers du centre privés d'électricité. Puis les éléments s'étaient mis au diapason des humains, de longs éclairs d'orage avaient strié le ciel pour une tombée de rideau à laquelle les envoyés spéciaux, ruminant déjà des articles dont beaucoup ne seraient jamais expédiés, trouvaient évidemment un côté « wagnérien ».

Alors, les Américains avaient allumé des feux de Bengale orange sur les terrasses des hôtels et sur le toit de leur ambassade. Continuant l'évacuation des Vietnamiens classés *endangered*, les hélicoptères Chinook se posaient en catastrophe, faisaient le plein de passagers et repartaient vers le *Midway* ou l'*Enterprise* en attente à la limite des eaux territoriales. Quelques pilotes sud-vietnamiens avaient, eux aussi, donné le rendez-vous de la dernière chance à des parents et des amis en haut d'un immeuble. Quand le groupe était réuni, il faisait sauter l'ascenseur pour décourager les autres candidats au départ. L'heure n'était plus au sentiment. Il était déjà loin le temps où les gracieuses Kim et May abordaient le Blanc dans la rue pour lui demander s'il ne voulait pas les épouser, au moins le temps de partir à l'étranger avec un visa salvateur.

Ceux qui avaient renoncé à tout espoir de fuite ne perdaient pas une minute pour le grand pillage. Policiers en tête, ils convergaient vers les bâtiments abandonnés par l'Amérique et enfonçaient les portes avec une sorte d'ivresse où se mêlaient un obscur besoin de revanche sur l'Occident vaincu qui les abandonnait à leur sort et le souci de faire des provisions de disques, de réfrigérateurs, de postes de télévision, en prévision des pénuries communistes. La « machinerie » américaine fonctionnait encore, y compris pour répercuter sa défaite. A quelques centaines de mètres du Caravelle, dans les bureaux de l'agence UPI encore branchée sur Hongkong, les opérateurs impassibles continuaient à taper les articles des journalistes du monde entier rédigés dans des langues qu'ils ne connaissaient pas. Quelques heures plus tard, le premier geste des vainqueurs sera de neutraliser ce réseau. Saïgon, à la « une » de tous les journaux du monde, deviendra une ville coupée de l'univers. Il faudra attendre le 7 mai pour que les envoyés spéciaux soient autorisés à expédier, via Hanoï, leurs premiers récits sous forme de « télégrammes » kilométriques dont les demoiselles des postes, imperturbables, compteront les mots un à un.



FONDS DE L'AGENCE VIETNAMIENNE DE PRESSE/COLL. NICOLAS CORNET

30 avril 1975 : les « bo doi », soldats nord-vietnamiens, sur leur char, devant le palais présidentiel.

Que signifie l'aube dans une ville qui n'a pas dormi ? Simplement que le vol des hélicoptères américains est encore plus acrobatique que pendant la nuit, certains soldats vietnamiens, furieux d'être abandonnés, profitant de la lumière du jour pour leur tirer dessus. Le dernier *staccato* de ce ballet obsédant a sans doute été entendu à 8 heures.

ALORS, des soldats abandonnent armes et uniformes dans les caniveaux de la rue Tu-Do et s'égaillent en maillot de corps. Ils sont insultés par quelques passants. Depuis l'offensive du 9 mars contre Ban-Me-Tuot, à 350 km au nord-est de Saïgon, sur les hauts plateaux, l'armée sud-vietnamienne n'a pratiquement pas résisté, sauf à Xuan-Loc, près de la capitale, où il fallut plusieurs divisions nordistes pour faire sauter l'ultime verrou. Dans les antiques tractions avant Citroën qui cherchent encore à fuir vers le delta, dans les immeubles du centre-ville où toutes les fenêtres sont fermées malgré la chaleur, on sait qui va fouler les trottoirs sales de la capitale vaincue : non pas les révolutionnaires sudistes, mais les *bo-doï*, les soldats du Nord.

> « Vous avez rendu un grand service au Vietnam en empêchant que Saïgon ne soit détruite, soyez en remercié », déclara sobrement un officier nordiste

Les Saïgonais devinaient que tout était fini depuis le 8 avril. Ils avaient dans les oreilles le mugissement des réacteurs du F-5, piquant ce jour-là vers le palais présidentiel pour tirer plusieurs roquettes en direction d'une salle blindée où le président Thieu était en conférence avec des généraux. Selon l'explication officielle, son pilote, un lieutenant sud-vietnamien, n'avait pas supporté d'être séparé de sa famille, demeurée à Da-Nang après la chute de la ville. Le général Thieu s'était enfui aux Etats-Unis peu après. Très vite, le vice-président Huong, récusé comme interlocuteur valable par l'adversaire, avait dû remettre les *« pleins pouvoirs »* au général Minh. Le dernier président de la République du Sud-Vietnam avait fait semblant de croire qu'il y avait encore quelque chose à négocier. Il avait parlé de l'envoi d'une délégation à la conférence de La Celle-Saint-Cloud. Il avait aussi demandé le départ immédiat des *« attachés militaires américains »*. En quelques heures, le 29 avril, il était passé d'une offre de *« cessez-le-feu »* ignorée par Hanoï à un ordre de reddition sans conditions.

Général « neutraliste », coqueluche des médias étrangers, « tombeur » de Diem et ennemi de Thieu, le « grand Minh » réussira-t-il sa sortie ? Vers midi, le 30 avril, les journalistes convergent tout naturellement vers le Dinh Doc Lap, le palais présidentiel. Les Martiens venus du Nord sont là, rue Tu-Do, à 100 mètres de l'Assemblée nationale. Vêtus de vert, ils répondent timidement à de non moins timides vivats. Tout a été si rapide, tellement silencieux après le vacarme de la nuit, qu'on baigne dans une atmosphère d'irréalité. On dit – mais que n'a-t-on pas dit ? – qu'un tankiste égaré demanda à un Saïgonais le chemin du palais, dans cette ville où il n'avait jamais mis les pieds, ces pieds chaussés des célèbres « sandales Ho Chi Minh », dont la semelle était faite d'un morceau de pneu. En tout cas, un char se présente devant le Dinh Doc Lap et enfonce la grille. Des voitures le suivent. Leurs occupants montent l'escalier d'honneur et ouvrent la porte du bureau où le général Minh les attend avec quelques membres d'un « gouvernement » formé la veille. *« Vous avez rendu un grand service au Vietnam en empêchant que Saïgon ne soit détruite, soyez-en remercié »*, déclare sobrement un officier nordiste.

L'hôtel Caravelle, qui appartient à l'archevêché, est le premier à pavoiser aux couleurs du GRP. Le Gouvernement révolutionnaire provisoire, composé de communistes sud-vietnamiens, est toujours invisible, mais les résistants de la vingt-cinquième heure se manifestent avec emphase devant les caméras des journalistes occidentaux. Souriants, presque timides devant une population manifestement réservée, les *bo-doï*, eux, bivouaquent devant des bars à hôtesses fermés *« pour cause de réparations »*.

Quelques drapeaux tricolores avaient surgi à des fenêtres, émouvante et dérisoire protection pour le grand saut dans l'inconnu aux premières heures de la journée. Paris a conseillé de rester sur place à la colonie française, forte de plusieurs milliers de personnes. Jusqu'à la fin, l'ambassadeur, Jean-Marie Mérillon, a misé sur la « troisième force » et le général Minh pour des négociations de la dernière chance. La France, qui n'avait d'ailleurs pas d'autre carte à jouer, a perdu son pari, mais une partie de la population compte encore sur son pouvoir d'influence. A l'hôpital Grall, ses médecins militaires soignent indistinctement les blessés nordistes et sudistes. Les donneurs de sang sont appelés à l'hôpital. On transfuse sans relâche, à l'écoute de la radio révolutionnaire, dont le bulletin du soir annonce *in fine* : *« Saïgon libérée porte désormais le glorieux nom de Ho-Chi-Minh. »*

Réveil matinal le lendemain, dans une ville que les vainqueurs ont déjà « sonorisée ». Des haut-parleurs invitent la population à défiler pour la Fête du travail. Ce n'est qu'une répétition pour les « fêtes de la libération » qui ont lieu huit jours plus tard, pour le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de l'« oncle Ho ». Un peuple muet assiste alors au défilé des tankistes gantés de blanc sur des chars qui auraient pu l'anéantir si le général Minh s'était « obstiné ». Déjà, les mauvaises nouvelles commencent à affluer : obligation de se faire recenser pour les membres de l'ancienne armée « fantoche » ; autodafés ; suicides de militaires sudistes désespérés. L'ambassadeur Mérillon a attendu cinq jours avant d'être reçu par des officiels qui n'ont même pas daigné décliner leur identité. Le GRP est introuvable. Quand la France le « reconnaît » officiellement, le 14 mai, on sait dans feu Saïgon qu'il ne s'agit plus que d'une fiction.

EN ville, on mesure l'insondable tristesse d'interlocuteurs vietnamiens qui avaient d'abord pris le parti d'espérer. On apprend que, du côté de l'ancien cap Saint-Jacques, la mer ramène déjà les cadavres des premiers « boat-people », mais le mot n'existe pas encore.

Quelques mois plus tard, cependant, on reçoit les premières nouvelles des rescapés de la mer, des Philippines ou de Hongkong. Il faudra du temps pour que l'opinion prenne conscience de l'ampleur du problème, puis le Vietnam fera de nouveau la « une ». Jean-Paul Sartre et Raymond Aron oublieront leur brouille idéologique pour soutenir le comité « Un bateau pour le Vietnam » après une spectaculaire poignée de main à l'hôtel Lutétia le 20 juin 1979.

Un mois plus tard, sous l'égide des Nations unies, quarante et un pays participeront à une conférence internationale sur le problème des réfugiés indochinois. Amère victoire pour les révolutionnaires, ce constat de faillite sera dressé à Genève, la ville qui avait donné son nom aux accords de partage du pays après Dien-Bien-Phu. Le 19 juillet, le président Carter ordonnera à la VII[e] flotte américaine de porter secours aux Vietnamiens que *l'Ile-de-Lumière* ne pouvait pas sauver tout seul en mer de Chine.

AVEC la bénédiction de l'ONU, la Navy secourait des survivants dans les mêmes eaux que celles qui portaient ses bâtiments pour l'appontage des derniers hélicoptères en provenance de Saïgon, le 30 avril 1975. Le paradoxe était trop fort pour perdurer. Avant même la chute du mur de Berlin, un certain communisme agonisait. L'instinct de survie commandait aux dirigeants de relâcher la bride sur une population indomptée et de s'ouvrir un peu à l'étranger. Bientôt, il suffirait d'acheter un billet au tarif charter pour revenir à « Honda City », pétaradante de tous ses deux-roues, débordante de vitalité, renaissante sinon au capitalisme, du moins à la débrouille désentravée. Après des années de « rééducation », les Saïgonais reprenaient certaines habitudes du « fantochisme ». Sans la certitude que la page révolutionnaire est tournée, les Etats-Unis ne passeraient sans doute pas aussi facilement aux aveux. Le vieux général William Westmoreland ne regrette rien, mais l'ancien secrétaire à la défense McNamara vient de faire une accablante autocritique au sujet d'un conflit qui a coûté la vie à 58 000 soldats américains : *« Nous, membres des administrations Kennedy et Johnson, qui avons participé aux décisions sur le Vietnam, nous nous sommes lourdement trompés. »*

Aujourd'hui, Trinh Thi Ngo a soixante-cinq ans. Les GI l'appelaient « Hanoi-Hannah » à l'époque où elle animait à la radio communiste une émission de propagande qui leur était spécialement destinée. Elle vit à Ho Chi Minh Ville. Certains de ses anciens « auditeurs » américains lui rendent visite en touristes, a-t-elle confié à un journal britannique. *« Chaque nuit nous écoutions votre voix, maintenant nous pouvons enfin voir votre visage »*, lui disent ces hommes âgés dont elle peuplait la solitude de soldat. Chef des opérations navales en 1970, l'amiral Elmo Zumwalt commanda l'épandage de « l'agent orange », puissant défoliant, sur les rivières et les canaux vietnamiens. Son fils, « Elmo III », n'était pas un planqué. Il participa lui-même à des patrouilles particulièrement dangereuses dans les zones « traitées » par les bons soins de son père. En 1988, il est mort d'une forme de cancer rare, probablement dû à l'agent chimique. Quand il a découvert sa maladie, « Elmo III » n'a rien renié de l'action paternelle, parce que, pensait-il lui-aussi, elle avait permis de sauver la vie de milliers de soldats américains. Devenu consultant en Virginie, l'amiral estime toujours que *« ce qui devait être fait devait être fait, parmi toutes ces choses horribles qu'impose la guerre »*, mais il est retourné au Vietnam pour rencontrer d'anciens ennemis ayant survécu à l'« agent orange ».

Les Français ne pratiquent pas le même genre de tourisme. Ils sont néanmoins nombreux à revisiter un pays où encore 70 000 personnes parlent couramment leur langue, selon les chiffres du Haut Conseil de la francophonie. Le « retour à Saïgon » est devenu un genre littéraire dans lequel l'auteur est porté par le sujet. *« Celui qui découvre l'Asie par le Vietnam s'expose à être déçu partout ailleurs »*, confie le photographe Raymond Depardon à son compagnon de voyage Jean-Claude Guillebaud (*La Colline des Anges, retour au Vietnam*, de Jean-Claude Guillebaud et Raymond Depardon, Seuil, 1993). Quelle revanche, et sur le communisme, et sur la période yankee !

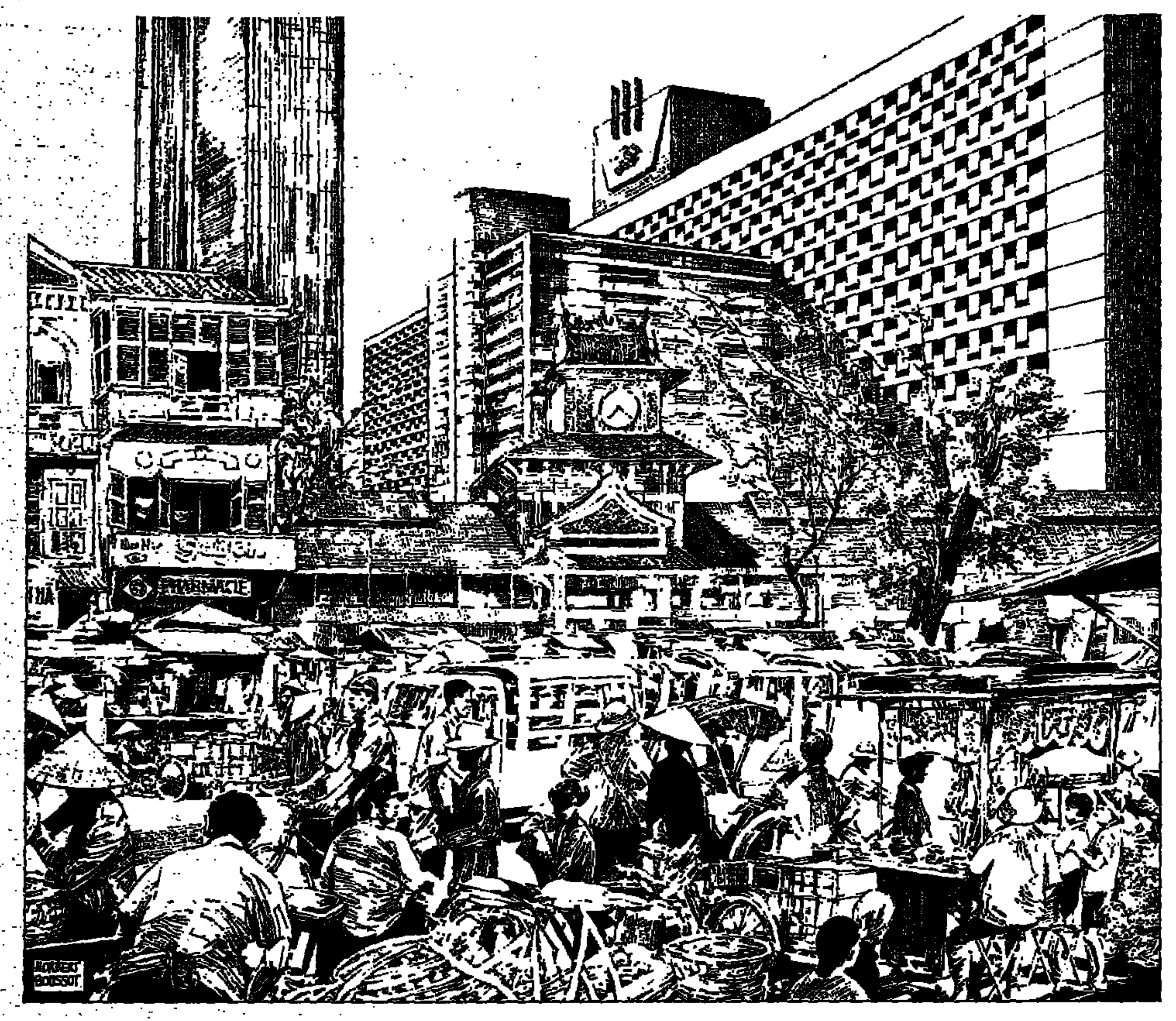
Jean de la Guérivière

1954-1975 : de la chute

- **7 mai 1954** : chute de Dien Bien Phu ; le 21 juin, la signature des accords de Genève met fin à la guerre de la France au Vietnam.
- **Avril-mai 1955** : la France cède la place aux Etats-Unis, dont un protégé, Ngo Dinh Diem, est chef du gouvernement sud-vietnamien ; ce dernier fera savoir qu'il n'est pas lié par l'accord de Genève.
- **20 décembre 1960** : création du FNL au Vietnam du Sud
- **8 février 1962** : création d'un commandement militaire américain à Saïgon.
- **1er novembre 1963** : Diem est renversé et tué.

هكذا من الأصل

Le visage de l'ex-capitale du Vietnam ne cesse de se transformer. Elle a été la première ville du pays à s'être réanimée, après les traumatismes subis lors de conflits interminables et sanglants



Renaissance d'une cité

UN nourrisson endormi dans les bras, la jeune femme n'arrête pas de s'exclamer en regardant défiler rues et gens à travers la vitre du minibus climatisé qui la conduit chez ses beaux-parents, après cinq années d'absence. *« Que les maisons sont belles ! Et les habits... »* Liêu le répétera vingt fois pendant l'heure que dure le trajet. *« J'ai ramené des kilos de savon, mais on doit trouver de tout ici »*, dit-elle en passant devant les épiceries qui débordent sur les trottoirs.

Assis à côté d'elle, leur aîné âgé de deux ans sur les genoux, Vong, le mari, est moins loquace. Il éprouve du mal, dans cette banlieue de Ho Chi Minh-Ville, où il a pourtant vécu sa jeunesse, à reconnaître son chemin ; à telle enseigne qu'il laissera, sans réagir, la voiture passer devant la maison de son père. Les chaussées ont été refaites, et certaines maisons réalignées. Les habitations restaurées se retrouvent coincées entre des constructions neuves et clinquantes.

Liêu et Vong n'étaient âgés que de vingt et un ans quand, en 1990, ils se sont enfuis du Vietnam. *« Mes parents*, explique le jeune homme, *nous jugeaient trop jeunes pour que l'on se marie. »* Il ne dit pas si son père et sa mère, de très pratiquants catholiques originaires du Nord, éprouvaient également quelques réticences à voir leur fils épouser une bouddhiste du Sud. Après une semaine de bateau, ils ont échoué en Indonésie, à Galang, un camp de réfugiés géré par le HCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Là-bas, ils ont vite déchanté. Depuis l'année précédente, les pays d'accueil s'étaient entendus pour ne plus prendre de réfugiés non politiques. Il leur a cependant fallu un bon délai pour admettre l'évidence : la seule issue, dans leur cas, serait le « rapatriement volontaire ». Entre-temps, leurs deux enfants étaient nés.

Ils ont donc demandé, par lettre, à leurs parents de leur pardonner leur faute. Ce qui a été accepté par retour du courrier. Filmée par Leandro Manfrini, de la télévision suisse italienne, l'intensité des retrouvailles est, paradoxalement, soulignée par une grande pudeur, comme un instant d'amour pur. Liêu s'est assise un peu à l'écart lorsque sa belle-mère et son mari se sont enlacés, sans se regarder, sur une banquette, les yeux baignés de larmes, comme s'ils ne parvenaient pas à prendre conscience de leur commun bonheur. Parallèlement, habitués à être dorlotés, couverts de baisers, les deux petits sont passés d'une paire de bras à une autre. *« Je leur ai pardonné, mais je ne les aurais pas laissés revenir si la situation au Vietnam n'avait pas radicalement changé »*, nous a déclaré le père de Vong, aussi ému que sa femme.

« C'est vrai que Saïgon s'est transformée, surtout depuis 1992 », explique un entrepreneur local. *« La ville est plus riche qu'avant 1975. »*

> « La crise est passée et nous entrons dans une phase de stabilisation et de décollage »

APRÈS des années de stagnation, Ho Chi Minh-Ville a été la première des villes du Vietnam à se réanimer quand, à la fin des années 80, l'économie s'est libéralisée et le pays s'est ouvert sur le reste du monde. Du coup, surtout depuis 1993, la municipalité dispose de fonds. Après la réfection des chaussées du centre-ville, c'est le tour des trottoirs, dotés d'un dallage orné de dessins. Le marché Bên-Thanh regorge de fruits, et l'or s'étale dans les échoppes qui l'entourent. S'il n'y a encore que trois immeubles de plus de seize étages, les chantiers en cours laissent prévoir, dans le centre, un horizon urbain de gratte-ciel dans une dizaine d'années. Une société taïwanaise a signé, en octobre, un contrat de 524 millions de dollars pour la construction d'un ensemble qui comprendra un centre d'affaires de trente-six étages.

Voilà vingt ans, lors de sa reddition, Saïgon était avant tout une société de consommation qui avait en bonne partie vécu, pendant une dizaine d'années, de la présence dans ses murs de dizaines de milliers d'étrangers et des retombées d'un important corps expéditionnaire américain. Ses deux aéroports, celui de Tan Son Nhat, en bordure de la ville, et celui de Bien Hoa, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest, ont été, en 1969-1970, les plus fréquentés de la planète. Mais le trafic y était essentiellement militaire. Aujourd'hui, des avions civils décollent de Tan Son Nhat ou y atterrissent toutes les dix minutes. Après avoir été pratiquement déserté pendant dix ans, le terminal de l'aéroport a été refait et les projets d'extension se multiplient, car l'aéroport doit pouvoir accueillir, en l'an 2000, huit millions de passagers, contre un million six cent mille en 1993.

« Nous traversons une phase de défoulement total », juge pour sa part Trinh Cong Son, l'auteur-compositeur et peintre originaire de Huê, qui s'est réinstallé en 1979 à Ho Chi Minh-Ville. *« Pour l'instant, le neuf fascine »*, dit-il. Une entreprise française restaure l'hôtel de ville au style rococo qui ferme le large boulevard Nguyen Huê, lequel vient d'être débarrassé de deux rangées de kiosques inesthétiques. Dans quelques années, cette artère sera prolongée par un pont qui enjambera la rivière de Saïgon, qui demeure un véritable fleuve à la hauteur de la ville. De l'autre côté, à l'intérieur de la boucle, le lieu-dit de Thu Thiem, qui abrite encore des rizières derrière un rideau de petites maisons, se transformera alors en un quartier moderne. Mais, pour l'instant, le boulevard Nguyên Huê accueille, une fois par semaine, de très jeunes acrobates sur VTT, un vélo qui se loue moins de 3 francs l'heure. Le spectacle, qui attire une véritable foule, n'est pas du goût des nouveaux trois ou quatre-étoiles riverains, à cause des embouteillages qu'il provoque.

A la sortie de l'école, les jeunes filles troquent leurs si élégantes tuniques blanches, dont le port est obligatoire, contre des minijupes ou des pantalons et des blouses bouffantes. A la saison des mariages, qui précède le Têt (le Nouvel An, célébré le 31 janvier), plus les réceptions sont clinquantes – robes de mariée occidentales, cortèges, fleurs de plastique –, plus la fête est réussie. En attendant que davantage de familles puissent se doter de caméras, ce goût pour tout ce qui est jugé neuf fait l'affaire des photographes semi-professionnels, car tout semble prétexte à une pose : une lanterne, un bouquet de fleurs, une fontaine, une statue, même l'enseigne lumineuse d'un restaurant.

POUR l'instant, la plupart des indicateurs sociaux sont au vert, de la fréquentation scolaire à la dotation des collèges en laboratoires, en passant par la reconstitution d'un corps d'infirmiers ou par la lutte contre la prostitution et la drogue. Le revenu annuel par tête est estimé à plus de 800 dollars, soit plus de trois fois la moyenne nationale. De 1993 à 1994, le nombre des magnétoscopes pour cent ménages est passé de 17,9 à 33 ; celui des véhicules à deux roues – moyen de transport le plus utilisé –, de 54 à 63 ; et celui des réfrigérateurs de 23 à 25. Selon les calculs de la mairie, les Saïgonnais qui vivent encore en dessous du seuil de pauvreté ne représentaient plus en 1994 que 11,8 % de quelque cinq millions d'habitants, contre 19,5 % l'année précédente. Le pourcentage des ménages qui disposent de revenus inférieurs à 50 francs par mois et par tête n'était plus que de 2,8 % l'an dernier, contre 4,4 % en 1993.

« La crise est passée et nous entrons dans une phase de stabilisation et de décollage », estime Lê Ngoc Huê, directeur du bureau des statistiques de la ville. Hô-Chi-Minh-Ville connaît, en effet, une expansion exceptionnelle, avec un taux de 14,5 % en 1994. Elle bénéficie du transit de 60 % du commerce extérieur du pays et, depuis l'ouverture du Vietnam aux investissements étrangers, elle a attiré le tiers du total. Ses ports vont être réaménagés. La zone franche de Tan Thuan, la première du pays, qui représentera, une fois terminée, un investissement de 600 millions de dollars, accueille de premiers locataires qui bénéficient déjà d'un terrain d'entraînement de golf.

Les Taïwanais, pour leur part, doivent financer, pour un montant de 242 millions de dollars, la construction de « Saïgon-Sud », un complexe urbain de de 26 000 hectares susceptible d'accueillir, au bout du compte, trois cent mille habitants et qui comprendra une ville universitaire, un centre de haute technologie ainsi qu'un palace de 500 chambres. A 30 kilomètres au nord de la ville, les 100 hectares de l'ancienne base américaine de Long-Binh vont être transformés en une zone industrielle par une société mixte financée par des Thaïlandais.

Voilà quelques années, l'ouverture du pays et la normalisation des relations avec la Chine avaient provoqué une invasion de produits de contrebande qui s'entassent encore, en ce qui concerne l'électronique, sur les trottoirs du quartier chinois de Cholon ou du Cho Cu, le vieux marché du premier arrondissement, en plein centre. Mais les produits fabriqués au Vietnam commencent à devenir compétitifs, surtout depuis l'an dernier et dans le secteur des vêtements. Si l'on inclut la zone industrielle de Bien Hoa et d'autres régions limitrophes, riches en plantations et maraîchers, Ho Chi Minh-Ville est devenue un grand centre de production. *« C'est la différence essentielle avec le Saïgon d'avant la libération, qui était avant tout un centre de consommation et de spéculation subventionné par l'intervention américaine »*, estime un officiel vietnamien.

CERTES, Ho Chi Minh-Ville n'échappe pas à la règle qui veut que toute croissance rapide creuse les inégalités entre les revenus. Environ 10 % des cinq millions de Saïgonnais sont des résidents illégaux qui végètent dans des bidonvilles ou sur les trottoirs de la ville. La municipalité évalue à quarante-sept mille le nombre de ménages installés dans des bidonvilles. Mendicité, fouille des poubelles, rapines, prostitution, petite délinquance et même trafic de drogue sont visibles, y compris dans le centre de la ville. Des familles entières campent encore là où les trottoirs sont mal éclairés ou lorsque les riverains sont plus indulgents. A Tan Binh, des familles de vendeurs de billets de loterie, de crèmes glacées ou de cireurs de souliers s'entassent parfois par dix ou douze dans une seule pièce avec prise d'eau et toilettes sur le palier.

La ville attire, cependant, beaucoup de monde et, dans de nombreux quartiers, cohabitent aujourd'hui des Vietnamiens originaires de toutes les régions du pays, venus par vagues successives au fil des combats, des changements politiques ou des périodes de dépression économique. Les associations de peintres ou d'écrivains comptent, dans leurs rangs, un bon nombre d'artistes du Centre et du Nord. L'ancienne Saïgon est ainsi devenue, en l'espace d'un quart de siècle, un point de rencontre, ce qui contribue à sa vitalité.

> « C'est la différence essentielle avec le Saïgon d'avant la libération, qui était avant tout un centre de consommation et de spéculation, subventionné par l'intervention américaine »

Cependant, si deux cent vingt mille familles de Ho Chi Minh-Ville ont des parents à l'étranger, dont ils reçoivent encore une assistance financière ou technique, le mythe du cousin de Californie s'estompe avec les retours croissants des Viêtnamiens d'outre-mer, pour affaires ou en visite familiale. *« Nos compatriotes, que l'on croyait si bien installés et si fortunés à l'étranger, ont l'air tellement heureux de retrouver les habitudes du pays que les gens croient de moins en moins au mythe »*, résume Trinh Công Son, en ajoutant : *« Le Vietnamien n'est à l'aise que chez lui. »* Liêu et Vong, les amants de Galang, ne le contrediraient pas. Lors de leur retour, ils n'ont jamais paru penser au procès officiel que l'on faisait ici, voilà quelques années, aux *« traîtres »* qui fuyaient en bateau le Vietnam.

Jean-Claude Pomonti

de Dien Bien Phu... à celle de Saïgon

- **6 février 1965** : début des raids aériens américains contre le Nord puis intervention des forces terrestres américaines.
- **17 juin 1965** : le général Thieu devient chef de l'Etat.
- **30 janvier 1968** : offensive du FNL, dite du Têt, à Saïgon et contre plusieurs grandes villes du Sud.
- **13 mai 1968** : début des conversations de Paris entre Américains et Nord-Vietnamiens.
- **15 janvier 1969** : accord pour passer à des négociations à quatre, c'est-à-dire incluant le Vietnam du Sud et le FNL.
- **19 juin 1969** : formation d'un Gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP).
- **4 mai 1972** : suspension à Paris des entretiens à quatre, qui reprendront en juillet.
- **18 octobre 1972** : le président Thieu accepte le cessez-le-feu mais refuse de signer l'accord mis au point à Paris.
- **27 janvier 1973** : signature des accords de Paris ; en mars, ouverture à La Celle-Saint-Cloud des entretiens entre les deux parties sud-vietnamiennes.
- **Avril 1974** : suspension des entretiens de La Celle-Saint-Cloud.
- **24 mars 1975** : Huê tombe aux mains du GRP ; le 29, chute de Da Nang.
- **17 avril 1975** : au Cambodge, les Khmers rouges entrent à Phnom-Penh.
- **21 avril 1975** : M. Thieu démissionne ; le vice-président, M. Tran Van Huong lui succède.
- **26 avril 1975** : M. Huong demande au Parlement de l'autoriser à désigner le général Minh pour lui succéder et négocier avec *« l'autre côté »*.
- **30 avril 1975** : évacuation des derniers Américains de Saïgon.

Le Monde

« Putsch mou » à Pékin

LA crise qui vient d'éclater au sein de la municipalité de Pékin est loin d'être un événement anecdotique. Cet épisode comporte quantité d'enseignements pour les pays qui, par la force des choses, sont amenés à traiter avec la Chine. Depuis presque dix-neuf ans, après les remous qui ont suivi la mort de Mao Zedong, ce pays fait, à l'intention du monde industrialisé et démocratique détenteur des capitaux nécessaires à son propre développement, une promesse – implicite d'abord, explicite ensuite – : celle d'atteindre à terme une certaine normalité dans le fonctionnement de ses instances dirigeantes ; en sorte que puisse s'instaurer une coopération économique à double sens, au bénéfice de chacun. Ce qui supposait que la Chine se plie enfin à des règles non seulement économiques, mais aussi politiques, proches de celles qui ont cours dans les plus performantes sociétés du monde.

Cette promesse, que Deng Xiaoping voulait laisser en héritage, pâtit de la destitution inopinée puis de l'arrestation d'un dirigeant de la stature de Chen Xitong, premier secrétaire du comité du Parti communiste pour la ville de Pékin. Plus que la personnalité de la victime, tout aussi coupable que la plupart des autres dignitaires chinois de mauvaises actions envers la population, ce sont les circonstances de son éviction qui attirent l'attention. Tout indique – déploiement de forces armées autour du bastion administratif du dirigeant déchu, rumeurs de trois nouveaux suicides, au moins, dans les rangs de ses proches – qu'il est le premier à tomber dans une sorte de « putsch mou » provoqué par l'héritier en titre du régime, Jiang Zemin, chef de l'Etat, du parti et de l'armée. Le prétexte d'une enquête sur des malversations économiques est en effet bien faible, comparé aux puissants intérêts politiques en jeu.

Il s'agit, en fait, d'un épisode dans la passation des pouvoirs à une génération de responsables qui, en raison de leur âge, n'ont joué aucun rôle dans les guerres qui constituent le mythe fondateur de la Chine populaire. Or, la partie se joue sur une toile de fond où les règles institutionnelles ont peu de poids face aux rapports de forces bruts, avivés par l'imminence de la disparition du patriarche. L'équilibre au sein du pouvoir est loin de ressembler à celui qui prévalait à la mort de Mao. Les provinces, alors, ne comptaient guère. Aujourd'hui, la poussée shanghaïenne qu'incarne Jiang Zemin – premier « patron » de la Chine « communiste » à n'avoir exercé aucune fonction de très haut niveau au gouvernement central avant qu'il n'ait accédé à la magistrature suprême – traduit un basculement en faveur des provinces, plus riches et dynamiques qu'un Etat qui tire sa tradition jacobine de deux millénaires de bureaucratie impériale.

Aucun gouvernement étranger – à commencer par ceux du G7 – n'a encore pris en compte cette mutation. Les derniers soubresauts qui agitent la capitale d'un pays siégeant au Conseil de sécurité des Nations unies montrent qu'il en est grand temps.

Le chantage de M. Le Pen

IL reste désormais une semaine à M. Chirac et à M. Jospin pour convaincre les Français qu'ils feront, l'un ou l'autre, le meilleur président de la République de ce pays pour les prochaines années. Cette semaine, sans sondages publics, va être marquée par plusieurs « effets » qui joueront positivement ou négativement sur les deux candidats restés en lice. Le maire de Paris pouvait compter – enfin – sur un phénomème d'union majoritaire, samedi 29 avril, avec le rassemblement de Bagatelle, en présence d'Edouard Balladur et de ses fidèles. L'ancien ministre de l'éducation nationale, lui, compte – beaucoup – sur le duel télévisé qui l'opposera à son rival, mardi 2 mai, alors qu'une dynamique le porte depuis le premier tour.

Entre ces deux dates, M. Chirac et M. Jospin vont devoir compter – aussi – avec « l'effet » du 1er mai, que Jean-Marie Le Pen veut monopoliser au profit du Front national et que des syndicats, une fois de plus divisés, tenteront mollement de lui contester. Le chef de l'extrême droite est-il l'arbitre du second tour que l'on présente ici et là ? Il faut d'abord constater que l'importance de son score (15 % des voix) donne à la France le triste privilège d'être un des pays d'Europe où l'extrémisme de droite, avec ou sans les voix de Philippe de Villiers, est le plus puissant. Il faut toutefois ajouter que ce résultat, en hausse de moins d'un point par rapport à 1988, n'est pas à la hauteur de l'objectif de M. Le Pen, qui pensait bien, cette fois, participer à la finale dans l'espoir de voir expérimentées ses solutions radicales. Ecarté, il veut peser sur le scrutin, car aucun des deux prétendants ne sera élu sans une partie de ses voix. A sept ans d'intervalle, le président du FN a changé ses priorités. A l'anti-mitterrandisme de 1988 qui représentait « le pire » face au « mal » incarné par « le candidat résiduel », ainsi qu'il avait baptisé le maire de Paris, M. Le Pen préfère en 1995 un anti-chiraquisme forcené qu'il oppose à l'image « respectable » du candidat socialiste. En 1988, une majorité de l'électorat lepéniste avait cependant préféré « le mal » au « pire » et les intentions de vote manifestées pour le 7 mai prochain montrent que ces électeurs protestataires ne sont toujours pas enclins à suivre l'analyse du chef de l'extrême droite.

Le but de M. Le Pen est, avant tout, de se comporter en chien dans un jeu de quilles. Lui-même, une partie de son état-major et les plus fanatiques de ses militants rêvent d'une victoire de M. Jospin et d'élections législatives où la gauche ne sortirait pas gagnante. Le président du FN prétend qu'il serait alors en mesure d'offrir sa personne à la France et « la grande alternance » qui l'accompagnerait. Une autre partie de son entourage mise sur M. Chirac, dans l'espoir de s'arranger avec la droite parlementaire. Plutôt que de céder à la tentation de discours opportuns sur l'immigration clandestine et la sécurité, en forme de clin d'œil à cet électorat, on voudrait espérer que M. Chirac et M. Jospin s'accordent, au moins, sur la stratégie de déstabilisation de la droite et de la gauche élaborée par M. Le Pen.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du Monde des débats ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'information décalée

L'AVIS DU MÉDIATEUR

LE TITRE était assez explicite et ne laissait guère de doute sur le contenu et le ton du billet qu'il recouvrait. Il n'empêche : l'article intitulé « Les fils spirituels du "petit père Combes" », publié dans *Le Monde* du 11 avril au centre de la première page, a ému quelques-uns de nos lecteurs, choqués de voir leur journal traiter aussi légèrement, aussi injustement et à cet emplacement, une manifestation de libres-penseurs. Rappelons que celle-ci reprenait, à la Mutualité, la tradition anticléricale du banquet du Vendredi saint, fort à l'honneur au dix-neuvième siècle, et qu'à cette occasion tout le folklore des « bouffeurs de curés » a refleuri avec éclat.

Le Monde n'aurait sans doute pas prêté plus d'attention à ces agapes iconoclastes si, précisément, elles n'avaient pas restauré une archaïque contre-célébration de la Cène, alors que la libre-pensée semble avoir dépassé ce genre d'arguments. Il en a donné un bref récit d'une neutralité ironique, plus destiné à faire sourire qu'à scandaliser les calotins et les anti-calotins.

Dans la mesure où il assume pleinement la publication de cet article, les protestations publiées ci-dessous n'appellent pas d'autres commentaires, sauf sur deux points concernant l'auteur du billet et la place de celui-ci en première page.

Certains de nos correspondants s'étonnent de voir traiter par le spécialiste des questions religieuses l'actualité de la libre-pensée, comme si sa spécialité le disqualifiait pour approcher ceux qui combattent la religion. Si l'on devait entrer dans cette logique, il faudrait appartenir à la paroisse pour pouvoir en parler et, en tous domaines, choisir les journalistes suivant leurs croyances, inclinations politiques, conceptions philosophiques, caractéristiques sociales et autres critères prétendument appropriés. Et, par exemple, dépêcher auprès de M. Le Pen, ou de M. Hue, des collaborateurs plutôt proches d'eux ! Il n'en est pas ainsi, on s'en doute.

Les affectations, à l'intérieur de la rédaction du *Monde*, ne se fondent pas sur les convictions privées des journalistes, mais sur leur compétence professionnelle, qui les conduit à devenir, le cas échéant, des spécialistes reconnus, mais non militants, ou à se prêter davantage aux opportunités de la mobilité entre les divers postes et services. Si neutre que soit l'auteur d'un article, l'emplacement de celui-ci, surtout lorsqu'il s'agit de la première page, ne l'est pas, nous fait-on aussi remarquer. C'est exact, et c'est l'occasion de s'expliquer sur la fonction de l'information qui est quotidiennement mise en valeur au centre de cette page, le « ventre » comme nous disons.

La « une » est la vitrine du journal, l'endroit où il présente ce qu'il a de mieux en tenant compte d'une hiérarchie de l'information qu'il n'est pas le seul à établir. L'actualité impose aussi la sienne, suivant des critères reconnus de la profession. Dans sa nouvelle présentation, *Le Monde* a décidé de renforcer sa singularité en se démarquant ostensiblement de l'information obligée pour en révéler une autre, différente, décalée par rapport aux urgences du jour, qu'on ne trouvera pas ailleurs, et sûrement pas à une telle place. Cela nous oblige à sortir de la pression et de la routine de l'actualité dominante pour ouvrir, à la « une », une fenêtre sur des faits, des paysages, des gens, des comportements, qui, pour n'être pas forcément spectaculaires, n'en sont pas moins significatifs de ce qui se passe dans notre environnement. Ces coups de projecteurs ne consacrent donc pas l'importance, au regard du reste de la page, du sujet retenu, plutôt sa singularité ou, du moins, celle que nous y voyons. Exercice délicat, dont la pratique quotidienne est aléatoire et la finalité pas toujours comprise, comme on vient de le voir. Autant de difficultés stimulantes pour les rédacteurs et, espérons-le, les lecteurs.

L'ANARCHIE, LA VRAIE

La rédaction en chef ne prétend pas, en revanche, avoir voulu innover en laissant passer, dans *Le Monde* du 26 avril, ce titre : « L'itinéraire meurtrier d'« anarchistes » américains » (à propos de l'enquête sur la tragédie d'Oklahoma City). Elle regrette l'emploi, fût-ce avec des guillemets, d'un terme qui désigne une conviction politique précise, dont ne se réclament pas les individus ainsi désignés. La Fédération anarchiste dénonce justement cette dérive sémantique en relevant un autre exemple, dans le numéro du 25 avril : « Le Zaïre s'enfonce dans l'anarchie et la misère ». Ce n'est pas davantage un choix politique, et même pas un choix. Il arrive aux anarchistes de penser que l'on s'enfonce autant dans le capitalisme et l'exclusion et qu'ils n'y sont aussi pour rien...

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

TROP FACILE

J'ai été choquée du ton tendancieux et ironique avec lequel Henri Tincq a rendu compte du banquet du « vendredi-dit-saint » des libres-penseurs de toute obédience. Il est trop facile de les présenter comme des ringards mesquins, traversés par des « querelles de clocher », d'insister sur le menu et d'en faire de joyeux pochards qui ne sauraient s'exprimer que « verre à la main », de glisser un perfide « pêle-mêle » qui leur refuse unité et cohérence, de reprendre presque uniquement des jeux de mots d'un goût certes douteux (Jeanne d'Arc et Cauchon), de les associer sournoisement à l'extrême droite à propos de l'archevêque de Paris. Non seulement c'est trop facile, mais ce n'est pas très honnête. Athée convaincue, intéressée par le pouvoir de la religion, je n'ai jamais adhéré à un de ces mouvements, mais je suis persuadée qu'ils ont à nous transmettre des idéaux autrement profonds et intéressants que ce dont il ressort de cet article. N'est-il pas paradoxal de l'avoir confié au spécialiste des questions religieuses ? Est-il le mieux placé pour comprendre et présenter objectivement le point de vue des anticléricaux et des athées ? La différence de ton est criante avec le papier consacré au pèlerinage étudiant de Chartres (p. 13). Là, aucune ironie de mauvais aloi. Et pourtant, ne pourrait-on, de mauvaise foi, présenter ces jeunes catholiques comme un ramassis de paumés fanatisés, incapables de trouver seuls leur raison de vivre et raccrochés à leur religion comme à une bouée ? Vous avez amplement raison de ne pas le faire, mais alors ayez la même impartialité vis-à-vis des athées. Quoi qu'on en dise, le pouvoir de l'Eglise est encore trop fort dans nos sociétés, et de nombreux exemples (Irlande, Pologne, Amérique latine, Philippines) montrent qu'elle abuse toujours de sa position dominante.

Marianne Béthery,
Paris

L'OFFENSIVE CLÉRICALE

Dans l'article d'Henri Tincq (du 11 avril) consacré à une réunion-repas de libres-penseurs (à laquelle je n'assistais pas), on peut lire : « A les entendre (les libres-penseurs), la laïcité est menacée par une hydre cléricale renaissante. »

En réalité, l'Eglise n'a jamais renoncé à régenter les mœurs, les esprits, les consciences, au besoin en invitant ses fidèles à la non-soumission à la loi républicaine (voir la dernière encyclique). C'est pourtant bien cette loi qui garantit la liberté religieuse.

L'Eglise ne respecte ni le pluralisme de pensée ni la non-croyance.

Le pape lui-même a qualifié de « mission d'Eglise » le financement, par la collectivité publique, de l'enseignement confessionnel. C'était déjà (et encore) une ingérence dans les affaires intérieures de la République. Sans la mobilisation laïque du 16 janvier 1994, l'Eglise obtenait satisfaction sur un point essentiel : garder le statut privé de ses écoles tout en obtenant leur financement public, immobilier compris.

L'offensive cléricale contre la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat est constante : « Il faut redéfinir les conditions de la séparation de l'Eglise et de l'Etat », dit Mgr Lustiger.

Un dernier point : la tentation de l'ordre clérical n'est-elle pas, bien que souvent masquée, très présente dans le discours de certains candidats à la présidence de la République ?

Le fanatisme islamique me fait peur, mais pas davantage que l'intolérance de l'Eglise catholique.

Gérard Le Corre,
Suresnes, Hauts-de-Seine

OPÉRATION PARTISANE

Le Monde se dit un journal d'information, objectif et impartial. J'y trouve régulièrement des articles ou comptes rendus sur des opinions ou activités religieuses, la plupart du temps catholiques, ce qui est normal dans notre pays. Mais je constate, à mon grand regret, que jamais on ne voit apparaître les opinions des penseurs libres (qui n'appartiennent pas tous, et de loin, à la « libre-pensée »), ou des rationalistes (qui n'appartiennent pas tous, et de loin, à l'Union rationaliste) ou encore des matérialistes (qui ne sont pas tous, et de loin, des adeptes du soi-disant « matérialisme dialectique » marxiste). Non qu'il n'y ait de manifestations de ceux-ci : mais nous n'apprenons, le 11 avril, l'existence de l'une d'entre elles que par un billet incisif et railleur, en première page s'il vous plaît, d'Henri Tincq, qui n'hésite pas à se moquer des opinions qui ne lui plaisent pas, et à faire avec Jean-Marie Le Pen un rapprochement qui confine à la diffamation. Opération partisane plus que discutable sur le plan de l'éthique, aussi bien que du renom du journal. J'ai cherché, en vain, dans *Le Monde* de la veille et du jour, un compte rendu objectif ou la publication d'un communiqué qui n'a pas dû manquer d'exister.

Si l'on en croyait la « grande » presse, la société de nos pays se composerait à 99,9 % de croyants des diverses religions, catholiques, autres chrétiens de diverses obédiences, musulmans, quelques bouddhistes, etc. On maintient la fiction qu'il n'existerait pratiquement pas de ces gens qu'on nomme dédaigneusement d'un terme négatif, « athées », sans considération aucune pour leur avis, les déclarant « matérialistes », « libres-penseurs » ou « rationalistes » (...). C'est, en fait, de la désinformation. Car les penseurs libres et conscients de l'être existent bien : ils sont au moins 20 %, sans compter tous ceux (la forte majorité) qui se disent chrétiens et vivent absolument comme s'ils ne l'étaient pas.

Dr J. G. Rozoy,
Charleville-Mézières

LE SENS DU MOT « ANARCHISTE »

Suite au titre figurant dans *Le Monde* du 26 avril « L'itinéraire meurtrier d'« anarchistes » américains », je crois devoir vous rappeler le sens du mot « anarchiste ». L'anarchiste est celui qui se réclame d'une société autogestionnaire où n'existent aucune hiérarchie ou autorité. Il est donc désireux d'une société holiste. Ce n'est en aucun cas un marginal patriote et violent comme le sont Timothy McVeigh ou Terry Nichols. A force de confondre l'extrême gauche non violente et l'extrême droite fasciste, on en arrive à une désinformation totale. D'ailleurs, quel anarchiste digne de ce nom se réclamerait-il des Etats-Unis ?

Cédric de Bellaing,
Enghien-les-Bains

PERTE DE SENS ?

La « communication » est qualifiée, sous la plume d'André Laurens (*Le Monde* daté 16-17 avril), de « procédure unilatérale »... Le bon sens est troublé.

Une telle idée (largement) reçue résulte (hélas !) d'une victoire sémantique, au cours des deux dernières décennies, des publicitaires, qui ont paré de prétentions communicantes leur information promotionnelle.

Si l'on veut observer la pratique sociale, hors d'un microcosme quelque peu superficiel mais amplifié par les médias, et qui galvaude les mots, la communication, notamment publique, au « guichet » d'un service ou dans une enquête d'utilité publique, est partage et échange de l'information.

Il revient au journaliste d'exiger des institutions publiques qu'elles remplissent ce devoir de communication plutôt que de désigner celle-ci comme « ennemie de la morale publique ». (*Le Monde* du 26 janvier).

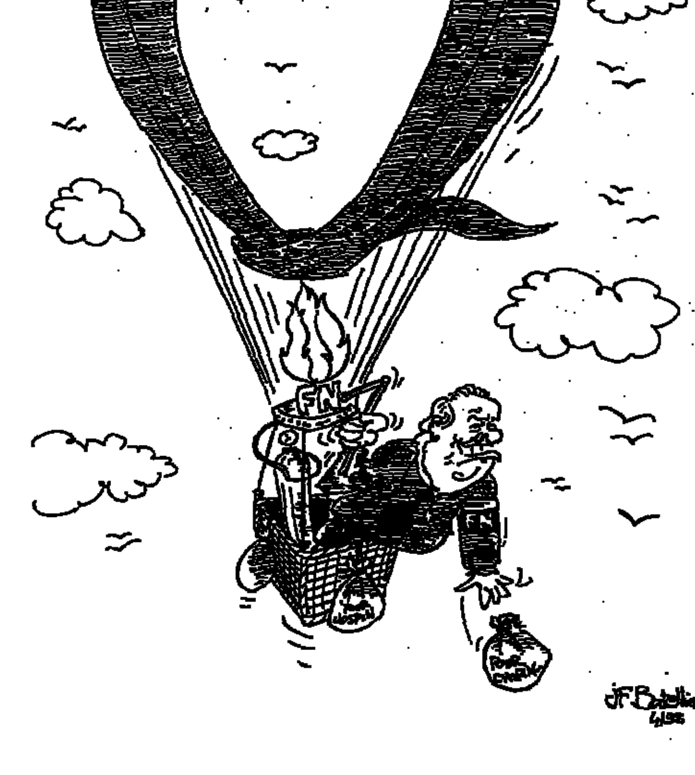
Certes, à une époque où l'information est (encore hélas !) de plus en plus dans les médias un produit concurrentiel proposé unilatéralement (et dans l'immédiateté) au consommateur de « nouvelles », on peut espérer, avec André Laurens, que « la tâche d'informer suppose la vérification,... la comparaison des sources ». Mais la garantie du citoyen dans un Etat de droit réside dans le débat contradictoire d'une communication authentique interactive.

Enjeu essentiel pour une démocratie et sa communication publique, le droit à l'information passe par le devoir de communication.

Pierre Zémor,
conseiller d'Etat,
auteur de *La Communication publique*
(PUF, « Que sais-je ? »)

TRAIT LIBRE





Naissances

M. et Mme A. LE GRAND,
M. et Mme J.-F. ANQUETIL,
Marianne et Guillaume ANQUETIL,
ont le bonheur d'annoncer la *naissance de*

Jean,

le 25 avril 1995.

Noureddine et Karima

ont la joie d'annoncer les *naissances de*

Naïm,

chez Karim et Kerstin MEJDOUB,

né le 5 avril 1995, à Freiburg.

Maeva,

chez Sadri et Christine MEJDOUB,

née le 18 avril, à Senlis.

De Tokyo.
29-2 - Ichibancho,
Chiyoda - Ku.T 102.

Anniversaires de naissance

– 30 avril 1905 - 30 avril 1995,

Bon anniversaire !

Daoudi.

Luc, Cécile, Mathias, *Simon*, *Jérémie*, Samuel, Daniel, Yaël.

Mariages

M. Lucien SGHERRI
et Mme, née Jocelyne PERSE,
sont heureux de faire part du mariage de leur fils,

Guillaume,

avec

Mlle Sandrine ROBERT,

célébré ce jour dans l'intimité familiale.

7 chemin de l'Ermitage,
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

Décès

- Nicole Borde,
son épouse,
Dominique et Constance Borde,
Jacques et Muriel Vuillième,
Jean-François et Nicole Borde,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et son arrière-petit-fille,
Ses frères et sœurs,
ont la douleur de faire part *du décès de*

Philippe BORDE,

survenu le 27 avril 1995, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mai, à 9 h 30, en l'église Saint-Martin de Louveciennes, *suivie de l'inhumation* au cimetière de Louveciennes.

15, rue de l'Etang,
78430 Louveciennes.

– Mme Raymond du Bois,
son épouse,
M. et Mme Philippe du Bois,
Romain, Laurent, Maxime,
Mme Anne Lepoutre-du Bois,
Marine, Naïké,
M. et Mme Jacques Sleghem-du Bois,
Toh,
ses enfants et petits-enfants,
ont *la douleur de faire part du décès du*

docteur Raymond DU BOIS,
professeur émérite
à l'université Lille-II,
radiologiste des Hôpitaux,

survenu le 27 avril 1995.

16, avenue Foch,
59800 Lille.

– Marie-Anne Leca,
François Leca *et* Marie-Noëlle, née Regien.
Christian Lepagnot et Françoise, née Leca,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

Pascaline LECA,
née Guidoni,

le 15 avril 1995, à Paris,

et rappellent le souvenir de sa fille,

Marie-Dominique LECA-GOUGEON,
† 1981.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu, le 22 avril, à *Calenzana (Haute-Corse).*

– Nouméa (98) - *Le* Port-Marly (78).

Jacques et Claude Le Leizour,
Jean-Pierre et Monique Le Leizour,
ses enfants,
Bruno Mer et Isabelle Le Leizour,
Nathalie Le Leizour,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Isabelle LE LEIZOUR,

survenu le 17 avril 1995.

Les obsèques et l'*inhumation ont* eu lieu, dans la plus stricte intimité, à Nouméa.

29, route de Versailles,
78560 Le Port-Marly.
BP 263,
Nouméa (*Nouvelle-Calédonie*).

– Mme Ange Piazza,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ange PIAZZA,

à Marseille, le 25 avril 1995.

– M. et Mme Philippe Tardé,
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Tardé,
et leur fille,
Mme Odette Vatus,
M. et Mme André Chardet,
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Robert,
et leurs enfants,
Mme Nicole Biguerie,
ont la *douleur de faire part du décès de*

M. Bernard TARDÉ,

survenu le 26 avril 1995, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 mai, à 11 heures, en l'église de *Saint-Sébastien de Morcent (Eure).*

Cet avis tient lieu de faire part.

PF de la Haute Lande,
SARL Carol'Flor,
33114 Le Barp.
Tél. : 56-88-26-05.
33830 Belin-Beliet.
Tél. : 56-88-09-74.

– Mme Denise Vinel,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Roger VINEL,

le 19 avril 1995.

Les obsèques ont eu lieu à Vailhourles (Aveyron), le 21 avril.

12, boulevard Edouard-Herriot,
82000 Montauban.

– Isabelle, Lorraine, Nathalie Vieuxblé,
Et Jeanne-Marie Bertaux-Vieuxblé,
font part du décès de

Edgar VIEUXBLÉ,
Grand Prix de Rome
et croix de guerre 1945.

Anniversaires

– 16 août 1950 - 1er mai 1977,

M. Jean AMEYE,
ingénieur à l'EDF.

Ceux qui ont apprécié cet être merveilleux, son sourire, son regard limpide, prient pour Anne-Laure. « Heureux les cœurs purs ! »

– Le 1er mai 1982.

Irénée DUSFOUR

était tué dans un accident d'avion. Il aurait cinquante-quatre ans.

– Léon HOBER.

Tu as *survécu* à *tant d'horreurs* et *tu* restes parmi nous éblouissant de lumière.

– Il y a dix ans, le 29 avril 1985, *disparaissait accidentellement*

Myriam WAJNBERG.

Elle avait quatorze ans.

Communications diverses

– A l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la déportation, Mme Simone Veil, ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, représentant le premier ministre, M. Edouard Balladur, et le maire de Paris, *M. Jacques Chirac, présideront*, en présence du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, M. Philippe Mestre, une cérémonie commémorative : le dimanche 30 avril 1995, à 14 heures, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Le Mémorial du martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine rappellent qu'ils présentent, dans le cadre du cinquantenaire de la libération des camps, une exposition : « De Drancy à Auschwitz », consacrée à la déportation et au retour des juifs de France.

– Une mémoire des camps français : 1939-1946. Une exposition de photos inédites de P. Bard organisée par les Amis de la CCE. Le 6 mai 1995 de 13 heures à 17 heures. Débat à 17 heures et le 7 mai de 10 heures à 17 heures à la Galerie de *Nesle, 8, rue de Nesle*, 75006 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Les hockeyeurs français remportent leur troisième victoire

Après leur succès contre la Suisse, ils accèdent pour la première fois aux quarts de finale des championnats du monde. Ils affronteront les Suédois, les Tchèques ou les Finlandais

L'ÉQUIPE DE FRANCE de hockey sur glace s'est qualifiée pour la *première fois de son histoire pour* les quarts de finale des championnats du monde en battant la Suisse (3-2), vendredi 28 avril, à Gävle (Suède). Au terme de ce match, âprement disputé et assez décousu, les Français ont ainsi signé leur troisième victoire, après leurs succès contre l'Allemagne (4-0) et le Canada, champion du monde en titre (4-1), contre une unique défaite, face à la Russie (1-3).

Les Bleus doivent affronter l'Italie, lundi 1er mai, pour leur dernier match de la phase éliminatoire, avec pour enjeu la deuxième place du groupe A. Ce classement déterminera le nom de leur adversaire en quarts de finale : la Suède, la République tchèque ou la Finlande.

Onzièmes du championnat du monde A en 1992, dixièmes ces *deux dernières saisons*, les hockeyeurs français ont franchi un palier important sous la direction *de leur nouvel entraîneur, Juhani* Tamminen, puisqu'ils termineront, au pire, huitièmes en Suède. Apôtre d'un jeu très offensif, l'an*cien capitaine de l'équipe* de Finlande n'a pas hésité à bousculer les traditions, depuis son arrivée à la tête de l'équipe, en juin, en critiquant ouvertement la tactique défensive que son prédécesseur suédois, Kjell Larsson, avait mise en place pendant huit ans.

« Pour se classer dans le peloton de tête du groupe B, cette tactique a eu du bon, expliquait-il au quotidien *L'Équipe. Mais je constate que en trois championnats du monde A, la France a subi quatorze défaites et n'a remporté que trois victoires. Elle ne doit plus seulement chercher à gagner le match décisif. »*

LES ATTRACTIONS DU TOURNOI

Fort des ses principes offensifs, le Finlandais a entrepris de faire évoluer les mentalités des joueurs, en leur distribuant notamment un fascicule intitulé *Trois cents minutes pour gagner,* soit le temps total des cinq rencontres du premier tour des championnats du monde.

A Gävle, *profitant* de l'absence des meilleurs professionnels retenus par le championnat nord-américain, les Français n'ont eu besoin que de deux cent quarante minutes pour dépasser les objectifs de Juhani Tamminen, qui ne visait officiellement qu'une neuvième place. Au passage, leur nouveau style leur a permis de devenir les grandes attractions d'un tournoi où le public des connaisseurs suédois s'amuse des exploits des *« fous de Français ».*

■ FOOTBALL : Eric Cantona a signé, vendredi 28 avril, un nouveau contrat de trois ans avec Manchester United (club anglais de première division) qui expirera au mois de juin 1998. *« Je reste ici parce que Manchester est le plus grand club d'Angleterre, peut-être d'Europe, voire du monde »,* a déclaré, lors d'une conférence de presse, l'attaquant international français, interdit de toute compétition jusqu'au 30 septembre par la Fédération anglaise, puis condamné par la justice à une peine de 120 heures de travaux d'intérêt général pour l'agression d'un supporteur du club de Crystal Palace. Selon la presse britannique, l'accord porterait sur une somme de 3 millions de livres (environ 23 millions de francs). Les dirigeants de l'Inter de Milan, qui avaient proposé 28 millions de francs pour le transfert du joueur, ont pris acte de la signature de ce contrat. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
34e journée (match avancé)

Bastia-Sochaux	1-0

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
28e journée (matches avancés)

Hambourg-Duisbourg	3-0
Cologne-Fribourg	2-0

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
Finale

Argentine-Brésil	2-0

HANDBALL

TOURNOI DE PARIS
Première journée

Suède-Espagne	28-24
France-Suisse	29-13

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE A
6e journée
GROUPE A

Russie-Allemagne	6-3
France-Suisse	3-2

Classement : 1. Russie, 8 ; 2. France, 6 ; 3. Canada, 4 ; 4. Italie, 4 ; 5. Allemagne, 0 ; 6. Suisse, 0

GROUPE B

Suède-Etats-Unis	2-2

Classement : 1. Etats-Unis, 7 ; 2. Suède, 5 ; 3. République tchèque, 4 ; 4. Finlande, 4 ; 5. Norvège, 0 ; 6. Autriche, 0

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Quarts de finale

T. Muster (Aut., n° 9) b. D. Wheaton (E-U) 6-4, 6-4 ; B. Becker (All., n° 2) b. R. Krajicek (P-B, n° 10) 6-2, 7-5 ; G. Ivanisevic (Cro., n° 4) b. G. Schaller (Aut.) 4-6, 7-6 (7-4), 7-5 ; A. Gaudenzi (Ita., n° 14) b. S. Bruguera (Esp., n° 5) 7-6 (7/4), 6-2.

هكذا من الاصل

GRÈVE Les syndicats ont réuni, vendredi 28 avril, les salariés de Vittel dans des assemblées générales. Alors que 332 suppressions d'emploi sont prévues à Vittel et à Contrex (Vosges), les négociations entre direction et syndicats piétinent. Après une grève menée par les techniciens de la maintenance pendant dix jours, l'ensemble des salariés pourraient décider d'arrêter le travail. ● PARADOXALEMENT, ce sont les syndicats qui sont les plus hésitants. Le malaise est essentiellement dû au rachat de Vittel par Nestlé, début 1992. Désormais, les principaux centres de décision sont rattachés à Nestlé sources internationales. ● SI NESTLÉ justifie cette centralisation, les 800 salariés de Vittel la vivent particulièrement mal et reprochent à la maison mère de favoriser d'autres marques du groupe. Pourtant, celle-ci va prochainement investir 600 millions de francs dans les Vosges.

La gestion de Nestlé inquiète les salariés de sa filiale Vittel

Le personnel de la source vosgienne supporte mal l'éloignement des centres de décision depuis leur intégration dans la multinationale. Mais les syndicats hésitent à décider d'un mouvement de grève

SI CHACUN L'APPELLE la « maison blanche », c'est bien entendu à cause de la couleur de la façade, mais aussi parce que le comité d'entreprise de Vittel SA est un incontestable lieu de pouvoir. Faut-il parler au passé ? La transformation en 1992 de la prestigieuse Société des eaux de Vittel en *une simple filiale de Nestlé* sources internationales (NSI), elle-même filiale de Nestlé, peut le laisser penser. Mais cette mue ne s'opère pas sans difficultés. Le conflit, qui couve depuis début avril et pourrait déboucher sur une grève illimitée à partir du jeudi 4 mai, en est le symptôme manifeste.

Depuis la fin du XIXe siècle jusqu'à 1992, les eaux de Vittel ont appartenu à la famille Bouloumié. Mais, à cette date, le PDG, Guy de la Motte-Bouloumié, septuagénaire, pressent que la participation de la famille (20 % du capital) risque de se diluer. Préférant tout vendre au *prix fort*, il cède l'ensemble des actions à Nestlé, jusque-là simple actionnaire dormant. Comme le géant helvétique acquiert simultanément Perrier et sa filiale Contrex, il parvient en quelques semaines à faire presque jeu égal avec Evian, la filiale de Danone, sur le marché français des eaux minérales plates.

Pour Vittel, entreprise familiale mais rentable, (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires et environ 105 millions de résultat net en 1994) une page est tournée. Pour les relations sociales aussi. *« Après des années 70 très dures et un long conflit en 1982, nous avons passé un* modus vivendi *avec la direction. Puisque le vieux couple que nous formions ne pouvait pas se séparer, nous avons décidé de vivre ensemble en bonne intelligence, même si nous faisions chambre à part »*, explique plaisamment Arthur Staub (CFDT), principal occupant de la *« maison blanche »* depuis plus d'une vingtaine d'années. Les années 80 seront même marquées *par des actions innovantes menées* en commun dans le domaine de l'insertion et de la formation.

UNE SIMPLE USINE

Evidemment, la prise de contrôle par Nestlé change la donne. *« Avant, nous n'avions qu'un mouton. La bête était précieuse. Chacun savait qu'il fallait lui laisser de la laine sur le dos. Aujourd'hui, Nestlé a tout un troupeau, Perrier, Vittel, Contrex et Valvert en Belgique. Peu lui importe qu'une bête tombe malade. »* Car, pour Arthur Staub comme pour les quelques centaines de salariés qui l'ont écouté pendant plus d'une heure, vendredi 28 avril, pas de doute : *« Nestlé ne nous aime pas »*. La preuve : *« ils »* dépècent l'entreprise. La direction du marketing et les forces de vente ne dépendent déjà plus de Vittel mais de la maison mère, NSI, où elles sont intégrées aux équipes des autres marques. Pire : la source n'est plus *propriété de Vittel SA, mais d'une* autre structure rattachée directement à Nestlé. Il se murmure même que, demain, Vittel n'aura plus qu'un seul client, Nestlé, qui se chargera de trouver le chaland. Hier entreprise, Vittel a l'impression de n'être plus qu'une usine.

Alain Dorfner, responsable du marché France de NSI, se veut rassurant : *« Nous avons deux marques mondiales, Perrier et Vittel, et deux régionales, Contrex et Valvert. Nous voulons renforcer notre portefeuille de marques en les incluant dans la même charte commerciale. Face à la grande distribution, il est plus efficace d'avoir une seule force de vente. Mais, en aucun cas, Vittel ne sera délaissé. Si les gens de Vittel ont perdu leurs commerciaux, le pôle Vittel-Contrex a gagné la création d'un centre de compétences sur les technologies de l'eau qui emploie cent personnes et travaille pour le monde entier. Nous allons créer l'Institut de l'eau Perrier-Vittel, qui rassemblera l'ensemble des connaissances scientifiques et médicales sur l'eau. Et d'ici à 1998, nous allons investir 600 millions de francs à Vittel et Contrexéville pour passer d'un emballage en PVC à un emballage en PET, plastique compactable, comme vient de le faire Evian. »*

De l'avis général, le PET, c'est l'avenir. Mais son introduction supprimera 332 emplois. Certes, ces suppressions seront échelonnées jusqu'en 1998 et n'entraîneront aucun licenciement. Mais, à Vittel, la CFDT voudrait davantage. A la suite des actions menées par la CGT chez Perrier, la direction vient d'accepter de réduire le temps de travail à trente-cinq heures sans perte de salaire et de continuer à payer les salariés de plus de cinquante-trois ans, désormais invités à rester chez eux.

Vittel ne pourrait-elle pas s'inspirer de ce plan ? Malgré une grève des ouvriers de la maintenance, qui a paralysé la production pendant dix jours en avril, et une série de débrayages, la direction joue visiblement le pourrissement, renvoyant les négociations de semaine en semaine.

« PAIN CONGELÉ »

« Perrier a eu toutes les brioches. Il ne nous reste que le pain congelé », résume Arthur Staub. Alors que les salariés semblent tentés par un durcissement des actions, ce sont les syndicats qui hésitent. Dans un tract alambiqué, la CGT écrit qu'*« aujourd'hui, le blocage de la production n'est plus synonyme d'efficacité. (...) Il faut donc trouver d'autres solutions que la grève, qui dégrade considérablement le revenu familial. La grève devra donc être gérée dans le temps. Nous avons à faire face à un bouleversement de plusieurs années »*.

Difficile d'être moins mobilisateur ! En fait, CGT comme CFDT savent qu'une grève illimitée n'a de chance d'aboutir que si elle est également menée à Contrex. Or, à cinq kilomètres de Vittel, ni la CFDT ni la CGT majoritaire ne semblent prêtes. Entre les deux établissements concurrents depuis toujours, les relations intersyndicales n'ont jamais été très bonnes. Néanmoins, Arthur Staub, qui a été très surpris par la grève des jeunes techniciens de maintenance, a demandé aux salariés de se prononcer le jeudi 4 mai en faveur ou non d'un arrêt du travail. Prudent, il vient même d'équiper la « maison blanche » de cinq lits de camp. Au cas où la cuvée 1995 serait celle de la colère.

Frédéric Lemaître

Un marché très disputé

Trois ans après l'OPA de Nestlé sur Perrier et sur Vittel, le groupe fait à peu près jeu égal avec son concurrent Danone. Ainsi en France, Evian et Volvic, qui appartiennent au groupe d'Antoine Riboud, occupent respectivement environ 17 % et 13,5 % du marché des eaux plates. De son côté, Nestlé aligne quatre marques : Contrex (15 %), Vittel (13 %), Hépar (3 %) et Valvert (1,8 %). A l'étranger, Evian est la marque la plus vendue dans le monde, suivie par Vittel.

Mais cette guerre entre les deux géants en cache une autre : celle que ces grandes marques doivent livrer aux petites sources régionales, nettement moins chères. Ces dernières occupent d'ores et déjà près de 40 % du marché français et atteindront, selon les spécialistes, le seuil des 50 %.

Dans les Bouches-du-Rhône, le conflit des postiers s'enlise

MARSEILLE
de notre correspondant

Un centre de tri parallèle d'une surface de 8 000 mètres carrés a été ouvert, vendredi 28 avril, au parc Chanot, dans les quartiers sud de Marseille. Bernard Le Lann, directeur départemental de La Poste, a annoncé que ce *« centre de continuité de service »* serait placé sous la protection des forces de l'ordre, *« pour assurer la sécurité du traitement du courrier »*.

Entamé le 16 mars à la recette principale de Marseille, mobilisée contre la suppression de vingt et une tournées de facteur, le conflit des postiers des Bouches-du-Rhône ne touche plus désormais que deux bastions : la recette principale et le centre de tri de Marseille-gare, où la proportion de grévistes au sein des brigades de nuit dépasse 80 % de l'effectif. La direction a choisi de *fermer, durant la nuit*, le centre où travaillent quinze cents des sept mille trois cents postiers du département. Sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône, les grévistes ne représenteraient plus désormais que 10 % du personnel, mais la paralysie de ces deux établissements névralgiques provoque toujours des perturbations. La direction chiffre à six millions le nombre d'objets postaux en souffrance, dont deux millions de plis grand format – le courrier des entreprises et des professions libérales – viennent d'être débloqués. Il faudra néanmoins trois à quatre jours pour les distribuer.

Malgré soixante-dix rencontres de négociations entre syndicats et direction, l'heure est toujours à l'enlisement du conflit, et même à la crispation. Les syndicats s'opposent à l'application du projet Marseille Courrier 13 qui prévoit, pour gagner une quarantaine de minutes, la délocalisation du centre de tri de Marseille-gare *« au bout des pistes »* de l'aéroport de Marignane, dans un nouveau centre qui ouvrirait en 1997. L'accueil des nouvelles machines de type Elite Top – de trente mille à quarante mille objets triés à l'heure contre *quinze cents objets par agent pour le tri manuel* – nécessite l'ouverture d'une structure moderne et construite sur un seul niveau. La direction départementale programme donc pour 1999 l'implantation d'un centre de tri à Saumaty, une zone d'activité dans les quartiers nord de Marseille.

La conséquence de cette restructuration des activités de tri sera le redéploiement de six cents emplois sur cinq ans, soit dans d'autres départements, soit à l'intérieur des cent quatre-vingt-deux bureaux de poste des Bouches-du-Rhône. Opposés à ces nouvelles disparitions d'emplois, les syndicats préconisent le réaménagement du centre de tri de Marseille-gare, dont l'unité de traitement automatique fonctionne depuis une douzaine d'années seulement.

Luc Leroux

Le gouvernement belge autorise le mariage de Swissair et de Sabena

LES CONDITIONS d'un accord de prise de participation de la compagnie aérienne Swissair au capital de sa consœur belge Sabena ont été approuvées par le gouvernement belge, vendredi 28 avril. Manifestement satisfaite, la direction de Swissair a déclaré qu'elle mettrait *« tout en œuvre pour signer* [l'accord] *avant les élections belges du 21 mai »*. Les ultimes mises au point ne devraient pas prendre plus d'une semaine.

Le projet d'accord prévoit l'entrée, à hauteur de 49,5 %, de Swissair dans le capital de Sabena (*Le Monde* du 15 avril). Toutefois, la compagnie suisse réclamait un allègement des cotisations sociales devant permettre 650 millions de francs belges d'économie par an (110 millions de francs français) afin de rendre Sabena plus compétitive. Le gouvernement belge n'a pas souscrit à cette demande qui risquait d'être interdite par la Commission européenne. Il a préféré supprimer les cotisations spéciales supplémentaires du personnel navigant du secteur aérien et ramener ces cotisations sociales à un niveau comparable aux autres secteurs économiques en Belgique. Cette mesure permettra une économie annuelle comprise entre 320 et 350 millions de francs belges (entre 54 et 60 millions de francs français), précise le ministère belge des communications. Au passage, il a écarté la solution de *« dumping social »*, qui consistait à faire passer la flotte de la compagnie sous pavillon du Luxembourg, introduisant ainsi le principe du pavillon maritime de complaisance dans le transport aérien.

L'accord prévoit aussi une augmentation de capital assez limitée de 150 millions de francs belges par an sur dix ans, financée à la fois par Swissair et l'Etat belge. Selon le ministère belge des communications, la Commission européenne a accepté cette formule de façon informelle et ne devrait pas s'y opposer, considérant que l'Etat belge agirait en l'occurrence comme un investisseur avisé.

Les pouvoirs publics belges détiennent actuellement 62,5 % du capital de Sabena, tandis que les 37,5 % restants sont aux mains d'Air France, associé à des investisseurs institutionnels belges. L'entrée de Swissair dans le capital de Sabena provoquera le désengagement total du groupe français, qui souhaitait atteindre cet objectif sans pour autant laisser le champ libre à un concurrent majeur comme British Airways ou une compagnie américaine. Air France va récupérer sa mise de départ (670 millions de francs), selon le souhait qu'en avait Christian Blanc, président, remettant en question l'investissement de son prédécesseur Bernard Attali. Des discussions se poursuivent avec la compagnie belge pour savoir quels points de l'accord Air France-Sabena pourraient subsister après le désengagement du groupe français.

G. B.

La justice américaine entrave les ambitions de Microsoft

SOUVENT ACCUSÉE d'être complaisante à l'égard de Microsoft, le leader mondial des logiciels de micro-ordinateurs, la justice américaine vient de décider de prouver le contraire. Au nom des lois antitrust, le ministère de la justice a déposé une plainte auprès du tribunal de San Francisco, jeudi 27 avril, contre la reprise annoncée à l'automne par Microsoft de la société américaine Intuit, numéro un des logiciels financiers. Un rachat évalué à plus de 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs). Le ministère estime cette acquisition *« anticoncurrentielle »*, car elle donnerait à Microsoft une position de monopole poussant les prix vers le haut.

Quicken, le programme d'Intuit, permet une gestion personnelle des comptes bancaires (paiement par carte, placements...) et des opérations de télé-achat. Il s'est vendu à sept millions d'exemplaires aux États-Unis l'an passé, ce qui représente environ 85 % du marché. Pour Microsoft, ce rachat permet de combler un retard. Son propre programme, Money, n'est pas un grand succès et n'arrive qu'en lointaine deuxième position dans les ventes américaines, avec 7 % du marché. Mais l'acquisition est, au-delà, d'une grande importance pour Bill Gates, son président, dans le cadre de ses ambitions dans le multimédia. L'un des premiers développements – et l'un des plus immédiatement rentables – des « autoroutes de l'information » sera probablement la prosaïque gestion bancaire à domicile. Derrière les discours grandiloquents sur le multimédia de Bill Gates, Microsoft mène une bien classique stratégie de conquête de marchés. Le rachat d'Intuit lui donnerait une énorme avance face à la concurrence.

SUBTERFUGE

Pour parer les risques prévisibles d'une plainte antitrust, Microsoft avait décidé de céder son programme Money à Novell, l'un de ses concurrents, qui en échange acceptait de renoncer à son accord avec Intuit de distribution de Quicken. Mais la justice ne semble voir qu'un subterfuge dans cet arrangement. Le ministère estime que Microsoft a donné quasiment gratuitement Money à Novell, ce qui lui paraît contraire aux saines lois de la concurrence.

Bill Gates explique que le consommateur a, au contraire, tout à gagner à son opération de rachat d'Intuit et maintient donc son offre. L'affaire ne sera pas jugée avant plusieurs mois. Mais elle pourrait donner quelque force aux concurrents pour réclamer le droit de distribuer aussi Quicken. Puis pour aller plus loin et relancer leurs plaintes, déposées jusqu'ici sans succès, contre les autres pratiques de Microsoft – notamment dans le domaine des systèmes d'exploitation – qu'ils jugent anticoncurrentielles depuis des années.

E. L. B.

Jean-Luc Lagardère bientôt président des courses de galop

LE PDG DE MATRA-HACHETTE, Jean-Luc Lagardère, a accepté, vendredi 28 avril, de présenter, mercredi 3 mai, sa candidature à la présidence de la nouvelle société de course France-Galop. Il devrait avoir une élection de maréchal. En effet, il apparaît seul capable, pour les propriétaires-entraîneurs, de redresser une activité en grande difficulté financière (près de 400 millions de francs de déficit). Ses bonnes relations avec les pouvoirs publics et les différents gouvernements, ses projets de création par son groupe d'une chaîne thématique pour promouvoir l'image du cheval, mais *surtout les paris mutuels à domicile ; sa réussite de propriétaire-éleveur* (deux haras, plus de cinquante chevaux à l'entraînement à Chantilly) lui confèrent une aura. Cela par une curieuse similitude avec la situation des années 60-70 : avant lui, l'industriel Marcel Boussac était le grand patron des courses françaises qu'il avait su organiser et dont il contrôlait totalement la filière.

DÉPÊCHES

■ **SCHNEIDER : Didier Pineau-Valencienne, PDG,** déjà inculpé le 27 mai 1994 par le juge d'instruction bruxellois Jean-Claude Van Espen, pourrait être l'objet d'une nouvelle plainte visant les activités du groupe en Belgique. Cette plainte a été déposée par les administrateurs judiciaires de l'entreprise PB Finance, une ancienne filiale de Cofimine et Cofibel, deux sociétés belges elles-mêmes filiales de Schneider. Les deux administrateurs judiciaires Pierre Ramquet et Frédéric Kersienne affirment que *« PB Finance a été dépouillée illicitement, et sans aucune contrepartie, d'une somme de 260 millions de francs belges* [44 millions de francs français], *les opérations ayant été orchestrées depuis le siège administratif de PB Finance localisé au siège des SA Cofimine-Cofibel »*.

■ **RHÔNE-POULENC-RORER : les grévistes du groupe pharmaceutique** ont obtenu 500 francs d'augmentation mensuelle. Après six semaines de grève, suivie par plus de la moitié des 349 salariés, le travail a repris normalement, vendredi 28 avril, sur le site Rhône-Poulenc-Rorer Propharm de Saint-Genis-Laval, dans la banlieue sud-ouest de Lyon (*Le Monde* du 15 avril). La majorité du personnel de cette unité de production de médicaments, soutenue par les syndicats CGT, CFDT et FO, avait cessé le travail le 16 mars en exigeant une augmentation de salaire de 1 000 francs pour tous. En procédant par paliers, la direction de l'entreprise a fini par accorder 500 francs pour l'ensemble des ouvriers, employés, agents de maîtrise et techniciens, avec effet rétroactif au 1er janvier. – *(Corresp.)*

■ **TELEFONICA : le gouvernement espagnol a autorisé**, vendredi 28 avril, la privatisation de 12 % du capital de la compagnie semi-publique Telefonica (télécommunications). Cette nouvelle privatisation de la compagnie, dont le chiffre d'affaires a atteint 1 583 milliards de pesetas (environ 60 milliards de francs) en 1994, se déroulera d'ici à la fin de l'année 1995, selon des sources du ministère de la présidence. Elle devrait permettre à l'Etat d'obtenir des rentrées d'environ 180 milliards de pesetas (7,2 milliards de francs), d'après Telefonica. L'Etat détient actuellement 31,85 % de Telefonica et un noyau dur formé par les banques espagnoles Argentaria (semi-public), Bilbao Biscaye (BBV, privé) et la caisse d'épargne La Caixa possèdent respectivement 2,42 %, 3,31 % et 3,09 %. Le reste est placé en Bourse.

Revue des valeurs

Semaine du 24 au 28 avril 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↘	↗	↘	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **– 0,51 %**

Match nul

CE N'EST PAS un match nul qui s'est déroulé cette semaine au Palais Brongniart mais ça lui ressemble. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, les valeurs françaises d'un vendredi sur l'autre n'ont abandonné que 0,51 %. Pourtant la surprise dominicale avait été de taille. Mais les milieux financiers en début de semaine ne doutaient – pas encore – de la victoire de Jacques Chirac au second tour. Dès lundi, les valeurs françaises abandonnaient 0,51 %. Baisse peu révélatrice aux yeux des gestionnaires, celle-ci s'étant effectuée dans un volume étroit de 2,6 milliards de francs.

Mardi, le marché saluait enfin l'avènement du nouveau terme boursier avec une hausse de 1,43 % et un volume de transactions supérieur à 4 milliards de francs. Le CAC 40 atteignait son plus haut niveau annuel. Las, les trois séances suivantes ont été placées sous le signe de la baisse. Dès mercredi, la Bourse de Paris cédait 0,19 %. Les tiraillements au sein de la majorité ont rendu les investisseurs prudents. Cette tendance se poursuivait le lendemain où, dans un marché animé (4,3 milliards de francs échangés sur le marché à règlement mensuel), les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,58 %.

Vendredi, à la veille du long week-end du 1er mai, l'attentisme était de mise. En repli de 0,11 % dès les premières transactions, l'indice CAC 40 terminait la séance en baisse de 0,65 % à 1 918,46 points. Les opérateurs estimaient également que la proximité du face-à-face entre Lionel Jospin et Jacques Chirac avait entraîné quelques prises de bénéfice. D'autant que certaines rumeurs faisaient état d'un sondage donnant Lionel Jospin gagnant le 7 mai...

LA COB, EUROTUNNEL ET CIP

Du côté des valeurs, Bic a annoncé lundi son intention de diviser par deux (de 100 francs à 50 francs) la valeur nominale de son titre afin d'en augmenter sa liquidité. Les actionnaires, convoqués en assemblée générale le 30 mai, devront se prononcer sur cette opération. Par ailleurs, la Société des Bourses françaises (SBF) a indiqué dans un avis que l'offre publique d'échange (OPE) simplifiée, déposée par la Compagnie générale des eaux sur sa filiale Compagnie immobilière Phénix (CIP), sera ouverte le 26 avril et s'étendra jusqu'au 23 mai inclus. Le résultat de l'OPE sera publié dans un avis le 8 juin.

Dans la note d'information publiée à l'occasion de l'OPE simplifiée figurent les précisions suivantes : *« Au cours de sa séance du 25 avril 1995, la COB a décidé de transmettre au parquet son rapport d'enquête sur l'information diffusée par la CIP et le marché des titres de cette société, du 21 octobre 1993 au 13 mai 1994, de classer l'enquête sur le marché des titres de cette société du 1er septembre au 20 octobre 1994 et d'ouvrir une procédure aux fins éventuelles de sanctions administratives à l'encontre de la CIP et de son ancien président Jean-Marc Oury. »*

Olipar, qui a enregistré en 1994 une perte consolidée de 82,6 millions de francs contre un résultat négatif de 218,2 millions de francs en 1993, a terminé la semaine en hausse de 27,14 %. Enfin, la COB a attiré l'attention du public sur le fait qu'Eurotunnel reste *« un investissement à risques »*. Dans un avertissement rendu public vendredi, la COB insiste sur la réserve formulée par les commissaires aux comptes certifiant les comptes 1994 *« sous réserve que le groupe Eurotunnel poursuive son activité »*. La COB rappelle que les dirigeants d'Eurotunnel ont indiqué le 10 avril que 1995 pouvait être *« l'année du succès comme l'année de l'échec »*. Eurotunnel a terminé la séance de vendredi à 15,35 francs en repli de 3,5 % dans un volume de 3,1 millions de titres.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21-4-95	24-4-95	25-4-95	26-4-95	27-4-95
RM	7 146 198	[illegible]	3 920 242	[illegible]	4 343 445
Comptant R. et oblig.	14 825 400	[illegible]	31 418 494	[illegible]	30 830 975
Actions	95 047	[illegible]	135 865	[illegible]	128 893
Total	22 066 645	[illegible]	35 474 601	[illegible]	35 303 313

INDICES

	24-4-95	25-4-95	26-4-95	27-4-95	28-4-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 304,04	[illegible]	1 321,46	[illegible]	1 307,71
SBF 250	1 256,10	[illegible]	1 271,79	[illegible]	1 260,96
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 918,57	[illegible]	1 942,32	[illegible]	1 918,46

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Elf Aquitaine	3 267 679	1 269 988
LVMH Moet Vuitton	1 146 049	1 047 276
Eaux (Gle des)	1 875 784	975 192
Total	2 794 526	881 574
Alcatel Alsthom	1 831 379	850 895
Peugeot	1 149 720	824 159
Carrefour	322 250	793 241
Saint-Gobain	1 064 010	691 030
L'Oréal	505 880	665 599
Danone	676 203	552 783
Société gle	1 013 299	549 208
Axa	2 109 890	543 426
Pinault-Prin. Red.	472 373	540 132
Air liquide	617 290	495 600

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Olipar	+27,14
Immob. Phenix	+26,32
Géophysique	+13,24
UGC DA (M)	+12,97
Eurafrance	+12,34
Sovac	+11,59
Z Gr. Zannier #LY	+11,53
Crédit lyonn. CIP	+11,46
Esso	+11,32
NRJ	+10,50
Alcatel Cable	+ 9,81
Vallourec	+ 9,06
Cerus europ. Reun	+ 8,82
Eiffage	+ 8,56

Valeurs en baisse	%
Lagardère	– 8,12
Matra-Hachette	– 7,58
Galeries Lafayet.	– 7,38
Sagem	– 6,14
AGF-Ass. Gén. France	– 4,45
Promodes	– 4,23
LDJA.	– 3,62
Europe 1	– 3,62
Navigation mixte	– 3,34
Pechiney CIP	– 2,99
Legrand	– 2,71
Dassault Electro	– 2,43
Skis Rossignol	– 2,25
Thomson-CSF	– 2,10

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	28-04-95	Diff.
Bongrain	2 715	[illegible]
Danone	815	[illegible]
Eridania Béghin-Say	753	[illegible]
Fromageries Bel	4 351	[illegible]
LVMH	932	[illegible]
Pernod-Ricard	338,50	[illegible]
Rémy-Cointreau	158,50	[illegible]
Saint-Louis	1 567	[illegible]

ASSURANCES	28-04-95	Diff.
AGF	161	[illegible]
AXA	257,70	[illegible]
GAN	172	[illegible]
SCOR SA	118	[illegible]
UAP	133,50	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	28-04-95	Diff.
Bouygues	596	[illegible]
Ciments français	230	[illegible]
Colas	883	[illegible]
Eiffage	925	[illegible]
Eurotunnel	15,50	[illegible]
GTM Entrepose	420	[illegible]
Imetal	522	[illegible]
Immob. Phénix	63,35	[illegible]
Jean Lefebvre	349,50	[illegible]
Lafarge-Coppée	382,80	[illegible]
Poliet	437	[illegible]
Saint-Gobain	636	[illegible]
SGE	170,80	[illegible]
Spie-Batignolles	–	[illegible]

CHIMIE	28-4-95	Diff.
Air liquide (L')	788	[illegible]
Gascogne	500	[illegible]
Michelin	220,40	[illegible]
Plastic-Omnium	544	[illegible]
Rhône-Poulenc A	119,30	[illegible]
Roussel-Uclaf	709	[illegible]
Sanofi	271,80	[illegible]
Synthélabo	248,40	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	28-4-95	Diff.
BIC	820	[illegible]
Chargeurs	983	[illegible]
Christian Dior	440	[illegible]
Clarins	475	[illegible]
DMC	242	[illegible]
EBF	963	[illegible]
Essilor Int.	885	[illegible]
Gr. André	429	[illegible]
Moulinex	115,10	[illegible]
Oréal (L')	1 288	[illegible]
Salomon	1 940	[illegible]
SEB	535	[illegible]
Skis Rossignol	1 300	– 2,25
Sommer-Allibert	1 880	[illegible]
Zodiac	577	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	28-04-95	Diff.
Bancaire (Cie)	543	[illegible]
BNP	237,80	+ 0,54
CCF	221,50	[illegible]
Cetelem	1 050	[illegible]
Comptoir entrepr.	–	–
CPR	363,90	[illegible]
Créd. fon. France	661	[illegible]
Crédit local Fce	419,30	[illegible]
Créd. lyon. CIP	245	[illegible]
Crédit national	394	[illegible]
Société générale	532	[illegible]
SOVAC	385	[illegible]
UFB Locabail	340	[illegible]
UIC	98	[illegible]
Via Banque	286,90	[illegible]

DISTRIBUTION	28-4-95	Diff.
Carrefour	2 475	[illegible]
Casino	144,50	[illegible]
Castorama Dubois	814	[illegible]
Comptoirs Modernes	1 519	[illegible]
Damart	4 790	[illegible]
Docks France	735	[illegible]
Galeries Lafayette	2 107	– 7,38
Guilbert	447	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 400	+ 0,50
Pinault-Print. Red.	1 116	[illegible]
Primagaz	928	[illegible]
Promodès	1 130	– 4,23
Rexel	820	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	28-4-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	458,30	[illegible] 1,39
Alcatel-Câble	381,60	+ 9,81
CS (ex-CSEE)	313	+ 5,74
Intertechnique	570	+ 3,63
Labinal	770	+ 0,65
Legrand	7 170	– 2,71
Matra-Hachette	108,50	– 7,58
Radiotechnique	497	+ 6,19
Sagem	2 675	– 6,14
Schneider	379,20	+ 3,29
Thomson-CSF	130	– 2,10

IMMOBILIER ET FONCIER	28-04-95	Diff.
GFC	360	– 5,88
Olipar	8,90	+ 27,14
Rue Impériale	–	–
Sefimeg	294	+ 1,37
Simco	410	+ 3,27
UIF	442,60	+ 0,58
Lucia	–	–
Silic	700	– 0,14
Sogeparc	584	–

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	28-4-95	Diff.
Bolloré Techno.	529	+ 6,22
Cerus	85,10	+ 8,82
CGIP	1 180	+ 3,50
Eurafrance	1 584	+ 12,34
Gaz et Eaux	1 371	+ 3,31
Lagardère	109,70	– 8,12
Marine-Wendel	381	+ 1,06
Navigation mixte	925	– 3,34
Nord-Est	132,70	– 0,82
Paribas	298,90	+ 0,80
Suez	255,10	+ 4,03
Worms & Cie	252	+ 6,32
Origny-Desvroise	–	–
Parfinance	174	+ 1,75
Arnault Ass.	–	–

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	28-4-95	Diff.
CarnaudMetalbox	175,50	+ 0,86
Dassault Aviation	414,90	+ 3,46
De Dietrich	2 740	+ 4,18
Fives-Lille	465	+ 1,30
Legris Industrie	375	+ 5,63
Métaleurop	59	+ 0,25
Pechiney CIP	295	– 2,99
Pechiney Int.	124	+ 6,80
Peugeot SA	710	+ 4,10
Strafor Facom	653	– 0,30
Valeo	277,50	+ 2,96
Vallourec	245,40	+ 9,06

MINES D'OR, DIAMANT	28-4-95	Diff.
Anglo-American	277	– 0,53
Buffelsfontein	33,10	– 1,48
De Beers	137	+ 3,94
Driefontein	71,95	+ 3,59
Gencor Limited	–	–
Harmony Gold	42,75	– 2,84
Randfontein	26	– 5,79
Saint-Helena	44,25	– 4,63
Western Deep	164,50	– 3,51

PÉTROLE	28-04-95	Diff.
Elf Aquitaine	395,50	+ 7,44
Esso	590	+11,32
Géophysique	342	+13,24
Total	306	+ 1,39
BP France	133,50	– 1,11
Erap-Elf	355,50	+ 4,80

SICOMI OU EX-SICOMI	28-04-95	Diff.
Bail Investiss.	864	+ 5,62
Interbail	342,60	+ 1,03
Klépierre	578	– 1,19
Locindus	800	– 0,37
Selectibanque	151,10	+ 7,92
Unibail	486	+ 3,62
Genefim	167,90	– 0,53
Immobail	256	– 1,38

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	28-4-95	Diff.
Accor	566	+ 2,53
BIS	387	+ 8,40
Canal Plus	665	+ 0,15
Cap Gemini Sogeti	179,50	+ 2,27
CEP Comm.	496	+ 3,50
Club Méditerranée	495,50	+ 0,71
Eaux (Gle des)	518	+ 4,01
Ecco	680	+ 1,64
Euro Disney	14,40	+ 4,34
Filipacchi Médias	693	– 0,36
Havas	423	+ 3,57
Lyonnaise des eaux	489	+ 0,66
Publicis	397	– 0,99
SITA	700	–
Sligos	425	– 0,93
Sodexho	927	– 0,10
SCAC Delmas	–	–
Dauphin OTA	262	+ 3,14
OGF O. Gest. Fin.	720	– 6,37
TF1	462	+ 2,75

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	28-4-95	Diff.
6 % 1993-1997	97,71	+ 0,11
EDF-GDF 3 %	5 400	–
CNB 5 000 F	100,65	– 0,05
CNB Par. 5 000 F	100	–
CNB Suez 5 000 F	100	–
CNI 5 000 F	101	+ 0,50

TOKYO

Indice Nikkei **– 0,95 %**

Morosité

LA BOURSE de Tokyo a connu une semaine morose et calme dans l'attente de la fête du Printemps. L'indice Nikkei a reculé de 0,95 %. Il avait progressé de 5,74 % la semaine précédente. Les opérateurs ont été déçus par l'absence de résultats concrets à l'issue de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G7. Toutefois, le yen ne s'est pas, comme certains avaient pu le redouter, envolé face au dollar après cette rencontre décevante. Le billet vert s'échangeait vendredi soir en clôture à 84,20 yens, nettement au-dessus de son plus bas niveau historique de 79,75 yens atteint dix jours auparavant. Ce rebond du dollar n'est cependant pas de nature à satisfaire les autorités monétaires japonaises ni à soulager les exportateurs nippons. Le ministre japonais des transports Shizuka Kamei a accusé les Etats-Unis d'utiliser la forte appréciation du yen pour réduire en esclavage le peuple japonais. *« Je soupçonne aujourd'hui les Américains de se demander :'Ne peut-on utiliser les Japonais zélés comme esclaves ?', et c'est effectivement ce qu'ils font. »* Les valeurs d'exportation, automobiles et technologiques, ont été les plus touchées.

Indice du 28 avril : Nikkei 16 806,75 points (contre 16 968,24) ; Topix 1331,82 (contre 1341,35).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 0,52 %**

Indécis

MALGRÉ la perspective d'un resserrement imminent de la politique monétaire britannique, la Bourse de Londres a gagné 0,52 % au cours de la semaine. L'indice Footsie a gagné 16,7 points à 3 216,7 points. Les valeurs britanniques ont bénéficié de la bonne tenue de Wall Street, de la remontée du dollar et de la livre sterling face à la monnaie allemande. Elles ont aussi été soutenues par la publication de statistiques et d'enquêtes de conjoncture confirmant une activité économique soutenue.

Mais les chiffres de croissance au premier trimestre (+3,9 % en rythme annuel) et l'étude trimestrielle de la Confédération de l'industrie britannique, montrant une amélioration record des commandes à l'exportation, laissent anticiper une hausse du taux de base de la Banque d'Angleterre dès le 5 mai, à l'issue de la rencontre entre le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et le gouverneur de l'Institut d'émission, Eddie George. Le taux de base est actuellement fixé à 6,75 %. Valeur vedette de la semaine, ICI a annoncé une hausse de 137 % de son bénéfice imposable au premier trimestre, mais après une envolée du titre, des prises de bénéfices ont limité sa progression.

Indice FT 100 du 28 avril : 3 216,7 (contre 3 199,9).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 1,99 %**

Reprise

LA BOURSE de Francfort a renoué avec la hausse cette semaine, soutenue par Wall Street, le raffermissement du dollar et les bons résultats trimestriels des groupes chimiques. L'indice DAX a terminé vendredi à 2 015,94 points, en progression de 1,99 % par rapport à la clôture de la période précédente. Après une séance de lundi stable, les cours ont grimpé de 1,56 % mardi, le DAX franchissant ainsi le seuil des 2 000 points. L'envolée s'est poursuivie mercredi (+ 1,12 %). Cette hausse s'explique par la bonne tenue de Wall Street et par la reprise du dollar. Le billet vert s'est en effet raffermi mercredi. Les courtiers ont toutefois noté que ce raffermissement du dollar pouvait simplement *« servir d'excuse »* à une reprise technique de la Bourse allemande, déprimée depuis plusieurs séances.

Enfin, les résultats trimestriels de deux des grands groupes chimiques allemands (Bayer et Hoechst), jugés satisfaisants, ont également dopé la Bourse de Francfort. La fin de la semaine a été marquée par un mouvement de consolidation, les cours reculant de 0,67 % sur jeudi et vendredi. Le marché a en outre souffert des prévisions pessimistes de Siemens, un poids lourd de la cote.

Indice DAX du 28 avril : 2 015,94 (contre 1 976,64).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 1,20 %**

Nouveaux sommets

WALL STREET a conquis le seuil des 4 300 points au cours de la semaine écoulée grâce à la performance toujours soutenue du secteur de la haute technologie, à la reprise du dollar et à la publication de résultats de sociétés généralement bons pour le premier trimestre 1995. L'indice Dow Jones a terminé vendredi sur un nouveau record à 4 321,27 points, en hausse de 51,18 points sur la semaine précédente, soit une progression de 1,20 %.

Wall Street avait démarré la semaine sur les chapeaux de roue, clôturant dès lundi, pour la première fois, au-dessus des 4 300 points. Les experts s'attendaient en fait à une correction à la baisse après les gains techniques du vendredi précédent, *« journée des deux sorcières »* (expiration mensuelle d'options et d'indices à terme).

Une certaine nervosité régnait avant la réunion du groupe des Sept mardi, car les opérateurs craignaient une hausse des taux directeurs américains dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à soutenir le dollar. Mais aucune démarche concertée n'a été annoncée, ce qui a rassuré le marché boursier. De plus, la faiblesse du billet vert peut être favorable pour les compagnies américaines qui exportent leurs produits.

« Mais mon impression est qu'on ne va pas aller plus haut, et je suis surpris par la résistance du marché », a observé Michael Metz, responsable chez Oppenheimer. M. Metz se base sur la première estimation de la croissance américaine au premier trimestre : 2,8 % seulement, contre 5 % au dernier trimestre de 1994. Cela semble conforter les perceptions d'*« atterrissage en douceur de l'économie »*.

Indice Dow Jones du 28 avril : 4 321,27 (contre 4 270,09).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK
Les valeurs du Dow Jones

En dollars	28/4	21/4
Alcoa	44,88	44,75
Allied Signal	39,63	39,25
American Express	34,75	34,88
AT & T	50,75	49,13
Bethlehem	14,13	15,38
Boeing Co	55	55,88
Caterpillar Inc.	58,50	55,75
Chevron Corp.	47,38	46,50
Coca-Cola Co	58,13	58,13
Disney Corp.	55,38	54,75
Du Pont Nemours & Co	65,88	63,75
Eastman Kodak Co	57,50	57,50
Exxon Corp.	68,63	69,25
Gen. Electric Co	56	55
Gen. Motors Corp.	45,13	46,63
Goodyear T & Rubbe	38	37,75
IBM	94,75	91,63
Intl Paper	77	74
J.P. Morgan Co	65,63	66,13
Mc Donnell Douglas	61,37	58
Merck & Co. Inc.	42,88	42,88
Minnesota Mng. & Mfg	59,63	60,75
Philip Morris	67,75	67,38
Procter & Gamble C	69,88	69,13
Sears Roebuck & Co	54,25	53,88
Texaco	68,38	67,25
Union Carb.	32	30
Utd Technol	73,13	72,75
Westingh. Electric	15	15,38
Woolworth	16	15,75

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

En livres	28/4	21/4
Allied Lyons	5,48	5,31
Barclays Bank	6,39	6,34
BAT industries	4,89	4,56
British Aerospace	5,36	5,15
British Airways	4	4,08
British Gas	3,01	3,07
British Petroleum	4,47	4,51
British Telecom	3,88	3,94
BTR	3,29	3,32
Cadbury Schwep	4,47	4,36
Eurotunnel	1,98	2,03
Glaxo	7,34	7,16
Grand Metropolitan	3,99	4,08
Guinness	4,69	4,68
Hanson Plc	2,38	2,35
Great Ic	5,90	5,74
HSBC	7,15	7,36
Imperial Chemical	7,55	7,52
Lloyds Bank	6,39	6,21
Marks and Spencer	4,20	4,12
National Westminst.	5,40	5,42
Peninsular Orienta	5,79	5,70
Reuters	4,72	4,84
Saatchi and Saatchi	0,93	0,92
Shell Transport	7,36	7,29
Smithkline Beecham	4,91	4,92
Tate and Lyle	4,33	4,22
Unilever Ltd	12,27	12,12
Wellcome	10,70	10,55
Zeneca	9,04	9,07

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	28/4	21/4
Allianz Holding N	2 539	2 477
Basf AG	308	301
Bayer AG	341	342,50
Bay hyp & Wechselbk	368,80	363,50
Bayer Vereinsbank	392,50	389
BMW	710	687
Commerzbank	334	325,50
Continental AG	206	200,20
Daimler-Benz AG	634,80	621
Degussa	417	421
Deutsche Babcock A	153	157
Deutsche Bank AG	679,80	659,70
Dresdner BK AG FR	384,50	376,10
Henkel VZ	533	522
Hoechst AG	295,60	299
Karstadt AG	596,50	572
Kaufhof Holding	492	486
Linde AG	798,50	788
DT. Lufthansa AG	183,60	181
Man AG	343,50	356
Mannesmann AG	376	369
Mettallges AG	27,50	–
Preussag AG	401	399
Rwe	465	464,30
Schering AG	1 028,50	1 070,50
Siemens AG	673	666,50
Thyssen	257,20	249
Veba AG	516	503
Viag	512,50	500
Wellag AG	1 080	1 005

TOKYO
Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	28/4	21/4
Akai elec.	385	400
Bank of Tokyo	1 520	1 490
Bridgestone	1 360	1 320
Canon	1 390	1 400
Daiwa sec.	1 060	1 080
Fuji Bank	2 020	1 950
Hitachi Ltd	855	897
Honda	1 360	1 420
Japan Airlines	600	603
Kirin Brew	998	1 000
Kobe Steel	252	248
Matsushita El.	1 410	1 440
Mitsubishi Corp.	1 060	1 070
Mitsui Marine	637	625
Nikko sec.	824	846
Nintendo	5 390	5 430
Nippon Steel	334	346
Nissan	614	627
Nomura sec.	1 700	1 720
NTT	743 000	774 000
Pioneer	1 770	1 850
Sanyo	474	494
Sega Enterprises	3 860	4 060
Sharp	1 380	1 410
Sony	4 240	4 500
Sumitomo Bk	1 820	1 830
Suzuki Motors	900	929
Toshiba	559	585
Toyota	1 710	1 740
Yamaichi sec	551	520

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le Portugal très attendu

LE PORTUGAL, qui envisage de lever des fonds en francs français, entend, avant de se lancer, que le cap de l'élection présidentielle soit franchi. Ce pays espère qu'une fois dissipées les incertitudes politiques, le niveau de l'intérêt s'abaissera rapidement et qu'il ne sera bientôt guère plus coûteux d'emprunter en francs qu'en deutschemarks. Pour leur part, les investisseurs devraient être au rendez-vous. Cela fait près de deux mois qu'on ne leur a plus proposé de souscrire à de nouvelles euro-émissions en francs français et qu'ils guettent l'occasion de diversifier la composition de leur portefeuille. Comme le franc français est très ouvert aux opérations de longue durée, les banques ont tendance à proposer au Trésor public de Lisbonne des échéances de dix ou quinze ans. Ce n'est pourtant pas ce que recherche l'emprunteur qui, semble-t-il, ne souhaiterait pas dépasser les sept ans. Son choix paraît lié à la perspective de l'introduction d'une monnaie unique en Europe qui, par définition, sera forte. Or le franc français traverse actuellement une période de faiblesse. A cette occasion, se procurer des ressources pour une très longue durée pourrait conduire finalement à rembourser davantage. Mieux vaut donc, en retenant une échéance assez proche, s'assurer que le remboursement se fera dans la même monnaie.

L'argumentation est fréquemment avancée pour ce qui est des très longs emprunts qui sont déjà en circulation. Mais il est rare de la voir se développer au sujet d'une nouvelle émission. Si elle est reprise ces prochains mois, elle pourrait conduire à un raccourcissement des durées des nouveaux emprunts internationaux contractés sur le marché du franc.

AUDACE

Dans le compartiment du yen, la monnaie la plus forte du monde, les emprunteurs sont loin de partager un tel souci. Un débiteur autrichien très réputé, la société d'électricité Verbund, vient de pousser l'audace jusqu'à se procurer des ressources qu'il ne lui faudra rembourser que dans vingt ans. La transaction porte sur 15 milliards de yens et le taux d'intérêt des obligations est de 4,1 % l'an. Elle est dirigée par une des principales maisons de titres japonaises, Nomura International. Sur le marché des titres en écus, la situation est toujours très calme mais on espère qu'elle s'animera bientôt avec le retour d'un des meilleurs débiteurs du monde.

Par le truchement de la Communauté économique, l'Union européenne des Seize entend emprunter des fonds en écus pour en prêter le produit à trois pays de l'Est : l'Ukraine et la Biélorussie, qui bénéficieront pour la première fois de son aide financière, ainsi que la Slovaquie.

La semaine passée a confirmé tous les espoirs que les spécialistes avaient placés dans l'évolution du marché des emprunts internationaux libellés en deustschemarks. Sept émissions nouvelles y ont vu le jour pour un montant total de 3 milliards de deutschemarks. Et trois des affaires les mieux réussies étaient dirigées par des banques françaises. Paribas s'est distinguée à la tête d'une opération de 700 millions de deutschemarks et de cinq ans de durée pour le compte de la banque du commerce extérieur du Japon, Eximbank. La Caisse des dépôts s'est associée à un établissement allemand, la Westdeustsche Landesbank, pour procurer à la Belgique 1 milliard de deutschemarks pour une durée de sept ans. La Société générale qui, pour son propre compte, a levé 300 millions de deutschemarks sur cinq ans, souhaitait s'assurer le concours de la même banque allemande. Par ailleurs, le Crédit local (CLF)avait confié à ABN Amro, banque d'origine néerlandaise, et à Trinkaus Burkhardt, un établissement allemand, le soin d'organiser un emprunt de 500 milions de deutschemarks. La SNCF, qui cherchait à lever 300 millions de deutschemarks, pour cinq ans également, s'est adressée à CS First Boston Effectenbank, une banque du groupe du Crédit suisse.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Contrainte budgétaire, tentation monétaire

LES OPÉRATEURS intervenant sur le marché obligataire français ont mis une nuit à recouvrer leurs esprits. Dimanche soir, à l'annonce des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, la suprise avait été grande, la baisse du Matif aussi. Sur le système international de transactions électroniques Globex, exceptionnellement ouvert pour la circonstance, l'échéance juin du contrat notionnel avait reculé de 50 centièmes. Si les investisseurs n'aiment pas de façon générale les élections, ils apprécient encore moins le fait que celles-ci leur réservent des surprises. Ils n'avaient pas prévu que le candidat socialiste arrive en tête. Pris au dépourvu, leur premier réflexe a alors consisté à vendre, à s'éloigner d'un marché qui sortait du cadre préfixé.

Il a fallu quatorze heures pour que la réflexion prenne le pas sur l'impulsion. Lundi matin, vers 10 heures, le Matif est reparti brutalement à la hausse. Les opérateurs ont finalement estimé que les résultats du premier tour n'étaient pas défavorables au marché français. Avec un affrontement classique droite-gauche, les investisseurs, notamment étrangers, se retrouvent en terrain connu. Ils redoutaient également plus que tout un duel entre Jacques Chirac et Edouard Balladur qui aurait, selon eux, obligé le maire de Paris à durcir son discours de rupture en matière de politique économique et donc monétaire.

L'AMPLEUR DE LA TÂCHE

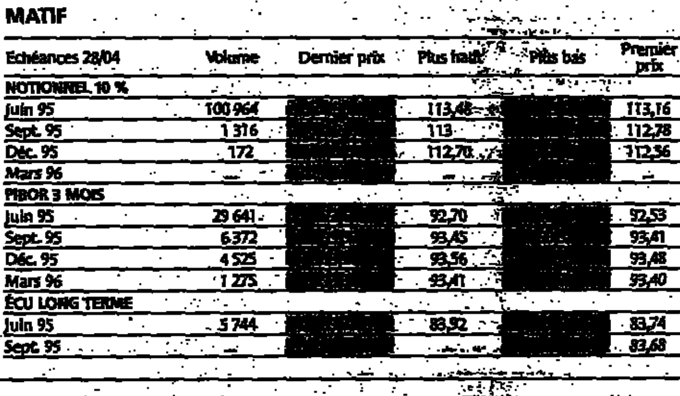
Les investisseurs ne sont pas pour autant entièrement rassurés. Le marché obligataire français, s'il s'est bien tenu cette semaine en termes absolus (le contrat notionnel a gagné 20 centièmes), s'est dégradé en termes relatifs. L'écart de rendement entre les emprunts d'Etat à dix ans français et allemands s'est élargi de 0,72 % à 0,79 %. Le marché français a été de surcroît pénalisé par l'annonce d'une révision en hausse du déficit public pour l'année 1994.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a établi que le besoin de financement des administrations publiques a atteint 442 milliards de francs en 1994, soit 6 % du produit intérieur brut (PIB) (contre 5,7 % estimé initialement).

Ce chiffre n'est pas de nature à inciter les investisseurs étrangers à se ruer sur le marché obligataire français. Il montre le retard qu'a pris la France vis-à-vis de l'Allemagne en matière d'assainissement de ses finances publiques. Alors que Bonn a utilisé l'année dernière le surplus de recettes fiscales liées à une croissance plus forte que prévu pour réduire ses déficits, Paris s'en est servi pour engager de nouvelles dépenses. Il dévoile aussi l'ampleur de la tâche qui attendra le prochain gouvernement et l'énorme contrainte budgétaire qui pèsera sur lui. La tentation d'utiliser à fond les marges de manoeuvre monétaires ou de jouer sur une dépréciation du franc n'en sera-t-elle pas plus forte ?

P.-A. D.

MATIF



Echéances 28/04	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	100 964	[redacted]	113,48	[redacted]	113,16
Sept. 95	1 316	[redacted]	113	[redacted]	112,78
Déc. 95	172	[redacted]	112,70	[redacted]	112,56
Mars 96	–	[redacted]	–	[redacted]	–
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	29 641	[redacted]	92,70	[redacted]	92,53
Sept. 95	6 372	[redacted]	93,45	[redacted]	93,41
Déc. 95	4 525	[redacted]	93,56	[redacted]	93,48
Mars 96	1 275	[redacted]	93,41	[redacted]	93,40
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	5 744	[redacted]	83,92	[redacted]	83,74
Sept. 95	–	[redacted]	–	[redacted]	83,68

DEVISES ET OR

Des marchés très indulgents

UNE FOIS n'est pas coutume, les opérateurs des marchés financiers se sont montrés indulgents. Ils n'ont pas sanctionné le fait que les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7), réunis mardi à Washington, ne soient pas parvenus à décider de mesures concrètes pour soutenir le dollar.

Preuve suprême de cette impuissance – ou de la toute-puissance américaine ? –, le communiqué final ne comprend même pas le mot « dollar ». *« Les ministres et les gouverneurs ont exprimé leur préoccupation au sujet des évolutions récentes sur les marchés des changes. Ils partagent l'idée que les fluctuations récentes ont été au-delà de ce qu'auraient justifié les conditions économiques sous-jacentes dans les principaux pays. Ils ont également estimé qu'un renversement ordonné de ces tendances est souhaitable (...). Ils sont convenus également de renforcer leurs efforts de réduction des déficits internes et externes, et de continuer à coopérer étroitement sur les marchés des changes. »*

Le dollar n'a pas, comme certains le redoutaient, plongé à l'issue de cette réunion stérile. Il s'échangeait vendredi soir en clôture à 1,3875 mark, à 84,20 yens et à 4,92 francs (1,3790 mark, 83,75 yens et 4,88 francs le vendredi précédent). Certains signataires du communiqué se sont officiellement félicités de la réaction des marchés et ont voulu y voir une preuve de leur influence. La seule menace d'interventions aurait suffi à calmer l'ardeur des opérateurs à vendre du billet vert. La réalité est peut-être différente. Les forces de marché auraient fini par trouver elles-mêmes leurs limites. Le dollar se serait stabilisé non pas grâce, mais malgré, la réunion du G 7.

UNE FORME DE CONSENSUS

Au moins le communiqué final – rédigé, semble-t-il, *in extremis* – a-t-il eu le mérite d'exister. Il a reflété, même de façon minimaliste, une forme de consensus. Les opérateurs redoutaient le pire avant la réunion de Washington. Ils craignaient qu'elle ne débouche sur une polémique ouverte et publique. Quelques jours avant la rencontre, le chancelier allemand Helmut Kohl avait haussé le ton en déclarant que les politiques monétaire et fiscale suivies par les Etats-Unis étaient *« inacceptables »*.

Il avait solennellement demandé à Bill Clinton de *« ne pas laisser couler le dollar »*. Prenant le relais, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, avait également demandé aux Etats-Unis de relever leurs taux. Les Japonais, bien isolés jusqu'à présent, avaient enfin trouvé des alliés de choix. Les Américains semblaient cernés.

Ils ne se sont pas rendus, ils n'ont rien cédé, ils n'ont pas relevé leurs taux. Leur intransigeance a indirectement reçu le soutien du président de la Bundesbank. Hans Tietmeyer a affirmé que *« les décisions de politique monétaire n'ont qu'un impact limité sur le marché des changes, à moins que d'autres mesures ne soient prises dans d'autres domaines pour soutenir ces mesures. Demander aux autorités monétaires de stabiliser le marché à l'aide des taux d'intérêt n'est pas adapaté »*.

Le président de la Bundesbank est bien placé pour faire ce constat. Le 30 mars dernier, la banque centrale allemande a décidé une baisse de 0,5 % de son taux d'escompte (de 4,5 % à 4 %). Cet assouplissement monétaire n'a permis que très provisoirement – à peine quelques heures – au dollar de se reprendre.

UN GESTE PEU PROBABLE

De la même façon, la baisse de 0,75 % du taux d'escompte japonais (ramené de 1,75 % à 1 %) le 14 avril n'a pas empêché le dollar de tomber quelques jours plus tard à un plus bas niveau historique de 79,75 yens face à la devise japonaise. Une hausse des taux directeurs américains connaîtrait-elle plus de succès ?

Certains analystes en doutent. Ils estiment que seul un mouvement de très grande ampleur (une hausse du taux des fed funds de l'ordre de 2 %) serait en mesure d'apporter un soutien durable au billet vert. Un tel geste apparaît aujourd'hui très peu probable. Vendredi, les statistiques de la croissance américaine ont reflété un net ralentissement de l'activité économique. Le produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis a progressé en rythme annuel de 2,8 % au premier trimestre (3,1 % attendus par les experts), après des hausses de 5,1 % au quatrième trimestre de 1994 et de 4 % au troisième trimestre. Il s'agit du rythme le plus faible observé depuis les 2,7 % du troisième trimestre 1993.

Comme le résument les économistes de la Caisse des dépôts et consignations, *« les Etats-Unis ont aujourd'hui le choix entre une croissance lente et une forte dépréciation du dollar. Soit ils mènent une politique monétaire durablement restrictive pour rééquilibrer l'épargne et l'investissement au prix d'une croissance ralentie limitant la chute du dollar. Soit la politique monétaire n'est pas significativement durcie et le dollar baisse profondément »*.

Ils n'excluent pas pour autant *« une ultime hausse de 0,50 % du taux des fed funds à la fin du mois de mai »*, qui tiendrait compte à la fois du contexte d'un dollar faible et d'une détérioration attendue sur le front de l'inflation. Un tel geste permettrait à la Réserve fédérale à la fois de se dédouaner aux yeux de l'opinion internationale, qui condamne son inaction, et de rassurer les détenteurs d'emprunts d'Etat américains.

Le franc, contrairement à son habitude, n'a guère profité de la meilleure tenue du billet vert. Victime de l'incertitude électorale, seule devise européenne à faiblir face à la monnaie allemande, il est tombé vendredi après-midi à 3,5550 pour 1 mark. Mais, si l'on en croit la plupart des analystes, le pire est encore à venir.

Pierre-Antoine Delhommais

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 24 AU 28 AVRIL

DEVISE	New York 28-4	New York 21-4	Paris 28-4	Paris 21-4	Zurich 28-4	Zurich 21-4	Francfort 28-4	Francfort 21-4	Bruxelles 28-4	Bruxelles 21-4	Amsterdam 28-4	Amsterdam 21-4	Milan 28-4	Milan 21-4	Tokyo 28-4	Tokyo 21-4
Livre	1,6100	[illegible]	7,9067	[illegible]	1,8410	[redacted]	2,2260	[redacted]	45,8206	[redacted]	2,4939	[redacted]	2706,41	[redacted]	135,40	[redacted]
$ E.U.	–	–	4,9110	[illegible]	1,1435	[redacted]	1,3826	[redacted]	28,46	[redacted]	1,5490	[redacted]	1681	[redacted]	84,18	[redacted]
Franc français	20,3625	[illegible]	–	–	23,2845	[redacted]	28,1531	[redacted]	5,7952	[redacted]	31,54144	[redacted]	342,2928	[redacted]	17,12482	[redacted]
Franc suisse	87,4508	[illegible]	429,4709	[illegible]	–	[redacted]	120,9095	[redacted]	24,8885	[redacted]	1,35461	[redacted]	1470,0481	[redacted]	73,54613	[redacted]
Deutschemark	72,3275	[illegible]	355,2003	[illegible]	82,7065	[redacted]	–	[redacted]	20,5844	[redacted]	112,03530	[redacted]	1215,8253	[redacted]	60,82743	[redacted]
Franc belge	3,5137	[illegible]	17,2558	[illegible]	4,0179	[redacted]	4,8580	[redacted]	–	[redacted]	5,4427	[redacted]	59,06535	[redacted]	2,95502	[redacted]
Florin	64,5578	[illegible]	317,0433	[illegible]	73,8218	[redacted]	89,2576	[redacted]	18,3731	[redacted]	–	[redacted]	1085,2163	[redacted]	54,29309	[redacted]
Lire italienne	0,00595	[illegible]	2,9215	[illegible]	0,6802	[redacted]	0,8225	[redacted]	1,6930	[redacted]	0,921475	[redacted]	–	[redacted]	0,050080	[redacted]

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 28 avril, 5,8394 francs, contre 5,8864 francs le vendredi 21 avril.

L'OR

	Cours 21-4	Cours 28-4
Or fin (k. barre)	61 200	[redacted]
Or fin (en lingot)	61 800	[redacted]
Pièce française (20F)	356	[redacted]
Pièce française (10F)*	415	[redacted]
Pièce suisse (20F)	355	[redacted]
Pièce latine (20F)	354	[redacted]
Pièce tunisienne (20F)*	350	[redacted]
Souverain	457	[redacted]
Souverain Elisabeth II*	451	[redacted]
Demi-souverain*	299	[redacted]
Pièce de 20 $	2 370	[redacted]
Pièce de 10 $	1 480	[redacted]
Pièce de 5 $*	748,75	[redacted]
Pièce de 50 pesos	2 300	[redacted]
Pièce de 20 marks*	451	[redacted]
Pièce de 10 florins	369	[redacted]
Pièce de 5 roubles*	270	[redacted]

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le marché du nickel craint de manquer

LES COURS du nickel sont désormais sous influence. Au moindre éternuement du cuivre – métal de référence du London Metal Exchange (LME) –, le métal blanc frémit. Après avoir épousé l'envolée du cuivre en 1994 et achevé l'année à 8 296 dollars la tonne, en hausse de 65,7 %, il suit maintenant ses baisses. Mardi 25 avril, à la suite d'un recul du cuivre de 3,3 %, le nickel cédait 210 dollars pour terminer à 7 220 dollars. Les jours suivants, le cuivre remontait et le nickel à sa suite regagnait une partie du terrain perdu pour terminer la semaine à 7 330 dollars. *« Tant que les fonds d'investissement n'auront pas arrêté leur position sur les non-ferreux, le marché restera aussi volatil. Mais les fondamentaux finissent toujours par l'emporter »*, dit un analyste. Et, pour le nickel, les fondamentaux sont excellents. Après une hausse de 5 % en 1993, la demande mondiale s'est accrue de 13 % en 1994 pour atteindre 720 000 tonnes.

Les producteurs occidentaux en ont largement profité. Le canadien Inco, premier producteur occidental, a vu ses ventes augmenter de 23 % au premier trimestre de 1995. Avec des prix en hausse de 43 % sur un an, il a pu réaliser un bénéfice trimestriel de 72 millions de dollars (350 millions de francs) contre une perte de 60 millions à la même période de l'an dernier. Le groupe français Eramet, numéro trois occidental, a doublé ses bénéfices en 1994, à 244 millions de francs. Ses ventes de nickel ont augmenté de 11,4 % à 51 623 tonnes. Et le groupe explique qu'il aurait pu vendre plus s'il avait eu les capacités ou les stocks. Mais il n'a plus de réserve disponible, comme toutes les sociétés de nickel occidentales.

Les exportations russes ont pris la relève. Aux exportations autorisées sont venues s'ajouter des livraisons « au noir ». Au total, les arrivées de nickel russe ont représenté de 160 à 170 000 tonnes, selon les estimations. Le marché les a très vite absorbées, affichant un petit surplus de 5 à 10 000 tonnes.

LES CAPACITÉS DE NORILSK

Mais depuis le début de l'année, les arrivages en provenance de Russie chutent. Pour pallier ce manque, les clients ont puisé dans les stocks du LME. Alors qu'ils avaient atteint plus de 150 000 tonnes à la fin de l'année dernière, ils sont redescendus à 115 000 tonnes, en quelques semaines. Cela représente environ deux mois de consommation, de quoi tenir en attendant la fin de l'actuel hiver russe qui perturberait la production. Certains observateurs, toutefois, commencent à s'inquiéter des exportations russes. Le gouvernement de Moscou a fait savoir qu'il voulait exercer un contrôle plus sérieux sur les livraisons. Surtout, beaucoup s'interrogent sur la capacité du groupe sibérien Norilsk, le plus grand producteur de nickel au monde, à maintenir ses exportations à un si haut niveau. Faute d'informations, les observateurs tablent pour l'instant sur des exportations russes autour de 130 000 tonnes. A ce niveau, le marché risque d'être tout juste à l'équilibre. Car la consommation devrait encore augmenter. Selon les prévisions, la demande de nickel pourrait progresser de 6 à 7 % cette année pour atteindre 800 000 tonnes.

Pour faire face, les producteurs occidentaux recommencent à augmenter leurs capacités. Eramet prévoit de porter sa production de 50 130 tonnes en 1994 à 52 000 tonnes cette année. Inco a étendu ses capacités en Indonésie. Le groupe canadien a aussi annoncé cette semaine la création d'une filiale commune avec le coréen Korea Zinc, en vue de créer au Brésil une usine d'extraction de nickel.

Dans le même temps, les producteurs occidentaux comme Eramet renégocient tous des contrats à long terme auprès de leurs clients. Les industriels inquiets acceptent volontiers ces formules qui leur offrent à la fois une garantie de prix et d'approvisionnement, même si elles les privent de quelques occasions boursières.

Martine Orange

LES MATIÈRES PREMIÈRES
Variations hebdomadaires

INDICES	28/4	27/4
Dow-Jones comptant	193,51	[redacted]
Dow-Jones à terme	276,24	[redacted]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 832	[redacted]
Cuivre à 3 mois	2 780	[redacted]
Aluminium comptant	1 858	[redacted]
Aluminium à 3 mois	–	[redacted]
Plomb	–	[redacted]
Plomb à 3 mois	–	[redacted]
Etain comptant	5 975	[redacted]
Etain à 3 mois	5 970	[redacted]
Zinc comptant	1 104	[redacted]
Zinc à 3 mois	1 119,50	[redacted]
Nickel comptant	7 350	[redacted]
Nickel à 3 mois	7 350	[redacted]
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	4,73	[redacted]
Platine à terme	0,80	[redacted]
Palladium	168,25	[redacted]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,24	[redacted]
Maïs (Chicago)	2,41	[redacted]
Graine soja (Chicago)	–	[redacted]
Tourt. soja (Chicago)	–	[redacted]
P. de terre (Londres)	335,10	[redacted]
Orge (Londres)	108	[redacted]
SOFTS		
Cacao (New York)	1 432	[redacted]
Café (Londres)	3 079	[redacted]
Sucre blanc (Paris)	–	[redacted]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton New York	1,10	[redacted]
Jus d'orange	1,02	[redacted]

LE PÉTROLE

	Cours 28-4	
Brent (Londres)	–	[redacted]
WTI (New York)	17,39	[redacted]
Crude Oil (New York)	–	[redacted]

Pluvieux à l'Est, ensoleillé à l'Ouest

LA PERTURBATION pluvio-orageuse qui a envahi la France durant la journée de samedi achèvera de traverser notre pays dimanche ; à l'arrière, la hausse du baromètre amènera une amélioration sensible.

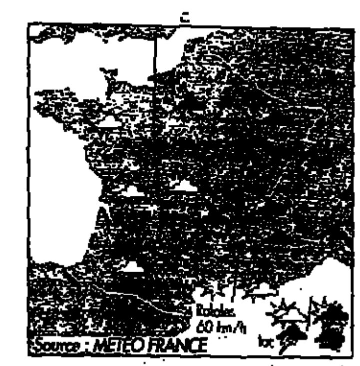
Dimanche, sur la Flandre, la Champagne-Ardenne, la Bourgogne et l'est du Massif Central, on se réveillera sous un ciel gris et pluvieux, mais cela ne durera pas : la pluie s'arrêtera en cours de matinée, puis la couche nuageuse se trouera petit à petit. Sur la Lorraine, la vallée de la Saône et la région lyonnaise, le temps gris accompagné de pluies parfois orageuses durera jusqu'à la mi-journée ; une amélioration se produira ensuite, mais les nuages resteront encore assez nombreux.

Sur les Vosges, l'Alsace, le Jura, l'ensemble du massif alpin, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel restera très nuageux tout au long de la journée, avec de fréquents passages pluvieux ; ceux-ci prendront par endroits un caractère orageux. Il faudra attendre le soir pour voir se dessiner un début d'amélioration. Sur le Nord, la Picardie, la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, le Centre et l'ouest du Massif Central, après les pluies de la nuit, le ciel sera simplement nuageux et brumeux en début de matinée ; au fil des heures, des éclaircies se développeront, mais il restera encore quelques passages nuageux l'après-midi.

Sur les régions de l'Ouest – Basse-Normandie, Bretagne, Paysde Loire, Poitou, Charentes –, l'ensemble du Sud-Ouest, le Roussillon et le Languedoc, ce sera une journée bien ensoleillée ; mistral et tramontane souffleront jusqu'à 60 km/h en rafales durant la matinée ; ils faibliront l'après-midi.

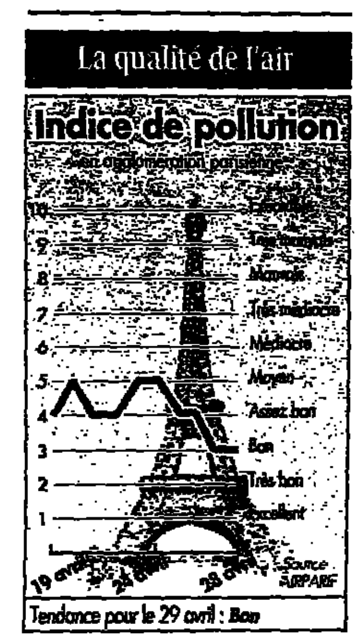
Les températures seront partout proches des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 7 et 9 degrés sur la moitié ouest de notre pays, entre 10 et 12 degrés sur la moitié est ; quant aux maximales, elles s'échelonneront progressivement entre 14 et 21 degrés en allant des régions situées le plus au nord vers celles situées le plus au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

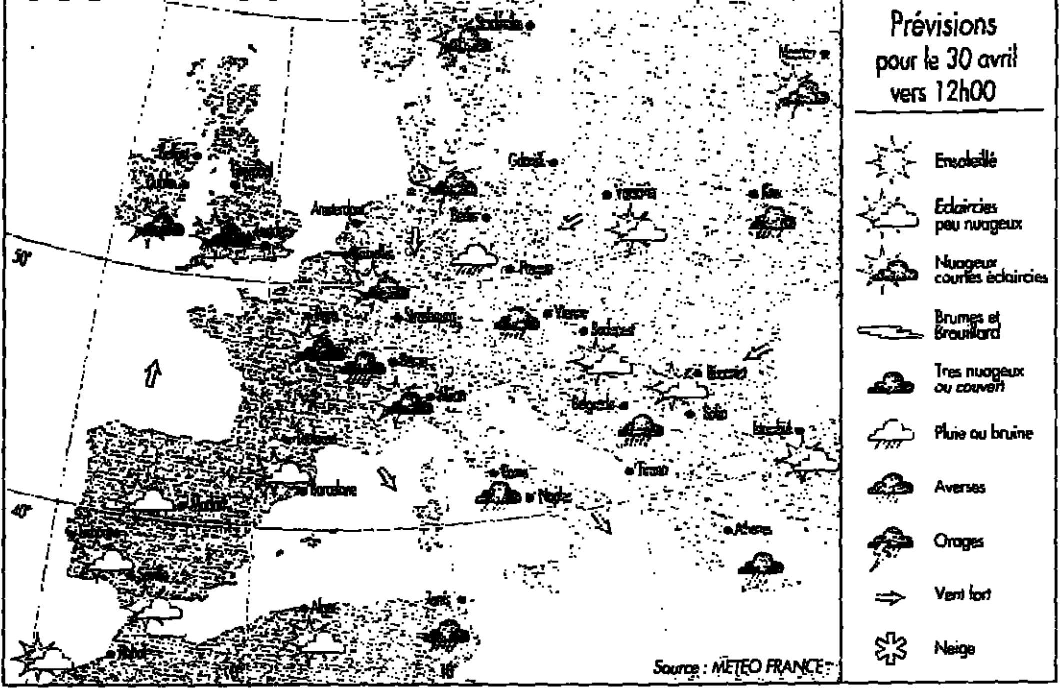


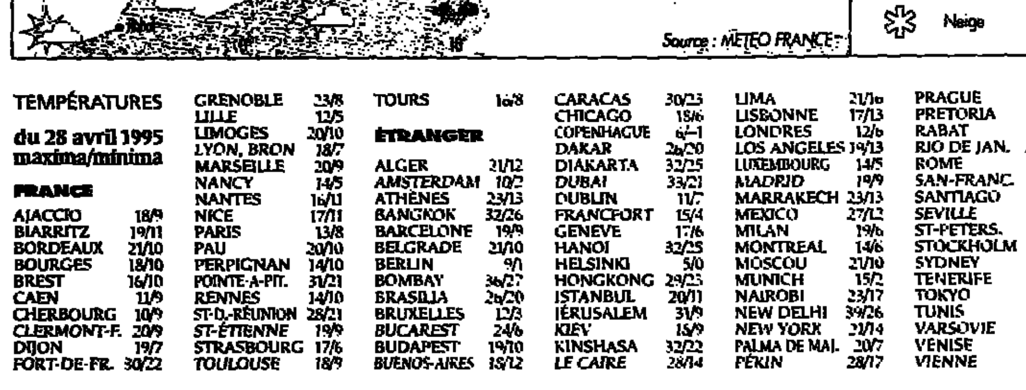
Prévisions pour le 30 avril vers 12h00

La qualité de l'air

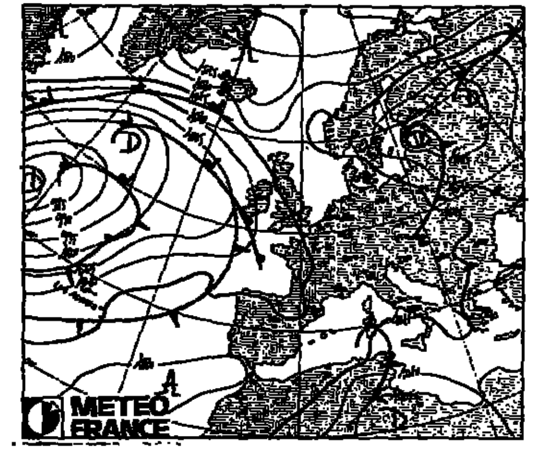


Tendance pour le 29 avril : Bon

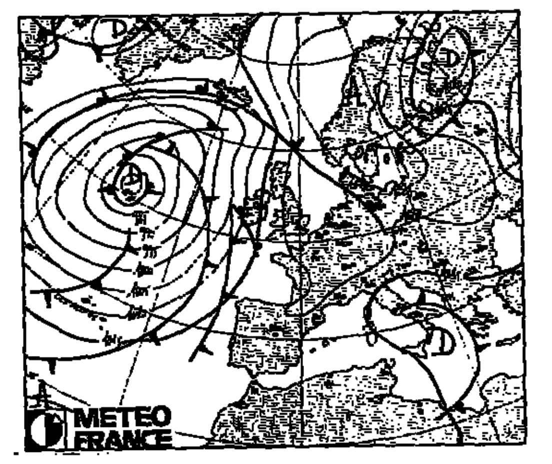




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	23/8	TOURS	16/8	CARACAS	30/23	LIMA	21/16	PRAGUE	11/-1
		LILLE	12/5			CHICAGO	15/6	LISBONNE	17/13	PRETORIA	26/10
du 28 avril 1995 maxima/minima		LIMOGES	20/10	ÉTRANGER		COPENHAGUE	6/-1	LONDRES	12/6	RABAT	21/11
		LYON, BRON	18/7			DAKAR	26/20	LOS ANGELES	19/13	RIO DE JAN.	27/23
		MARSEILLE	20/9	ALGER	21/12	DJAKARTA	32/25	LUXEMBOURG	14/5	ROME	18/8
FRANCE		NANCY	14/5	AMSTERDAM	10/2	DUBAI	33/21	MADRID	19/9	SAN-FRANC.	17/13
		NANTES	16/11	ATHÈNES	23/13	DUBLIN	11/7	MARRAKECH	23/13	SANTIAGO	18/10
AJACCIO	18/9	NICE	17/11	BANGKOK	32/26	FRANCFORT	15/4	MEXICO	27/12	SEVILLE	22/12
BIARRITZ	19/11	PARIS	13/8	BARCELONE	19/9	GENEVE	17/6	MILAN	19/6	ST-PETERS.	4/1
BORDEAUX	21/10	PAU	20/10	BELGRADE	21/10	HANOI	32/25	MONTREAL	14/6	STOCKHOLM	1/0
BOURGES	18/10	PERPIGNAN	14/10	BERLIN	9/1	HELSINKI	5/0	MOSCOU	21/10	SYDNEY	23/14
BREST	16/10	POINTE-A-PIT.	31/21	BOMBAY	36/27	HONGKONG	29/23	MUNICH	15/2	TENERIFE	24/19
CAEN	11/9	RENNES	14/10	BRASILIA	26/20	ISTANBUL	20/11	NAIROBI	23/17	TOKYO	22/16
CHERBOURG	10/9	ST-D.-RÉUNION	28/21	BRUXELLES	12/3	JÉRUSALEM	31/9	NEW DELHI	39/26	TUNIS	22/14
CLERMONT-F.	20/9	ST-ÉTIENNE	19/9	BUCAREST	24/6	KIEV	15/9	NEW YORK	21/14	VARSOVIE	10/3
DIJON	19/7	STRASBOURG	17/6	BUDAPEST	19/10	KINSHASA	32/22	PALMA DE MAJ.	20/7	VENISE	17/10
FORT-DE-FR.	30/22	TOULOUSE	18/9	BUENOS-AIRES	18/12	LE CAIRE	28/14	PÉKIN	28/17	VIENNE	19/8



Situation le 29 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 1er mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Capitulation

UNE DEMANDE de capitulation de l'Allemagne vient d'être adressée à San Francisco. Le fait n'aurait rien pour surprendre, si elle n'était adressée à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis seulement, et par conséquent irrecevable. Faut-il y voir une dernière manœuvre, ou un signe de l'affolement des dirigeants du Reich ? Comment ont-ils pu supposer que les Alliés, lorsqu'ils tiennent la victoire, agiraient l'un sans l'autre, sans le gouvernement soviétique, dont les armées occupent presque entièrement Berlin ?

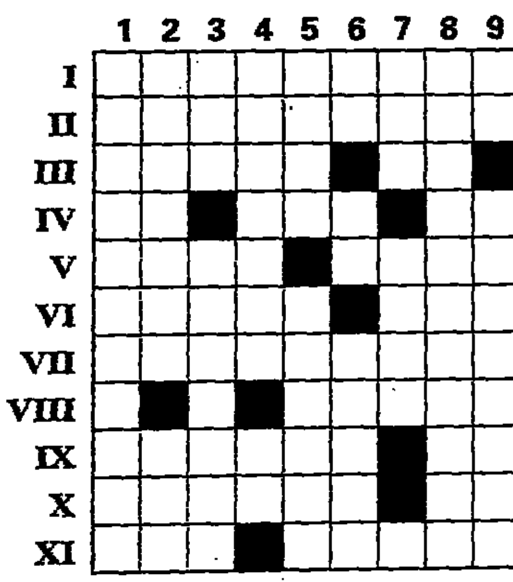
La réponse a été ce qu'elle devait être. Comme le fait remarquer une note du maréchal Staline, il est douteux que Himmler, s'il accepte une capitulation, soit en état de la faire exécuter. Il détient depuis quelque temps de grands pouvoirs, mais on n'a jamais su s'ils lui avaient été conférés par le Führer ou s'il se les était octroyés lui-même. Son autorité repose uniquement sur la Gestapo et les SS, désormais éliminés dans les neuf dixièmes d'une Allemagne occupée par les Alliés. Seul Hitler ou un général commandant en chef de la Wehrmacht (mais il n'y a plus, semble-t-il, de commandant en chef) pourraient se faire obéir des troupes allemandes qui combattent encore dans des zones aussi éloignées les unes des autres que la Crète et le nord de la Norvège.

Pourquoi Hitler ne signe-t-il pas lui-même l'offre de capitulation ? Serait-il, pratiquement, mis de côté par son entourage, ou dans un état de santé tel qu'il ne puisse plus agir ? Si, comme certains le prétendent, il est proche de sa fin, il eût été préférable d'attendre : la nouvelle de sa disparition, jointe à celle de la prise imminente de Berlin, porterait un coup décisif au moral allemand et à celui des derniers restes de la Wehrmacht.

(1er-2 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6551



HORIZONTALEMENT

I. En Orient, elles remplacent les mules. – II. Permet de nettoyer les artères. – III. Ce qui y est fait est bien fait. Lie. – IV. Utile pour doubler. D'un verbe actif. Symbole. – V. Coule en Bretagne. Donna de quoi se défendre. – VI. Pas conservés. Est difficile à plaquer. – VII. Travaillerait avec les dents. – VIII. Fournit une résine. – IX. Qui ne sont donc plus en état. Pas forcément approuvé. – X. Peut gober des mouches. Préposition. – XI. Monnaie étrangère. Garde les pieds au chaud.

VERTICALEMENT

1. Les bombes ne leur faisaient pas peur. – 2. L'arum en est une. Un cri qui peut marquer le coup. – 3. Une fille devenue belle. Nous tient les pieds chauds. – 4. Petites concrétions. Branché. – 5. Employer. Mises en terre. – 6. En France. Fleuve. Peut former de jolies perles. – 7. Ordre dans la cavalerie. Circulait en Espagne. – 8. Donner un coup de griffe. – 9. Pronom. Peut qualifier une huître.

SOLUTION DU N° 6550

HORIZONTALEMENT

I. Attention. – II. Narguilé. – III. Trilobite. – IV. Hé ! Ici. An. – V. Osman. – VI. Lulea. Ace. – VII. Öre. Mâché. – VIII. Gère. Mar. – IX. Iton. Eros. – X. Ernée. Ami. – XI. SE. Etêter.

VERTICALEMENT

1. Anthologies. – 2. Tare. Urètre. – 3. Tri. Oléron. – 4. Eglise. Enée. – 5. Nuoc-mam. Et. – 6. Tibia. Ame. – 7. Ili. Nacarat. – 8. Oeta. Chrome. – 9. Entée. Sir.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GUINÉE.** Plus de 1 200 cas de choléra ont été recensés au mois d'avril en Guinée, mais aucun décès n'a été signalé dans les villes de Kankan, Kérouané, Siguiri, Macenta, Guékédou, Boffa et Forécariah atteintes par l'épidémie. L'été dernier, 35 000 cas entraînant la mort de plusieurs centaines de personnes avaient été enregistrés dans le pays. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La qualité du service rendu par les neuf principales compagnies aériennes américaines a baissé en 1994 pour la quatrième année consécutive, selon une étude universitaire rendue publique lundi 24 avril. Au classement des compagnies les plus performantes, American Airlines devance Southwest Airlines, qui arrivait en tête en 1993. – *(AP.)*

■ **EUROPE.** L'Union internationale des transports routiers a lancé mardi 25 avril à Bruxelles une campagne européenne en faveur du transport en autocar. Déplorant les difficultés de stationnement et de circulation, les professionnels du tourisme en autocar demandent aux élus des villes et sites touristiques de tout faire pour améliorer l'accueil des autocars et de leurs passagers. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le Comité national des entrées de villes, créé par les ministères de l'environnement et de l'équipement, s'est réuni pour la première fois mercredi 26 avril. Constitué de représentants des principaux secteurs concernés par l'urbanisme des zones périphériques des villes, aux abords des voies de pénétration et de contournement, ce comité a pour objectif de lutter contre la dégradation du paysage des entrées de villes. – *(AFP.)*

■ **CORÉE DU NORD.** Un Boeing 747 de la compagnie nationale taïwanaise China Airlines (CAL), avec à son bord 226 passagers, a établi la première liaison commerciale avec un pays communiste en se posant, mercredi 26 avril, à Pyongyang en Corée du Nord. Trois autres vols sont prévus, les lundi 1er, samedi 6 et jeudi 11 mai. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Mardi 2 mai

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème : portraits et autoportraits (34 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; Une œuvre à voir : *L'Atelier*, de Courbet (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** et les Halles (55 F), 14 h 30, 2, rue du Jour (Europ explo).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris de Balzac à Proust (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (35 F + prix d'entrée), 14 h 30, 158, boulevard Haussmann (Séverin Racenet).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée rue Clotilde (Monuments historiques).

■ **LE PANTHÉON** et la montagne Sainte-Geneviève (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois caractéristiques (50 F), 15 heures, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE L'ANCIENNE-COMÉDIE** et le café Procope (37 F + prix d'une consommation), 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « Carthage » (40 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le hall (Approche de l'art).

■ **SENTIER** : des passages à la cour des Miracles (55 F), 15 heures, sortie du métro Sentier côté rue des Petits-Carreaux (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (50 F + prix d'entrée), 15 h 45 (Tourisme culturel).

Mercredi 3 mai

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** (23 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Eva Prima Pandora*, de Jean Cousin, 12 h 30 ; le trésor de l'ordre du Saint-Esprit, 19 h 30 ; les antiquites grecques, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **BELLEVILLE ET MÉNILMONTANT** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA MAIRIE DU 20e ARRONDISSEMENT** (37 F), 14 h 30, 6, place Gambetta (Monuments historiques).

■ **MÉNILMONTANT** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Ménilmontant (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les petits appartements meublés et leurs boiseries rares (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal sur le terre-plein central (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition « Carthage » (55 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall du musée (Mathilde Hager).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général Jean-Marie Colombani
Directeur général Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
TÉL : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

OPÉRA **Dès 1933, *les nazis* interdirent toute exécution d'œuvres composées par des musiciens juifs morts ou vivants et de celles des compositeurs non juifs dont le langage avancé *les avait fait classer* « artistes dégénérés ». ● LES NAZIS frappèrent ainsi d'interdiction la musique de Mendelssohn, Mahler, *Milhaud aussi bien que celle de Stravinsky ou Hindemith. Seuls Johann* Strauss père et fils échappèrent à cette interdiction : les nazis falsifièrent grossièrement les registres d'état civil viennois pour les aryaniser. ● LA FALSIFICATION la plus atroce fut pourtant celle qu'ils organisèrent à Terezin, en Tchécoslovaquie. Les nazis en firent une cité « modèle », mais dont la population était régulièrement décimée par des rafles à destination d'Auschwitz. C'est là que Viktor Ullmann composa *Des Kaiser von Atlantis*, créé à Paris le 27 avril dernier.**

Terezin ou les musiques d'une antichambre de la mort

Les œuvres interdites dans les pays occupés par l'Allemagne nazie étaient jouées dans le camp de concentration tchèque, qui était le lieu d'une intense activité créatrice

« DE PRAGUE à Terezin, il n'y a qu'une heure de voiture. Pour quelque dix-sept mille « visiteurs », l'aller-retour prit trois années et demie. Ce furent les plus chanceux. Pour les moins heureux, ce fut un aller simple. » Ces quelques lignes de Joza Karas font froid dans le dos. Au fil des quelque deux cents pages de sa minutieuse étude *La Musique à Terezin, 1941-1945*, écrite en 1985 et parue en français chez Gallimard en 1993 (*Le Monde* daté 14-15 novembre 1993), l'auteur décrit avec minutie l'extraordinaire exception que représentait, sous le IIIe Reich, cette antichambre culturelle des camps de la mort.

Vitrine « idéale » et savamment organisée par les nazis, ce camp fut même l'objet d'un film de propagande censé défendre et illustrer le bon traitement de la population juive. « Conservatoire » – au sens le plus strict – d'une musique interdite dans tous les pays occupés par les nazis et bardée de l'appellation « *Entartete Musik* » (« musique dégénérée »), Terezin fut le lieu d'une *effervescence artistique véritablement* phénoménale. Joza Karas a répertorié, à l'issue d'années de voyages, d'enquêtes et d'entretiens, une cinquantaine de partitions écrites à Terezin, entre 1941 et 1945.

Contre toute attente, les premiers « visiteurs » de Terezin furent des volontaires. Par la suite, d'anciens dignitaires de l'armée furent conviés, avec leurs épouses, à gagner la « vie luxueuse » de « Theresienbad ». En lieu de cures thermales et d'hôtels de luxe, ils ne trouvèrent qu'une ville de garnison sinistre et surpeuplée.

FAIBLESSE

Les « volontaires » l'étaient d'autant plus que le commandement du ghetto était strictement composé de juifs : en septembre 1941, Siegfried Seidl est nommé *Hauptsturmführer*, assisté de Jakob Edelstein et Otto Zucker. Ils savent l'existence des camps de Dachau, Buchenwald *et Auschwitz. Ils ont pourtant* la « faiblesse » de croire sincèrement que le ghetto de Terezin permettrait la sauvegarde de la population juive de Tchécoslovaquie et de Bohême. Jusqu'à ce qu'un premier convoi de déportés vers Auschwitz leur fasse comprendre l'inéluctabilité de la solution finale. Sur les 139 654 détenus ayant séjourné à Terezin, seulement 17 000 à *20 000 prisonniers retrouvèrent la* liberté à la libération du camp, au début de mai 1945.

D'abord organisés en secret, avec quelques instruments de fortune (l'entrée au camp d'instruments de musique était prohibée), des concerts ont lieu. Puis, voyant là *l'occasion de « contenir » les désirs* de subversion des prisonniers, les nazis autorisent, puis encouragent ces concerts, exemptant même les musiciens et compositeurs de tâches subalternes. C'est dans le cadre très organisé de la *Freizeitgestaltung* (« administration des loisirs ») que des instrumentistes, *chanteurs et compositeurs se* consacrent pleinement à leur activité créatrice. Certains d'entre eux, mus par une urgence implacable, écriront à Terezin l'essentiel de leur œuvre, comme Viktor Ullmann (1898-1944), qui y voit, dans un premier temps, des conditions de « résidence » préférables à la précarité *de sa situation d'avant-guerre.*

Les activités musicales sont diverses : des ateliers de chant sont ouverts aux enfants (15 000 garçonnets et fillettes se trouvaient à *Terezin) ou aux adultes (femmes et* hommes séparés, bien entendu). Gideon Klein (1919-1945) ou Hans Krasa (1899-1944) harmonisent des *chants populaires mais* écrivent aussi des pièces de musique de chambre de haute volée. Les programmes de concert sont raffinés, imaginatifs ; à vrai dire, ils *semblent reproduire les expériences* de la Société d'exécutions musicales privées, fondée en 1918 par Arnold Schoenberg, le professeur de Viktor Ullmann. Ainsi Bach, Beethoven et Mahler voisinent-ils avec les œuvres écrites à Terezin et données en première audition, sous le regard « bienveillant » des nazis.

L'opéra n'est pas en reste : avec l'aide d'une réduction à un ou deux claviers quand l'un des orchestres n'est pas disponible (entre autres celui fondé par Karel Ancerl, interné lui aussi à Terezin), les musiciens du ghetto montent *La Fiancée vendue*, de Smetana – donnée trente-cinq fois –, *Carmen*, de Bizet, *Les Noces de Figaro*, de Mozart, *Aïda*, de Verdi, et même *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss. Le succès est général, à quelques exceptions près : le docteur *H. G. Adler, qui fut* le principal informateur de Joza Karas pour son étude, n'assista jamais à ces représentations, les trouvant indignes de la situation dans laquelle lui et ses camarades d'infortune se trouvaient.



Viktor Ullmann, dessiné par Petr Kien au camp de Terezin

UN OPÉRA DE CHAMBRE

Viktor Ullmann est chargé de critiquer la vie musicale de Terezin : il rend précisément compte des concerts dans des chroniques qui *semblent faire fi de la situation* particulière du camp. L'exigence d'Ullmann – celle-là même qu'il applique à son propre travail – est entière. *Il émet des doutes* quant aux capacités des forces musicales de Terezin face aux grands chefs-d'œuvre de Mozart en particulier. Répondant au dessein de H. G. *Adler et à ses propres exigences* musicales, il décide d'écrire un opéra de chambre, sur un livret de Petr Kien, *L'Empereur d'Atlantis*. Les effectifs sont sur mesure : treize instruments (dont un banjo et un clavecin !) et cinq voix solistes. Le texte ne l'est pas moins : l'empereur Overall, pervers et cruel, charge la *Mort de lancer son armée* afin de faire respecter son immense puissance ; la Mort se refuse à laisser mourir quiconque ; l'empereur comprend qu'il doit être le premier à *mourir afin* de rétablir l'ordre initial du chaos qu'il a constitué.

Les nazis n'eurent même pas le loisir d'en interdire les représentations. A l'automne 1944, des rafles massives en direction d'Auschwitz décimèrent la distribution et empêchèrent toute exécution. Ce n'est qu'en 1975 que l'Opéra d'Amster*dam montera l'ouvrage, dont* la partition avait été conservée par H. G. Adler, heureux rescapé de Terezin.

En 1944, Viktor Ullmann écrira encore une cinquième sonate pour piano. Sur la page de garde, il inscrit une date, le 22 août 1944, et une mention étonnamment grinçante : *« Les droits d'exécution sont réservés par le compositeur jusqu'à sa mort. »* Ullmann et son épouse Elisabeth furent envoyés, le 16 octobre suivant, à Auschwitz. Ils n'en revinrent pas.

Renaud Machart

Les « Musiques dégénérées » et le disque

Decca a été le premier grand éditeur à publier une série de disques magnifiques sous la triste bannière de « Musiques dégénérées ». Aujourd'hui paraissent des nouveaux enregistrements consacrés à l'opéra de Schreker, *Die Gezeichnetenen* (3 CD 444 442-2), et à quelques pièces signées Hindemith et Schulhoff (1 CD 444 182-2).

Mais l'initiative éditoriale revient à Channel Classics et à Koch *(distribués par Média 7). Le premier a consacré une série aux musiques* de Terezin en publiant des interprétations de la musique de chambre de Hans Krasa, Viktor Ullmann, Gideon Klein et Pavel Haas et au magnifique conte pour enfants *Brundibar*, de Hans Krasa (1 CD CCS 5193). Le second propose une série, elle aussi consacrée aux pièces de chambre *d'Ullmann et de Klein (2 CD 3-7109-2 h 1 et 3-*7320-2 h 1). L'ensemble 2e 2m a gravé des pièces de Gideon Klein (1 CD Arion ARN 68272. Distribué par Disques Concord) complétant les titres précédents.

La création française de l'ultime opéra de Viktor Ullmann

DER KAISER VON ATLANTIS, de Viktor Ullmann, opéra en un acte et quatre tableaux, sur un *livret de Petr Kien.* Avec Valérie Chouanière (Bubikopf), Isabelle Soccoja (le Tambour), Thierry Fouré (Arlequin et un Soldat), *Pascal Sausy (la Mort), Nicolas* Isherwood (le Haut-Parleur), l'Ensemble 2e2m, la compagnie La Citerne, Paul Méfano (direc*tion), Serge Noyelle (mise en* scène, costumes et décors). Création française, le 27 avril. Durée de la représentation : une heure.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU, GRANDE SALLE, le 29 avril, à 20 h 30 ; le 30, à 16 heures. Tél. : 44-78-13-15. 90F. A Champigny-sur-Marne (94), Théâtre Gérard-Philipe, le 8 mai, à 20 heures. Tél. : 48-80-96-28. 80 F. A Châtillon (92), Théâtre, le 12, à 20 h 30. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 100 F.

L'époque n'étant ni avare de « coups » ni de banalisations tous azimuts, il serait à craindre que, profitant des terribles conditions dans lesquelles la musique du ghetto de Terezin fut écrite, on nous fasse passer des œuvres circonstanciées pour des chefs-d'œuvre. En décidant d'enregistrer la musique de Gideon Klein, Paul Mefano *(voir ci-dessus)* considérait que sa musique, en dehors de toute autre considération, en valait la « peine », et que sa redécouverte rétablissait un pan totalement occulté de la musique d'Europe centrale. Il en va de même avec la musique d'Erwin Schulhoff (qui mourut au camp de Wülzburg dès 1942), celle de *Viktor Ullmann qui*, après Amsterdam, Berlin, Liège, connaît à Paris une carrière posthume inespérée. Sa beauté étrange et désespérée *valait bien ce soin.*

Formation idéale pour des lieux extraordinaires, l'opéra *Der Kaiser von Atlantis* de Viktor Ullmann (1898-1944) n'en pose pas moins des problèmes d'équilibre sonore. Calqué sur le modèle des formations réunies par les musiciens de l'Ecole de Vienne et emblématisé par la *Première Symphonie de chambre* d'Arnold Schoenberg, son chef de file, l'effectif réuni par Ullmann réclame treize instruments, dont trois claviers (piano, orgue, clavecin) et quelques instruments extraordinaires (banjo, saxophone) qui trahissent une seconde influence, celle de Kurt Weill.

Tout « emblématique » qu'elle est d'un succédané d'orchestre – le grand déploiement postromantique rassemblé en un groupe de timbres essentiels –, cette formation opposant un quintette à cordes soliste aux vents et à la percussion ne sonne pas toujours *idéalement, comme ne sonne* d'ailleurs jamais facilement la matière sonore violente et tendue de la *Symphonie de chambre* de Schoenberg. Dans son enregistrement (1 CD Decca 440 854-2), Lothar Zagrosek a renforcé l'ensemble en convoquant treize cordes, lesquelles offrent un socle plus étoffé à la remarquable instrumentation d'Ullmann. Pour des raisons d'économie, ou de taille du plateau de la grande salle du Centre Georges-Pompidou, Paul Méfano s'en est tenu à la proposition initiale de la partition, du moins telle qu'elle a été publiée par les éditions Schott, après différents atermoiements concernant les propositions parfois divergentes du manuscrit.

VENTS « CONTRE » CORDES

L'orchestre d'Ullmann est plus poétique que celui de Schoenberg, il est aussi et surtout plus essentiel, sec et « délié » que celui de Schreker dans sa *Symphonie de chambre*, aux couleurs chatoyantes (harpe, célesta) semblant transposer les teintes mordorées des tableaux de *Gustav Klimt* (*Le Monde* du 25 février). Mais il n'est pas moins difficile à faire sonner, tant sur le plan des équilibres de pupitres (vents « contre » cordes) que des mélanges de timbres.

La première constatation est que la grande salle au sous-sol de Beaubourg, que connaissent bien les musiciens de 2e2m, pour y donner leurs concerts parisiens depuis de nombreuses années, n'est pas flatteuse ; son acoustique sèche ne pardonne rien et met en évidence les faiblesses du groupe de Champigny-sur-Marne. Le quatuor à cordes est assez moyen et déséquilibré par un violoncelle très faible. Les vents sont bien meilleurs, mais le travail d'ensemble n'est que très rarement satisfaisant, Méfano ne se contentant que d'une mise en place correcte. Jacqueline Méfano, à l'arrière du podium latéral, joue assez brutalement des trois claviers. On s'étonne de l'emploi d'un piano droit, alors que son rôle est essentiel dans l'accompagnement *secco des récitatifs. On s'étonne encore* plus qu'il soit si mal accordé.

Autre sujet de déception : la distribution vocale réunie sous le *nom de Voxnova, un ensemble* que dirige la basse Nicolas Isherwood. Seul Pascal Sausy chante avec tenue ; Thierry Fouré est simplement correct, Nicholas Isherwood – peut-être en méforme – peine du haut médium à l'aigu. Ses graves sont en revanche plus assurés. Le pire vient des dames : Valérie Chouanière et Isabelle Soccoja sont de jeunes chanteuses, mais ont une intonation redoutablement approximative, des aigus difficiles et un vibrato inquiétant vu leur jeune âge.

BRUITS DE RAIL

La proposition scénique de Serge Noyelle (qui signe également les décors, les lumières et les costumes) est extrêmement convaincante. Le plateau de la salle du Centre Pompidou est nu, les cintres à découvert. Le metteur en scène en tire partie, faisant courir, le long des cintres, une allégorie d'acier : jeune femme blonde chevauchant le squelette d'un cheval. Dans le silence total, ce bruit de rail glace les sangs. Le plateau est occupé par une une série de piques plantées dans le sol, tel un mikado géométrique. L'espace ainsi défini est abstrait, forêt stylisée, prison aux ouvertures factices.

Trois personnages en manteau et chapeau noir y dévident des bobines de fils, créant un écheveau à angles droits comme on en voit dans les dessins de Paul Klee. La Mort (Nicholas Isherwood) semble sortie des *Damnés*, le film de Visconti : bas et jarretelles d'un côté, pantalon et revers médaillé de l'autre, dissymétrie accentuée encore par la claudication du personnage, au pied-bot chaussé d'un haut talon.

Une casquette à visière et un uniforme de cuir suffisent à circonscrire le rôle de l'Empereur (Pascal Sausy), vociférant au téléphone et acceptant, après un magnifique monologue, de mourir. Deux charrettes mortuaires, quelques éclairages rasants suffisent à *évoquer l'univers concentration*naire. La réussite du travail de Serge Noyelle tient dans le fait qu'il suggère l'espace du ghetto *sans l'imposer : pas de lieux* communs anecdotiques, pas de récupération facile et rebattue. Au fond, Ullmann et Kien voulaient évoquer un univers chaotique et abstrait, et non pas exclusivement Terezin.

Malgré la faible qualité des chanteurs, l'ensemble instrumental un peu frustre, le choral final *(« Ein Feste Burg ist unser Gott »)* est un moment de grande poésie. Poésie amère d'une musique dont on ne peut, malgré tout, si facilement oublier le contexte qui l'a vue naître. On sort le cœur serré et l'âme meurtrie d'une heure à peine de musique et de théâtre qui aurait pu disparaître en même temps que leurs auteurs en 1944, à Auschwitz.

R. Ma.

« Peintures à l'eau » et rêves de bateaux à Londres et à Paris

Tableaux et objets de marine n'ont pas fini d'entretenir la nostalgie de la navigation

La peinture de marines est un genre à part, qui a ses adeptes et ses collectionneurs. Deux ventes, l'une spécialisée à Londres le 3 mai, l'autre plus *généraliste à Paris le 5 mai, permettent une plongée dans ce monde très particulier, dans lequel les Britanniques occupent une place de choix. Comme à leur habitude, ils sortent la grosse artillerie, avec un catalogue comportant plus de 630 numéros.*

EST-CE par nostalgie du temps où l'Angleterre était vraiment une île, et parce qu'il suffit aujourd'hui à ses clients continentaux de prendre le train pour se rendre à Londres, que Sotheby's y organise mercredi 3 mai une grande vente de tableaux et d'*objets de marine* ? La vacation britannique s'ouvre, comme il se doit, par un portrait de l'amiral Nelson. Elle continue avec d'assez somptueuses, mais plutôt sanglantes, batailles navales. Certaines se déroulent dans un calme dont on dit qu'il précède les tempêtes. Comme dans ce petit tableau où l'on distingue les poupes et les mâtures du *HMS Saint-Ildefonso* et de la *Piedmontaise* qui s'affrontèrent dans des eaux orientales, le 7 mars 1808 : la fumée de la canonnade enrobe les coques des navires d'un nuage cotonneux. La mer est d'huile, et la peinture aussi, mais d'une naïveté réjouissante, due au pinceau d'un artiste anonyme d'une curieuse « école anglo-chinoise ».

VENTES

Si les artistes sont souvent peu connus, les bateaux sont la plupart du temps très clairement identifiés. Les contemporains du steamer *Queen-of-the-Thames*, un paquebot qui assurait la liaison avec l'Australie, pouvaient le côtoyer à loisir sur les quais de Londres, au début des années 1870. Le peintre William Clark se devait donc d'en fixer le portrait fidèle. Il ne pouvait guère deviner le triste sort qui guettait son modèle, fracassé sur les côtes d'Afrique du Sud, en 1871. Ce type de ventes invite au grand large, à travers des pages d'architecture navale : les voiles tendues des schooners, les coques coupantes des grands clippers, celles, lancéolées, des yachts qui opposaient, pour des courses de gentlemen, les concurrents de la Coupe de l'America, en 1893. Et défilent les vapeurs, les grands paquebots, et s'annoncent les tempêtes, voire les pirates.

Car la mer a ses catastrophes, qui sont une bénédiction pour les habitants des bordures côtières, pilleurs d'épaves par vocation et par nécessité. Ses lois sont cruelles, comme le rappelle la *Punition sur le pont*, un petit tableau d'Alexander Kay Brandel. On fouette, on s'aborde, on se canonne. De la guerre de Succession d'Espagne à la première guerre mondiale sans oublier, bien sûr, Trafalgar, les occasions ne manquent pas. On explore aussi. Des vues de Calcutta, du Canada, des Bermudes, font rêver dans les cottages du Sussex. Elles entretiennent également le souvenir.

En 1835, le capitaine Hill commandait à William Adolphus Knell un « portrait » de son navire, le brick *Codrington*, 210 tonneaux, construit sur les chantiers navals de Bristol en 1827. Le navire croisait habituellement dans les eaux d'Antigua, mais empruntait la route de l'Atlantique nord.

> La mer a ses catastrophes, qui sont une bénédiction pour les habitants des bordures côtières, pilleurs d'épaves par vocation et par nécessité

Il faut imaginer la tête de Knell lorsqu'il s'entendit imposer un sujet ainsi libellé : « Le *Codrington*, *affecté aux Antilles, Capt. Hill, à destination de son port d'attache, passant un immense iceberg et un banc de baleines par 41°20 de latitude nord et 54°10 de longitude ouest.* » Force est de constater qu'il s'en tira plutôt bien, latitude mise à part.

L'iceberg est cornu comme un diable, les cétacés font de très jolis jets d'eau tout autour du bateau, et le hunier brisé d'un navire malheureux flotte au premier plan. Un siècle et demi après, on en frémit encore. C'est probablement pourquoi les héritiers du capitaine ne se séparèrent jamais du tableau, jusqu'à la mort du dernier descendant en 1970.

Et puis l'*Entente cordiale*, peinte par William Lionel Wyllie en 1906 : la flotte française toute fumante remontant le cours de la Tamise, pavillon haut. Un poème, célèbre outre-Manche... Impensable quelques années auparavant. Jamais le Brestois Pierre Julien Gilbert (1783-1860), dont Mes Dubousset et Deburaux vendent trois dessins vendredi 5 mai à Drouot, n'aurait pu imaginer cela, lui qui s'était spécialisé dans les rares combats où la marine française s'illustra contre la perfide Albion. Comme celui qui opposa (en période de paix !) la corvette l'*Egérie* au brick le *Pilote*. Match nul, semble-t-il. Ou celui qui conduisit l'impétueux lieutenant de vaisseau Henry de Saulses de Freycinet à attaquer, le 26 mars 1806, au large de Saint-Domingue, avec ses 16 petites batteries de 6, une frégate de 48 canons.

Combat inégal à l'image de cette vente, que l'on ne peut comparer à celle de Sotheby's. Elle offre cependant trois aquarelles exceptionnelles, et inconnues jusqu'ici, de Frédéric Roux (1805-1870), dont l'essentiel de l'œuvre est conservée au Musée de la marine et au Peabody Museum de Salem. Las, l'Angleterre domine le marché, comme naguère les océans.

Harry Bellet

Le Printemps de Bourges découvre le heavy metal

ON A LONGTEMPS MÉPRISÉ le hard rock au Printemps de Bourges. Le genre ne semblait devoir attirer qu'un public formé à ses propres codes et ne pas pouvoir s'intégrer dans un grand festival familial. Depuis quelque temps pourtant, l'ostracisme n'a plus cours. A l'initiative d'une jeunesse sans a priori, des passerelles ont été jetées entre des styles et des publics que les tenants du bon goût croyaient inconciliables. Dans la seconde moitié des années 80, le punk, le funk, le rap ont marié leur énergie à celle d'un heavy metal qu'on jugeait comme un reliquat des années 70, mais dont les exigences de puissance et d'émotions fortes ont préservé la pertinence. Élargissant son audience, gagnant en crédibilité, le rock dur perdure.


PRINTEMPS DE BOURGES

Les programmateurs du festival, reconnaissant être peu au fait des noms importants de ces nouvelles mouvances, ont confié à un spécialiste le soin de donner à cette cuvée 95 le goût des décibels. Transfuge de Garance, producteur parisien œuvrant dans les musiques bruyantes, Michel Bosseau a donc opéré ce qu'il appelle une « *remise à niveau* » de la culture rock du Printemps de Bourges – au pas de charge, même si tous les groupes pressentis n'ont pu figurer au programme. Avec une douzaine de concerts d'obédience « métallique », le vendredi 28 avril faisait l'effet d'une journée thématique où les spectacles des gentils Alain Souchon ou Gabriel Yacoub semblaient presque des anomalies. Des concerts satellites présentant quelques sérieux espoirs de la scène française (Oneyed Jack, les Squaws, X-Syndicate, Hoax), des découvertes européennes (les Portugais de Thormenthor, les Suisses de Proud to Be Loud), encadraient les deux temps forts de la soirée, l'enchaînement Almighty-Machine Head-Suicidal Tendencies, suivi au Palais des congrès des performances de Headcleaner, Mudhoney et Therapy ?.

La quantité, dans le public, de blousons de cuir, de cheveux longs, de tatouages, de nez et d'oreilles percés suggéraient l'intensité puriste du premier pl eau. Les groupes eux-mêmes portaient sur leur peau et dans leur chair les signes de leur militantisme hardcore. Les Écossais d'Almighty déçurent pourtant, cherchant une cohérence dans un genre qui tolère peu d'hésitations. La terrible mécanique de Machine Head, elle, ne connaît pas le doute. Son volume sonore impose un défi physique, relayé sur scène par les bonds incessants de ces Californiens adeptes d'une brutalité titanesque. Inspirés par leurs aînés, Prong, Pantera ou Slayer, les épuisants Machine Head stylisent l'oppression sociale par une voix hurlant d'outre-tombe et des instruments s'articulant avec l'inexorable puissance de plaques tectoniques.

Pratiquant aussi une musique de genre, Suicidal Tendencies – groupe de Los Angeles aux allures de gang latino – ont quasiment inventé le leur. Depuis 1982, sous l'étiquette *thrash-core*, ils ont télescopé le metal le plus rapide (speed metal), la révolte quotidienne du punk, la diction du rap, des pulsions d'un funk blanc (plus totalement assumées dans Infectious Groove, l'autre groupe issu de ce collectif) et même quelques tentatives mélodiques. Le bandana, les shorts et la gestuelle de boxeur poids lourd de Mike Muir – leur chanteur – sont devenus aussi légendaires que sa propension à gaver ses textes sur les frustrations adolescentes de mots en quatre lettres (en anglais, les mots les plus grossiers s'écrivent souvent en quatre lettres). La chaleur de l'accueil fut proportionnelle au regret de voir le groupe annoncer que cette tournée était celle de leurs adieux. Des albums solo seraient déjà enregistrés.

La douleur et le mal-vivre étaient aussi le moteur des défoulements des groupes à suivre. Mais, comme semblait l'indiquer un public plus varié, la forme musicale utilisée prêtait moins à la caricature. Headcleaner n'est encore connu que des initiés. Trio mené par un formidable batteur occupant le centre de la scène, ce groupe anglais élabore un hard rock anticonformiste. Puissant, capable d'accélérations foudroyantes, il joue plus sur les nerfs que sur les muscles, travaillant des lignes brisées et des cassures rythmiques. On retrouve là les froidures postpunk qui singularisaient un groupe comme Gang of Four et une « rectitude à cheveux courts » qui a fait école avec Fugazi.

LA BRÈCHE DU GRUNGE

La popularité actuelle de Therapy ? Elle vient aussi de cette dynamique qui tire sa puissance de la propreté des sons. Leur tendance à la froideur clinique a aujourd'hui disparu au profit de chansons efficacement écrites. En mariant la précision du heavy metal aux astuces mélodiques des représentants de la new wave anglaise de la fin des années 70, ces Irlandais de Belfast ont touché le jackpot. Si l'anxiété et la souffrance physique restent deux thèmes privilégiés de leur inspiration, on ne peut que constater leur sympathique enthousiasme à faire danser la foule.

Le mouvement grunge est un de ceux qui a le plus fait pour décomplexer les fans de heavy metal. Influencés aussi bien par le hard rock clinquant de Kiss que par les Sex Pistols, par les riffs cinglants de Black Sabbath que par les hymnes anarchiques de Damned, les groupes de Seattle ont ouvert de nouvelles portes. Avant même Nirvana, Mudhoney avait creusé ce sillon. Vendredi soir, ils ont donné une version débraillée à souhait des chansons de leur nouvel album, *My Brother the Cow*. Plus approximatifs qu'aucun autre participant à cette soirée, mais plus vivants aussi, et les seuls à risquer l'humour et l'ironie. Comme s'ils jouaient au fond de leur garage, un de leurs amplis partit en fumée avant la fin du concert. A peine désarçonnés, ils brandirent alors leurs instruments tels des *guitar heroes*, disparurent en coulisses, avant de revenir sur scène et de faire le poirier devant un public hilare.

Stéphane Davet

DANS LES GALERIES

VINCENT CORPET

Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, 75003 Paris. Tél. : 42-72-14-10. Du lundi au samedi de 10 h à 19 h, jusqu'au 27 mai.

Ce sont dix-sept nus, dix-sept corps féminins et masculins vus de face, les bras ballants, sur un fond monochrome, logés dans le rectangle étroit de la toile comme les morts qu'ils deviendront dans leur bière – ou, comparaison plus déplaisante, comme des cadavres préparés pour une leçon d'anatomie. La peinture feint la neutralité et l'exactitude, une touche imperceptible et la vérité des modèles. Ce n'est là qu'apparence : Corpet peint ses nus morceau après morceau, de très près et, pour chaque partie, *à hauteur d'œil, et non d'un point de vue unique et à distance, de sorte qu'il ne passe rien sous silence, ni détails ni défauts. Ignorant l'idéalisation* et la compassion, indifférent à l'ancienne tradition issue d'Ingres, plus proche de Dürer que d'aucun de ses contemporains, il dresse contre le mur des présences immobiles, gênantes, encombrantes pour ainsi dire. Dans une époque où l'objet, ce produit muet et rassurant, a envahi le monde, ces nus blessent la sérénité de la société de consommation généralisée. Ils appellent fort peu à la volupté, ils n'incitent à aucun voyeurisme, *ils se refusent au jeu de la séduction*, ils ignorent les poses de la *grâce et de la pudeur. Des humains ont été là, dans l'atelier, devant le peintre*, voilà tout. Il en reste ces images dépouillées, *memento mori* d'aujourd'hui.

Ph. D.

1957-1978

Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, 75003 Paris. Tél. : (1) 48-04-06-08. Jusqu'au 27 mai.

Accrochage à haut risque : Philipppe Casini a réuni dix œuvres de dix artistes américains, espagnols et français, dix œuvres très différentes de dix *peintres et sculpteurs aux esthétiques hétéroclites*. Accrochage réussi : *jouant de la diversité et des contradictions, il organise un singulier colloque*, dans lequel Sol Lewitt répond à Jean-Pierre Raynaud dans le genre dur et froid et où Charles Simonds fait écho à Jules Olitsky et à Antoni Tàpies dans le registre du matiérisme. Deux toiles dominent l'ensemble. Un grand Degottex noir et rouge rappelle la phase la plus gestuelle de son évolution, celle d'une abstraction griffée, fouettée et incisée. Un Jim Dine ancien rend hommage avec ironie à la mode duchampienne qui se diffusa à New York à la fin des années 50. Un échantillonnage de couleurs dégoulinantes, un gros cadenas hors d'usage : *Jasper Johns* n'était pas meilleur dans l'art d'accommoder les restes.

Ph. D.

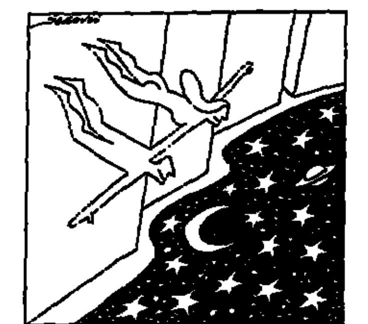
CINÉMA

■ **LA QUINZAINE des réalisateurs** a fait connaître jeudi 27 avril la liste des seize films qu'elle présentera lors du prochain Festival de Cannes, du 17 au 28 mai. Il s'agit de *La Tête du Maure*, de Paulus Manker (Autriche), *Eldorado*, de Charles Binamé, et *Le Confessionnal*, de Robert Lepage (Canada), *Café Society*, de Raymond DeFelitta, *Safe*, de Todd Haynes, et *Heavy*, de James Mangold (États-Unis), *L'Enfant noir*, de Laurent Chevallier (France-Guinée), *Three Steps to Heaven*, de Constantine Giannaris, *An Awfully Big Adventure*, de Mike Newell, et *L'Amérique des autres*, de Goran Paskaljevic (Grande-Bretagne), *Le Ballon blanc*, de Jafar Panahl (Iran), *Dans la foulée*, de Gianni Zasani (Italie), *Eggs*, de Bent Hamer (Norvège), *Le Conte des trois diamants*, de Michel Khleifi (Palestine), *Entre deux étés*, de Kristian Petri (Suède), et *L'Île du chagrin*, de Hsu Hsiao-ming (Taïwan).

■ **A CANNES, Cinémas en France**, qui présente chaque année une sélection de réalisations françaises, a annoncé simultanément son choix pour 1995. Il se compose de quatre courts métrages et des moyens et longs métrages suivants : *Corps inflammables*, de Jacques Maillot, *Faute de soleil*, de Christophe Blanc, *Revivre*, de Jean-Luc Raynaud, *Le Rocher d'Acapulco*, de Laurent Tuel, et *Visiblement, je vous aime*, de Jean-Michel Carré.

Un été de jazz au Parc floral de Paris

Jusqu'au 23 septembre, chaque samedi, des concerts gratuits en plein air



DIDIER LOCKWOOD avec une formation composée spécialement pour l'occasion (Laurent de Wilde au piano et Richard Bona à la basse) sera le premier, samedi 29 avril, à jouer sur la scène du festival A fleur de jazz, au centre du Parc floral de Paris, où en 1994 plus de quinze mille spectateurs étaient venus chaque samedi durant les mois d'été. Jusqu'au 23 septembre, vingt formations, pour la plupart françaises, pourront ainsi être écoutées gratuitement à partir de 16 heures. La programmation tient compte d'un public de passage sans pour autant donner systématiquement dans les facilités du type « animations joyeuses » que nombre de festivals d'été croient nécessaire d'imposer dès les premiers rayons de soleil. Ainsi, les trios d'André Ceccarelli, Bireli Lagrène, Jacky Terrasson ou Richard Galliano, le Onztet de violon jazz, le Quintette des frères Belmondo, le Gulf String de Pierre Blanchard, le Zoomtop de Bertand Renaudin, Bojan Zulfikarpasic ou Daniel Mille en quartettes témoignent des positions défendues par A fleur de jazz.

★ Parc floral de Paris, Mº Château-de-Vincennes, ou RER A Vincennes. Du 29 avril au 23 septembre, samedi 16 heures.

UNE SOIRÉE EN VILLE

Gerhard Oppitz
Elève de Wilhelm Kempff, vainqueur en 1976, du premier Concours Arthur Rubinstein organise en Israël, le pianiste Gerard Oppitz est un interprète sérieux, dans le bon sens du terme : il ne cherche pas a briller au détriment des œuvres qu'il sert. Son répertoire est, en outre, exceptionnellement étendu. Le voici invité des Concerts du dimanche matin organisé par Jeannine Roze, au Théâtre des Champs-Elysées.
Mozart : *Sonate pour piano KV 333*. Schubert : *Dix variations pour piano sur un thème original, Wanderer-Fantaisie pour piano.* Gerhard Oppitz (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 30. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Quatuor Adélaïde
Adélaïde était la fille aînée de Louis XV. Son nom est entré dans l'histoire de la musique quand un concerto pour violon que Mozart lui aurait dédié a été créé à Paris, en 1931. Enregistré plus tard, par Yehudi Menuhin, ce concerto était en fait une œuvre de Marius Casadesus. Jean-Claude Veilhan, qui fut des débuts de la Grande Ecurie et Chambre du Roy, joue avec un quatuor d'instruments anciens qui porte le nom de la fille du roi.
Mozart : *Quintette pour clarinette et cordes. Vachon.* Tapray : *Quatuors à cordes.* Jean-Claude Veilhan (clarinette), Quatuor Adélaïde.
Versailles (78). Théâtre Montansier, 13, rue des Réservoirs. 17 h 30, le 29. Tél. : 39-02-30-00. De 60 F à 130 F.

The Durutti Column
On n'entendait plus parler de Durutti Column, groupe d'un seul homme, Vini Reilly, au physique aussi diaphane que ses mélodies instrumentales. Le guitariste signe aujourd'hui un nouvel album, *Sex and Death*, enregistré avec Peter Hook, bassiste de New Order qui l'accompagnera aussi lors de ce concert parisien.
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mº Place-de-Clichy. 20 heures, le 30. Tél. : 43-87-97-13. 130 F.

Suicidal Tendencies
Las, ce groupe pionnier du hardcore californien – un des premiers à avoir tenté les fusions rap-metal – entame sa tournée d'adieu. Une sorte de suicide en somme. Suivi très vite d'une renaissance, puisque l'album solo de leur chanteur, Mike Muir, est déjà enregistré.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 30 avril et le 1er mai. Tél. : 42-31-31-31. 135 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
Film franco-gabono-camerounais de Bassek Ba Kobhio.
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE LIVRE DE LA JUNGLE
Film américain de Stephen Sommers.
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, *13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).*
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; *Gaumont Grand Ecran Italie, 13e* (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, *18e (36-68-20-22).*

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
Film autrichien de Michael Haneke
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA CAMPAGNE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine *Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ACE VENTURA, DÉTECTIVE CHIENS ET CHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-*68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont* Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

ALERTE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambas*sade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ;* rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-*68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; *rés. 40-30-20-10) ; v.f. :* Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, *12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-*30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, *18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

ANNA *(Fr.-Rus., vo) : Studio des Ursu*lines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-*10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e* (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; *Les Nation, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse,* 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-*68-75-55* ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC *Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé We*pler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT (*) (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-*70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

ASTÉRIX ET LES INDIENS (All., *v.f.)* : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-*20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *rés. 40-30-20-10) ;* Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; res. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e *(36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Mis*tral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU TRAVERS DES OLIVIERS (Iran., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-*97-77 ; 36-65-70-43).*

BEFORE SUNRISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gau*mont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. 40-30-20-10).

BEFORE THE RAIN (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CALENDAR (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHANG, A DRAMA OF THE WILDERNESS (A.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-*42-34).*

CHUNGKING EXPRESS (H.-K., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CIRCUIT CAROLE (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e *(44-07-20-49) ; 14-Juillet* Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY (A., *v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-*34) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

DIS-MOI OUI... (Fr.) : Forum Orient Ex*press, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e* (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pas*quier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot,* 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-*36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-*10).

L'EMIGRÉ (Eg., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; *36-68-59-02).*

EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34).*

FORREST GUMP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38 ;* 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-*68-45-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

FRESA Y CHOCOLATE *(cubain, v.o.) :* Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

HAUT BAS FRAGILE (Fr.) : 14-Juillet *Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arle*quin, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

INNOCENTS ET COUPABLES (*) (A., *v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-*69-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; *rés. 40-30-20-10) ; Sept* Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA JEUNE FILLE ET LA MORT *(Fr.-Brit.,* v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet *Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; *36-68-69-24) ; v.f. :* Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobe*lins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-*30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

JLG/JLG *(Fr.) : La Pagode, 7e* (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES QUE LES CHAMBRES A AIR DE NOS VÉLOS (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

JUSTE CAUSE (*) (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-*68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)* ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).

LÉGENDES D'AUTOMNE *(A., v.o.) :* Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Im*périal, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-*10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13* ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79* ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; *Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22)* ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; *UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gau*mont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e *(36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé* Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LITTLE ODESSA (*) (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

MON ENFANCE (Turc, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OUBLIE-MOI *(Fr.) : Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).

LE PÉRIL JEUNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Répu*blique, 11e (48-05-51-33).*

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-*des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode,* 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-*27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mis*tral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Pas*sy, 16e (36-68-48-56)* ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ;* 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e *(36-68-22-27) ; Gaumont Convention,* 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-*44 ; rés. 40-30-20-10).*

PIGALLE (**) (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, *5e (43-37-57-47).*

PRINCIPIO Y FIN (*) (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

QUIZ SHOW (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).

REGARDE LES HOMMES TOMBER (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de *Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Bal*zac, 8e (45-61-10-60).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

ROSINE (*) *(Fr.) : Reflet Médicis I, 5e* (43-54-42-34).

THE MASK *(A., v.f.) :* Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TROIS PALMIERS (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VANYA, 42e RUE (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Saint-An*dré-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La* Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10).

VOYAGE INTERROMPU (Ind., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LES SÉANCES SPÉCIALES

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; *rés. 40-30-*20-10) dimanche 16 h 10.

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) samedi 21 h 40, dimanche 17 h 30.

LE DIABOLIQUE DOCTEUR MABUSE (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) samedi 16 h 40, 18 h 15, 20 h, 21 h 40.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) samedi 21 h.

LA FOLLE INGÉNUE *(A., v.o.) :* Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48) samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) dimanche 12 h 15.

L'HOMME D'ARAN *(Brit., v.o.) :* Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) di*manche 12 h.*

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; *rés. 40-30-20-10) samedi* 19 h 45.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; *rés. 40-30-20-10)* dimanche 21 h 45.

LA NUIT DE L'IGUANE *(A., v.o.) :* Denfert, 14e (43-21-41-01) dimanche 19 h 40.

LES PETITES MARGUERITES *(Tch.,* v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche 21 h 40.

LA PLANÈTE SAUVAGE *(Fr.-Tch.) :* Accatone, 5e (46-33-86-86) dimanche *12 h.*

SIMPLE MEN (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) dimanche *10 h 45.*

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) samedi 19 h 30.

THE ADJUSTER (Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) dimanche 20 h 10.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. 40-30-20-10) samedi 22 h 30, 0 h 10.

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : *Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) dimanche 14 h 20.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-*10)* dimanche 19 h.

LES REPRISES

L'ARNAQUEUR *(A., v.o.) : Grand Ac*tion, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-*65-70-62).*

AU HASARD, BALTHAZAR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

CASABLANCA (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex (le Grand Rex), 2e *(36-68-70-23) ; Publicis Saint-Germain,* 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gau*mont Marignan-Concorde, 8e* (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, *16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; *rés. 40-30-20-10).*

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

METROPOLIS (All.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., *v.o.)* : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-*54-51-60).*

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Imitateurs de Chaplin : Charlot apprenti ; Charlot marin de Charles Chaplin ; Charlot pompier de Charles Chaplin ; Jour de paye de Charles Chaplin, 16 h 30 ; *le Ballet mécanique (1923), de* Fernand Léger ; Enthousiasme (1931), de Dziga Vertov, 19 h ; les Temps modernes (1935, v.o. traduction simultanée), de Charles Chaplin, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Les Cinquante ans de la Série noire : la *Loi du talion (1945, v.o.),* 17 h ; Une belle fille comme moi (1972), de François Truffaut, 19 h 30 ; Tuez Charley Varrick (1973, v.o. s. t. f.), de Don Siegel, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le cinéma grec : Z (1969, v.o. s. t. f.), de *Costa-Gavras, 14 h 30 ; les Couleurs* de l'Iris (1974, v.o. s. t. f.), de Nikos Panayotopoulos, 17 h 30 ; Evdokia (1971, v.o. s. t. f.), d'Alexis Damianos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
L'Enfant dans les villes : Derrière la fenêtre (1967), *de Jean Schmidt ;* Un gosse de la butte (1963), de M. Delbez, *14 h 30 ; Enfants des courants d'air* (1959), de E. Luntz ; le Kid (1921, v.o.), de Charles Chaplin, 16 h 30 ; le Voleur de bicyclette (1948), de Vittorio de Sica, 18 h 30 ; Il était une fois le Bronx (1993, v.o. s. t. f.), *de Niro, 20 h 30.*
MARDI
L'Enfant dans les villes : Peau de pêche (1928), de Jean Benoit-Levy, 14 h 30 ; les Gamins d'Istanbul (1978), d'Omer Kavur, 16 h 30 ; *Paris à hauteur* de gosse (1975), de Jean Schmidt ; Sabine Kleist, sept ans (1982), de Helmut Dziuba, 18 h 30 ; les Débats de la SCAM, 20 h 30.

(*) Films interdit aux moins de 12 ans.
(* *) Films interdits aux moins de 16 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

MARDI 2 MAI

Quatuor Vellinger
Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 30.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 132.* Quatuor Vellinger.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 2 mai. Tél. : 44-61-83-54. Location Fnac. 95 F.

Quatuor Anton
Borodine : *Quatuor à cordes nº 2.* Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 110.* Mahler : *Mouvement de quatuor pour piano et cordes.* Glinka : *Sextuor pour piano et cordes.* Gregory Kovalevsky (contrebasse), Ludmila Berlinskaïa (piano), Quatuor Anton.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, le 2 mai. Tel. : 46-33-87-03. De 85 F à 110 F. Et le 6 mai, à 20 h 30, œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch par le Quatuor Anton et Youri Bachmet (alto), Valentin Berlinsky (violoncelle), Ludmila Berlinskaïa (contrebasse).

Orchestre symphonique de Jeunes en Ile-de-France
Dvorak : *Stabat Mater.* Eric Trémolières *(ténor). Jean-Louis Jardon (basse),* Chœurs d'Air France, Orchestre symphonique de jeunes en Ile-de-France. Laurent Brack (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 45-61-53-01. De 80 F à 150 F.

MERCREDI 3 MAI

La Flûte enchantée
De Mozart. Avec Donald Kaasch (Tamino), Donna Brown (Pamina), Simon Keenlyside (Papageno), Inge Dreisig (Papagena), Yelda Kodalli (la reine de la nuit), Robert Lloyd (Sarastro), David Wilson-Johnson (l'orateur), Volker Vogel (Monostatos), Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, Alan Hacker (direction), Robert Wilson (mise en scène), Andy Degroat (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 3, 5, 8, 10, 13, 16 et 20 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Shirley Verrett
Spirituals. Brahms et Menotti : *Lieder.* Bizet : *Mélodies.* Rodgers et Hammerstein : *Carrousel, extraits.* Shirley Verrett (mezzo-soprano), Warren George Wilson (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 3 mai. Tél. : 49-53-05-07. De 85 F à 400 F.

Ensemble de musique contemporaine de Moscou
Roslavets. Prokofiev. Melkich. Chtchetinski. Kasparov. Ensemble de musique contemporaine de Moscou, Alexeï Vinogradov (direction).
Salle Cortot, 78, rue Cardinet, Paris 17e. Mº Malesherbes. 21 heures, le 3 mai. Tél. : 40-37-90-06. De 60 F à 90 F.

JEUDI 4 MAI

Iphigénie en Tauride
De Gluck. Avec Ellen Shade (Iphigénie), Anthony Michaels-Moore (Oreste), Keith Lewis (Pylade), Philippe Rouillon (Thoas), Raphaëlle Farman (Diane), Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Graeme Jenkins (direction), Achim Freyer (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 4, 6, 9 et 12 mai. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.

Pelléas et Mélisande
De Debussy, avec François Le Roux (Pelléas), Anne-Sophie Schmidt (Mélisande), Gilles Cachemaille (Golaud), Jean-Philippe Courtis (Arkel), Jocelyne Taillon (Geneviève), Isabelle Poulenard (Yniold), Ensemble vocal Michel Piquemal, Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 4 mai. Tel. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F. Et le 5 mai, à 20 h 30, à la Maison de la culture de Bobigny.

Jean-Paul Sevilla
Mozart : *Fantaisie pour piano KV 475.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 7.* Schumann : *Etudes symphoniques op. 13.* Jean-Paul Sévilla (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 160 F.

Ensemble de musique contemporaine de Moscou
Œuvres de Milhaud, Denisov, Kapyrine, Karasikov et Gagnidze. Claude Delangle (saxophone), Ensemble de musique contemporaine de Moscou, Ensemble Erwartung, Alexei Vinogradov, Bernard Desgraupes (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 4 mai. Tél. : 40-37-90-06. De 60 F a 90 F.

Les Pages de la chapelle
Brossard : *Stabat Mater.* Les Pages de la chapelle, Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 4 mai. Tél. : 39-02-30-00. 20 F.

VENDREDI 5 MAI

Ensemble Sorties d'artistes
Weill : *L'Opéra de quat'sous, extraits.* Puccini : *La Bohème, extraits.* Churchill : *Blanche-Neige et les Sept Nains, extraits.* Jean-Marc Phillips-Vorjabedian (violon), *Jérôme Pernoo (violoncelle), Gilles* Since (contrebasse), Vincent Leterme (piano).
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 12 h 45, le 5 mai. Tél. : 42-61-44-16. 50 F.

Ensemble instrumental TM+
Œuvres de Stravinsky, Paris, Prokofiev, Mahler et Schoenberg. Sylvie Marini (mezzo-soprano), Ensemble instrumental TM+, Laurent Cuniot (direction).
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 5 mai. Tél. : 41-37-94-20. De 70 F à 120 F.

SAMEDI 6 MAI

Orchestre d'harmonie du Conservatoire
Jadin : *Ouverture 1794.* Hindemith : *Symphonie.* Dutilleux : *Choral, cadence et fugato pour trombone ténor solo et orchestre d'harmonie.* Prokofiev : *Ode à la fin de la guerre pour quatre pianos, huit harpes et orchestre d'harmonie.* Sebastien Larrère (trombone), Orchestre d'harmonie du conservatoire.
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 mai. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.

La Vie brève
*De Falla. Avec Inma Egido (Salud), Ca*therine Cardin (la grand-mère), Luca Lombardo (Paco), Antoine Garcin (l'oncle), Cristo Cortes (le chanteur), Fréderic Concalves (Manuel), Vicente Pradal, Antonio Cortes (guitare), Marisol, Luisito (danseurs), Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction), Marie Carmen Garcia (chorégraphe).
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mº Bourg-la-Reine. 20 h 45, le 6 mai. Tél. : 46-61-36-67. De 95 F à 140 F.

Orchestre symphonique français
Brahms : *Concerto pour violon et orchestre.* Beethoven : *Symphonie nº 3.* Tedi Papavrami (violon), Orchestre symphonique français, Laurent Petitgirard (direction).
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 6 mai. Tél. : 46-97-98-10. De 130 F à 150 F.

Il Seminario musicale
Purcell : *Ode pour la fête de Sainte-Cécile « Welcome to All the Pleasure ». Du Mont.* Charpentier : *Antiennes, Motets.* Il Seminario musicale, Gérard Lesne (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 6 mai. Tél. : 39-02-30-00. De 60 F à 220 F.

DIMANCHE 7 MAI

Xavier Phillips, Anne Queffélec
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano nº 2.* Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano.* Xavier Phillips (violoncelle), *Anne Queffélec (piano).*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 7 mai. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

La La La Human Steps
Edouard Lock : *Création 95.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 mai. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 140 F.

Lyon Opera Ballet
Maguy Marin : *Grossland.* Bill T. Jones : *Love Defined.* Dominique Bagouet : *Désert d'amour.*
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, les 3, 4 et 6 mai ; 21 heures, le 5 mai. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

Compagnies Claire Laronde et Susan Hamlin
Claire Laronde : *Le Sept.* Susan Hamlin : *Heavenly Body.*
Espace Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, Paris 15e. Mº Porte-de-Versailles. 20 h 30, les 5 et 6 mai ; 16 heures, le 7 mai. Tél. : 40-43-01-82. De 60 F à 80 F.

Compagnie Larsen
Stéphanie Aubin : *L'Impromptu, Signature.*
Evry (91). Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 20 h 30, le 5 mai. Tél. : 64-97-30-31. De 70 F à 100 F.

Compagnie Josef Nadj
Josef Nadj : *L'Anatomie du fauve.*
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 21 heures, le 5 mai. Tél. : 64-62-77-77. De 70 F à 110 F.

هكذا عن الأصل

SAMEDI 29 AVRIL

TF 1

20.45 Le Meilleur des Inconnus.
Avec Didier Bourdon, Pascal Légitimus, Bernard Campan.

22.35 Magazine : Ushuaïa.
Les Secrets des Mégadolines: Le Jalikkatu ; Le Plataniste ; Sing Sing; Transsibérie.

23.35 Série : Duo d'enfer.

0.25 Sport : Formule F 1.
Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin à Imola. Analyse des essais.

1.05 Magazine : Formule foot.

1.40 Journal et Météo.

1.50 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Faites la fête.
Présenté par Michel Drucker. Fête gitane.

23.05 Sport : Boxe.
En direct. Finale du championnat de France poids plume à Grande-Synthe (Nord) : Arlindo de Abreu-Fabrice Bénichou.

0.15 Les Films Lumière.

0.20 Journal, Météo, Journal des courses.

0.35 Magazine : La 25e Heure.
Présenté par Jacques Perrin. Avoue Cognacq-Jay.

1.35 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 Téléfilm : Prise de têtes.
D'Eric Civanyan.

22.20 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. En direct de Saint-Malo, à l'occasion du festival, Etonnants Voyageurs. 30e émission.

23.20 Météo et Journal.

23.50 Musique et compagnie.
L'œil écoute... Naples [2/2].

0.50 Musique Graffiti.
44 Duos, de Bartok, par Miklos Szenthelyi et Joszef Lendway, violon (10 mn).

M 6

20.45 Téléfilm : L'Instinct d'une mère.
De James Steven Sadwith.

0.20 Série : Les Professionnels.
Fausse piste

1.20 Musique : Boulevard des clips (et 6.30)

2.30 Rediffusions.
E = M 6, 2.55, Fanzine (et 6.05) ; 3.20, Venise, cité des doges ; 4.20, Sports et découverte (5) ; 5.10, Fréquenstar.

CANAL +

20.35 Téléfilm : Avec intention de nuire.
De John Patterson.

22.00 Flash d'informations.

22.05 Surprises.

22.15 Magazine : Jour de foot.
Présenté par Thierry Gilardi.

23.00 Cinéma : Warlock 2. ■
Film américain d'Anthony Hickox (1993).

0.34 Pin-up.

0.35 Cinéma : Mina Tannenbaum. ■
Film français de Martine Dugowson (1993).

ARTE

20.40 Téléfilm : Le Sud.
De Carlos Saura

21.40 Zaïre, le cycle du serpent.
De Thierry Michel

23.00 Magazine : Velvet Jungle.
Top Live : Morphine ; Close-up : L'Affaire Louis Trio.

0.00 Série : Johnny Staccato (v.o.)
17. The Only Witness, de Robert Sinclair, avec John Cassavetes

0.25 Téléfilm : Comme un air de retour.
De Loredana Bianconi, avec Sarah Balthazart (105 min).

DIMANCHE 30 AVRIL

TF 1

13.20 Sport : Formule 1 à la Une.
En direct de Saint-Marin (Italie). Le Grand Prix de Saint-Marin sur le circuit d'Imola : 14.00, Départ de la course ; 15.45, Le podium.

16.00 Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.

18.00 Des millions de copains.

19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invités : Jacques Delors, Alain Juppé.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.45 Cinéma : Croc-Blanc. □
Film américain de Randal Kleiser (1991).

22.40 Magazine : Ciné dimanche.

22.50 Cinéma : Chicanos, chasseur de têtes. ■
Film américain de Jerrold Freeman (1980).

0.35 Journal et Météo.

0.50 Programmes de nuit.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

FRANCE 2

13.25 Dimanche Martin (et 15.50).

15.00 Série : L'Homme à la Rolls.

17.25 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.
Les Dernières Sirènes.

18.20 Magazine : Stade 2 (et 4.25).
Automobile : Grand Prix de F 1 à Imola, pré-essais des 24 Heures du Mans ; Aviron : Championnats de France ; Basket : quarts de finale du Championnat de France ; Boxe : retour sur la finale du Championnat de France ; Football : retour sur le match France-Slovaquie à Nantes...

19.25 Série : Les Gromelot et les Dupinson.

19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : La Femme-flic. ■
Film français d'Yves Boisset (1979).

22.35 Magazine : Géopolis.
Présenté par Claude Sérillon. Santé publique : les remèdes européens.

0.05 Les Films Lumière.

0.10 Journal, Météo, Journal des courses.

0.25 Musiques au cœur.
Danse avec Daniel Larrieu.

1.20 L'Heure de vérité (rediff.). Invités : Alain Madelin et Dominique Strauss-Kahn.

2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.05 Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. Retrouver Oulad Moumen, d'Izza Génini. *La réalisatrice est retournée au Maroc, sur les lieux où a vécu sa famille. La redécouverte d'une histoire et d'une culture.*

14.00 Magazine : Sports dimanche.
Tennis : finale de l'Open de Monte-Carlo ; 15.00, Tiercé à Longchamp : 15.15, Tennis : finale de l'Open de Monte-Carlo.

18.00 Magazine : Lignes de mire.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.

20.50 Série : Inspecteur Derrick.
Serrons-nous la main, de Herbert Reinecker.

21.55 Série : Police des polices.
Cavalier seul, de Michel Boisrond.

22.50 Météo et Journal.

23.15 Cinéma : La Veuve joyeuse ■ ■.
Film américain d'Ernst Lubitsch (1934, v.o.).

0.55 Musique Graffiti.
Phydile, de Duparc, par Alessandra Marc, soprano, Dan Sanders, piano (10 mn).

M 6

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Série : Poigne de fer et séduction.

15.10 Magazine : Fréquenstar (et 2.30).

16.10 Série : Le Joker.

17.10 Téléfilm : Alibi pour un meurtre.
De Sergio Corbucci.

18.55 Série : Enquêtes à Palm Springs.
Œil pour œil.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.
Suivi du Meilleur du sport.

20.00 Série : Filles à papa.

20.40 Magazine : Sport 6 (et 0.40).

20.45 Magazine : Capital.
Les Milliards du sport. Reportages : Tennis, 13 ans et déjà star ; Glace, or et paillettes ; Décathlon, OPA sur le marché du sport ; Michael Jordan, le retour ; Foot, les secrets d'un transfert ; Ferran, l'usine à mythes ; Boxe, l'écurie Acaries.

22.35 Magazine : Culture pub (et 5.15).
Le Business des voix.

23.00 Téléfilm : Virginia.
De François About.

0.50 Boulevard des clips (et 5.40).

3.25 Rediffusions.
Iso Lo ; 4.20, Le Monde des hélicoptères (3)

CANAL +

14.05 Série : Babylon 5
[4/22] L'Infection.

14.50 Sport : Golf.
En direct. Deuxième journée du Tournoi Perrier.

16.30 Sport : Handball.
En direct. France-Suède, tournoi de Bercy.

18.00 Cinéma : Le Cheval venu de la mer. ■ ■
Film irlandais de Mike Newell (1993)

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Flash d'informations.

19.45 Ça cartoon.

20.25 Sport : Football.
En direct. Auxerre-Bordeaux. Match décalé de la 34e journée du championnat de France de D1 ; 20.30 coup d'envoi ; 21.15 Flash d'informations

22.30 L'Equipe du dimanche.
Présenté par Pierre Sled. Football ; Boxe ; Rugby.

1.00 Cinéma : Seule avec toi. □
Film espagnol d'Eduardo Campoy (1990).

2.25 Cinéma : The Snapper. ■ ■
Film britannique de Stephen Frears (1993, v.o., 91 min)

LA CINQUIÈME

14.30 Magazine : L'Esprit du sport.

15.30 Détours de France.

16.30 Magazine : Jeux d'encre.

17.00 ▶ Le Sens de l'Histoire.
Saïgon

18.30 Magazine : Va savoir.
Avec Gérard Klein. Houdan

ARTE

19.00 Série : Premiers comiques.

19.30 Métropolis (et 0.40)

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Ce cher et merveilleux bébé.

20.41 Documentaire : Bébés, la vie est un jeu.
De Guillaume Vincent.

21.35 Film d'animation : Tin Toy.
De John Lasseter

21.40 Documentaire : Le Premier Sourire.
Entretiens sous le signe de Françoise Dolto, de Philippe Calderon et Agnès Loiseau.

22.10 Court métrage : Voilà !
De Bruno Podalydes

22.45 Documentaire : Total Baby.
D'Alyson Denny et Kate Davis

23.45 Chronique pygmée.
Berceuse aka, d'Alain Epelboin

23.50 Le Bébé dans l'arbre.
De Nouchka Van Brakel

0.10 Toi plus moi égale trois.
De Christophe Otzenberger.

Les interventions à la radio

France-Culture, 20 h 30 : émission-témoignage : Le Struthof.

LUNDI 1er MAI

TF 1

20.45 Série : Navarro.
Fils de périph, de Denys Granier-Deferre.

22.25 Série : Columbo.
Poids mort, de Jack Smight.

23.45 Sport : F 1 Magazine.
Résumé. Grand Prix de Saint-Marin.

0.20 Magazine : Coucou ! (rediff.).

1.05 Le Bébête Show (rediff.).

1.10 Journal et Météo.

1.20 Magazine : 7 sur 7 (rediff.)
Invités : Jacques Delors, Alain Juppé.

2.15 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.55 ▶ Téléfilm : La Belle de Fontenay.
De Paule Zadjermann.

22.40 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Peut-on tout pardonner ? [1/2] Le pardon et les hommes.

0.10 Les Films Lumière (rediff.).

0.15 Journal, Météo, Journal des courses.

0.40 Le Cercle de minuit.
Histoire du chômage et histoires de chômeurs.

2.25 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 Cinéma : Conan le Destructeur. □
Film américain de Richard Fleischer (1984).

22.35 Météo et Journal.

23.05 Cinéma : Abracadabra. □
Film franco-belge de Harry Cleven (1991).

0.20 Documentaire : Martine Chérie.
De Gilles Nadeau.

1.15 Musique Graffiti.
Manoir de mes rêves, de Django Reinhardt, par le Patrick Tilleman Trio (10 mn).

M 6

20.50 Cinéma : Mon nom est Personne. ■
Film italien de Tonino Valeri (1974).

22.55 Magazine : Capital.

0.35 Magazine : Culture pub.

1.00 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Dexter Gordon. *Extraits d'un concert enregistré en 1969 à Copenhague*

1.50 Documentaire : Le Nil des pharaons.

2.45 Rediffusions.
Arles, le secret des pierres ; 3.40, Fanzine ; 4.05, Portrait des passions françaises (La peur) ; 4.30, Fréquenstar ; 5.25, La Tête de l'emploi ; 5.50, Musique : Boulevard des clips

CANAL +

20.35 Téléfilm : Une femme dans mon cœur.
De Gérard Marx

22.00 Flash d'informations.

22.05 Le Journal du cinéma du quartier libre.
Claude Chabrol.

22.10 Cinéma : Les Cousins. ■ ■
Film français de Claude Chabrol (1958)

23.55 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □
Film américain de Tom Savini (1990)

1.20 Cinéma : Douba-Douba. ■ ■
Film russe d'Alexandre Khvan (1993, 100 min)

ARTE

20.40 Cinéma : Night on Earth (Une nuit sur Terre). ■ ■
Film américano-franco-japonais de Jim Jarmusch (1990, v.o.)

22.45 Téléfilm : La Vallée de l'Eden.
De Murray Martin (v.o.)

0.25 Court métrage : Court-circuit.
Mireille et Barnabé, de Laurent Bénégui (12 min)

1.05 Cinéma : Une semaine de vacances. ■ ■
Film français de Bertrand Tavernier (1980, 102 min, rediff.)

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Bruno Mégret.

RTL, à partir de 18 h 30 : Jacques Toubon et Bernard Kouchner (« Grand Jury RTL-*Le Monde* »).

France-Inter, 19 h 20 : « Le 1er Mai et les dossiers économiques et sociaux de la campagne présidentielle » (« Le Téléphone sonne »).

MARDI 2 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.

14.30 Série : Dallas.

15.20 Série : La loi est la loi.

16.15 Jeu : Une famille en or.

16.45 Club Dorothée vacances.

17.30 Série : Les Garçons de la plage.

18.00 Série : Premiers baisers.

18.30 Série : Le Miracle de l'amour.

19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.65).

19.50 Le Bébête Show (et 2.40).

19.55 Journal, La Minute hippique, Météo.

21.00 Débat : Les candidats à la présidence de la République.
Jacques Chirac-Lionel Jospin. Présenté par Alain Duhamel et Guillaume Durand, en direct du studio 101 de la Maison de Radio-France

23.00 Tiercé.

23.05 Les Films dans les salles.

23.15 Série : Perry Mason.
L'Affaire du complot diabolique, de Ron Satlof.

0.50 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem.

2.45 Journal et Météo.

2.55 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.55 Série : Inspecteur Derrick.

15.00 Série : L'Enquêteur.

15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).

16.50 Des chiffres et des lettres.

17.10 Série : Seconde B.

17.55 Série : Les Années collèges.

18.25 Série : Sauvés par le gong.

18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.35).

19.10 Flash d'informations.

19.15 Studio Gabriel (et 2.40).

19.50 Bonne nuit les petits.

19.59 Journal.

20.45 Météo.

21.00 Débat : Les candidats à la présidence de la République.
Jacques Chirac-Lionel Jospin. Présenté par Alain Duhamel et Guillaume Durand, en direct du Studio 101 de la Maison de Radio-France

22.55 Edition spéciale : la campagne électorale.

23.20 Magazine : Ça se discute.
Peut-on tout pardonner ? [2/2] Les faveurs de l'Etat.

0.50 Les Films Lumière (rediff.).

0.55 Journal, Météo, Journal des courses.

1.20 Le Cercle de minuit.

3.05 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.

14.30 Campagne officielle pour l'élection présidentielle (et 18.05).

14.45 Série : La croisière s'amuse.

15.35 Série : Simon et Simon.

16.30 Les Minikeums.

17.40 Une pêche d'enfer.

18.20 Jeu : Questions pour un champion.

18.50 Un livre, un jour.
Mes héros et nos monstres, de Jean Lacouture.

18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.

20.05 Jeu : Fa si la chanter.

20.35 Tout le sport.

20.50 Spectacle : Festival international du cirque de Vérone.

22.25 Météo, Journal.

22.55 Emission spéciale.
Analyses et commentaires sur le débat entre les candidats à la présidence de la République. Jacques Chirac et Lionel Jospin

0.00 Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire.
1965, la première présidentielle (rediff.).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.

14.20 Série : Jim Bergerac.

15.10 Boulevard des clips (et 2.00, 5.35)

17.00 Variétés : Hit Machine.

17.30 Série : Guillaume Tell.

18.00 Série : O'Hara.

18.54 Six minutes première édition.

19.00 Série : Caraïbes offshore.
[2/2] Le Major.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : E = M 6.
Les Rayons X.

20.45 Magazine : Grandeur nature.
Fonctionnement et applications diverses des rayons X, aussi bien utilisés dans le domaine médical que dans les aéroports, pour ausculter les bagages...

20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
Main basse sur Metropolis. Black-out sur Metropolis.

22.45 Série : Aux frontières du réel.
L'Eglise des miracles.

23.45 Débat : les candidats à la présidente de la République.
Jacques Chirac-Lionel Jospin, en différé

2.30 Rediffusions.
Culture pub ; 2.55, Turquie, géants et merveilles ; 3.50, Les Seychelles ; 4.45, Fanzine ; 5.10, La Tête de l'emploi

CANAL +

13.40 Cinéma : Les Cousins. ■ ■
Film français de Claude Chabrol (1958)

15.25 Les Superstars du catch.

16.20 Cinéma : Passager 57. □
Film américain de Kevin Hooks (1992).

17.40 Documentaire : Les Allumés.
Dompteur d'insectes à Hollywood, de Peter Schnall et Eitan Weinreich

18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Jeu : Pizzarollo.

18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.

19.20 Magazine : Zérorama.

19.55 Les Guignols.

20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Héros malgré lui. ■
Film américain de Stephen Frears (1992).

22.25 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Le Parfum d'Yvonne. ■ ■
Film français de Patrice Leconte (1994)

0.00 Cinéma : Warlock 2. ■
Film américain d'Anthony Hickox (1993).

1.35 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux.
2. Masques et maquillages.

2.00 Documentaire : Cent ans de cinéma américain.
5. Le Film noir

LA CINQUIÈME

16.35 Inventer demain.
Albert Jacquard, généticien (2)

16.45 Cours de langues vivantes.

17.00 Jeunesse.

17.30 Les Enfants de John.

18.00 Les Grandes Inventions.
La technologie laser.

18.15 Les Alphabets de l'image.

18.30 Le Monde des animaux.

18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.

19.30 Les Routes du Moyen-Age.

20.20 10 minutes extra.

20.30 8 1/2 Journal.

21.00 Débat : Les candidats à la présidence de la République.
Jacques Chirac-Lionel Jospin. En direct du studio 101 de la Maison de Radio-France. Précédé d'une introduction

23.00 Cinéma : Une histoire de vent.
De Joris Ivens et Marceline Loridan (1989)

0.15 Téléfilm : Le Sud.
De Carlos Saura [illegible]

1.25 Téléfilm : Le Meilleur de la vie.
[illegible]

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 50 : Hervé Bourges, président du CSA.

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Pierre Moscovici (« Le Grand Débat ») et Guy Sorman, analyste politique.

RTL, 18 h 30 : Dominique Voiton, directeur de recherche au CNRS, et Guy Sorman, analyste politique. (« Le Téléphone sonne »).

France-Inter, 19 h 20 : « L'Enjeu du face à face télévisé Jospin-Chirac » (« Le Téléphone sonne »).

Europe 1, France-Inter et RTL, 21 heures : retransmission en direct du débat entre Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Le Monde
DIMANCHE 30 AVRIL - MARDI 2 MAI 1995

Veillée d'armes

par Alain Rollat

LES CHEMINS de l'Elysée enseignent l'humilité.

En 1974, François Mitterrand avait commis un péché d'orgueil. Confronté à Valéry Giscard d'Estaing, il s'était mal préparé au second tour de l'élection présidentielle. Sûr de lui, il avait refusé d'apprivoiser la télévision. Face au jeune ministre de l'économie et des finances, qui s'était forgé une solide réputation de pédagogue, il s'était comporté en dilettante et vite laissé enfermer dans le rôle de l'élève. Entraîné sur le terrain de prédilection de son rival, acculé dans ses derniers retranchements, il avait bien résisté mais perdu.

En 1981, cette fois, François Mitterrand s'était préparé avec application. Il avait consenti à réétudier les dossiers économiques. Devenu attentif aux détails, il avait écouté les conseils. Son publicitaire lui avait appris à se préoccuper de sa garde-robe pour ses rendez-vous télévisés et à se détendre devant la caméra. Jacques Séguéla l'avait même persuadé de se faire limer les canines supérieures, qui donnaient parfois de lui une image carnassière. Sous le regard de millions de Français, désormais fascinés par le rituel du face-à-face, François Mitterrand était ainsi parvenu à se comporter en tenant du titre. Il avait pris sa revanche sur Valéry Giscard d'Estaing, qui ne s'en remit jamais.

En 1988, face à Jacques Chirac, François Mitterrand réalisa un chef-d'œuvre, après avoir été placé dans des conditions de duel idéales par son expert en manœuvres télévisuelles, le réalisateur Serge Moati. Il suffit à celui-ci d'imposer en catimini un détail matériel – les dimensions d'une table – pour que l'affaire fût expédiée en quelques minutes. La longue table choisie pour le débat : elle replaçait les deux hommes dans les conditions de leur conseil des ministres hebdomadaire et remettait Jacques Chirac sous la dépendance psychologique de François Mitterrand. Le président sortant donna sur-le-champ du *« monsieur le premier ministre »* à son interlocuteur et ce qui devait arriver arriva : quand Jacques Chirac, qui s'était pourtant juré de n'en rien faire, laissa échapper un *« monsieur le président... »*, il avait perdu la partie...

Aujourd'hui, Serge Moati conseille Lionel Jospin. Mais c'est Jacques Chirac qui fait figure d'homme d'expérience. Si l'on en juge par leur comportement sur TF 1, dont ils étaient successivement les invités, vendredi soir, les deux prétendants semblent, en tout cas, prémunis contre la vanité. Jacques Chirac, auquel on fait grief de ses convictions fluctuantes, a admis qu'il avait *« changé »*. Lionel Jospin a reconnu qu'il s'était, au cours de cette campagne, débarrassé de son *« armure »* naturelle. Le premier reste crispé, le second paraît vraiment libéré. Mais c'est plutôt bon signe de voir ces deux modestes parler de leur aptitude au changement personnel, alors que leurs aînés rêvaient de *« changer la vie »*. On ne change pas la société sans se changer d'abord soi-même. Il y a donc peut-être là un espoir de progrès.

Des procès-verbaux relatifs aux HLM de Paris ont été découverts au siège du « Clichois »

L'animateur du journal électoral, Didier Schuller (RPR), se serait rendu en France en début de semaine

SELON *Le Figaro* daté 29-30 avril, le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller, était présent, lundi 24 et mardi 25 avril, à Paris, où il aurait discrètement honoré plusieurs rendez-vous. *Le Figaro*, qui affirme que quatre personnes seulement connaissent son lieu de résidence actuel, se demande si le conseiller général utilise de faux passeports pour franchir les frontières. Joint samedi matin au téléphone, le ministère de l'intérieur souhaitait ne faire aucun commentaire sur ces informations.

Pour sa part, Rémi Museau, le bras droit du conseiller général, qui conduira la liste RPR pour les élections municipales à la place de M. Schuller, démentait la présence de M. Schuller à Paris, en début de semaine. *« C'est complètement fou*, nous a-t-il indiqué. *J'ai eu Didier dimanche soir après le premier tour de l'élection présidentielle, un peu après 1 heure du matin. Là où il est, il lui faut de dix à douze heures d'avion pour rentrer. Je ne vois pas comment il aurait pu être à Paris lundi. D'ailleurs, s'il était venu, il m'aurait contacté. »* M. Museau, qui n'a pas reçu de nouveau coup de fil de Didier Schuller depuis, affirme que *« des amis l'ont eu au téléphone et qu'il n'était pas à Paris »*.

Il est tout aussi catégorique en ce qui concerne la perquisition dans les locaux du journal électoral de M. Schuller, *Le Clichois*, évoquée samedi par *Le Figaro*. *« J'étais présent vendredi à la permanence dont les bureaux jouxtent ceux du journal électoral de Didier Schuller*, précise-t-il. *Il y a toujours eu du monde et s'il s'était passé quelque chose, ça se serait su rapidement. »* Pourtant, une perquisition a bel et bien eu lieu, jeudi, au *Clichois*, en application de la procédure instruite à Créteil par deux juges d'instruction, Serge Portelli et Philippe Vandingenen. Au cours de cette opération, les policiers ont découvert dans les locaux des copies de procès-verbaux tirés du dossier d'instruction du juge Eric Halphen, qui conduit l'enquête sur les fausses factures des HLM de Paris...

Didier Schuller a précipitamment quitté la France en compagnie de sa compagne, Christel Delaval, le 9 février, à la veille d'une perquisition effectuée à son domicile de Clichy. Le 13 avril, les juges d'instruction de Créteil chargé du dossier des fausses factures des HLM des Hauts-de-Seine ont délivré un mandat d'arrêt à diffusion internationale contre Christel Delaval pour *« complicité d'abus de biens sociaux et recel d'abus de biens sociaux »*. Depuis l'arrestation d'un homme d'affaires proche de M. Schuller, Jean-Paul Schimpf, l'enquête des deux juges de Créteil sur les réseaux de trafic d'influence favorisé par l'office HLM des Hauts-de-Seine semble s'orienter inéluctablement vers le conseiller général. Les liens entre M. Schimpf et Mme Delaval sont d'ores et déjà établis : lors de son interpellation, l'homme d'affaires était en possession d'un contrat de prêt d'un million de francs délivré à la compagne de M. Schuller par une société fiduciaire de Fribourg (Suisse).

Un muguet en manque de soleil

***LE BONHEUR**, cette année, fera grise mine à l'étal des fleuristes d'un jour, qui, comme chaque 1er mai, peuvent exceptionnellement faire commerce de muguet sans licence ni crainte de la maréchaussée.* Vendeurs à la sauvette et professionnels sont amers : *« Cette année, les brins sont rares, très courts et pas très beaux. »* Il aura manqué beaucoup de soleil à ces brins qui, pour fleurir, réclament cinq heures quotidiennes d'ensoleillement pendant les trois dernières semaines de maturation.

Dans les sous-bois, comme à Chaville, où le poète chanta ses vertus amoureuses, pas un seul d'entre eux : le muguet n'est pas au rendez-vous. Les maraîchers de la région nantaise, dont les serres fournissent les trois quarts de la production de clochettes, auraient pu remédier aux mauvais tours de la météo en réchauffant leurs installations. Par mesure d'économie, il ne s'y sont pas résolus, expliquent les fleuristes, un rien accusateurs. Aussi, même falot et peu vigoureux, le muguet de 1995, rare, sera cher. Payé à Rungis de 70 à 80 francs le bouquet de cinquante brins de qualité moyenne et de 100 à 120 francs pour la qualité supérieure, il devrait être proposé ce week-end et lundi 1er mai, aux coins des rues comme chez les fleuristes, jusqu'à 8 ou 12 francs le brin pour les plus belles clochettes. Les pots à trois griffes avec leurs racines se vendront entre 40 et 50 francs.

Tout dépendait des arrivages de dernière minute, et notamment de la concurrence du muguet néerlandais, qui fait son apparition cette année sur le pavé de Rungis et prépare une plus forte percée l'an prochain. A des prix qui, dit-on, feront grincer des dents les maraîchers nantais et se frotter les mains les fleuristes. Ironie d'une histoire fleurie typiquement française, ce sont ces mêmes maraîchers qui, jusqu'à présent, fournissaient les griffes de muguet avant maturation à ces mêmes concurrents néerlandais.

LÉGENDE

Même si, après être apparues au Japon, quelques clochettes ornent des fresques de l'Antiquité grecque, même si les Celtes en paraient leurs bouquets et si les amants du XVIIIe siècle lui attribuaient des vertus aphrodisiaques, c'est au début du XXe que la légende situe les origines de la clochette porte-bonheur du premier jour de mai, dans le milieu des cousettes. Quelques couturiers s'entichèrent de ce brin canaille et en offrirent chaque 1er mai à leurs petites mains. Ainsi qu'à leurs clientes. Charmés, les artistes du monde du spectacle accaparèrent ce rituel séduisant et en lancèrent la mode en fleurissant leur boutonnière. Très vite, le muguet entra dans les défilés qui, tous les 1er mai depuis 1890 à la mémoire des ouvriers de Chicago tués dans une manifestation quatre ans plus tôt, célèbrent la fête du travail. Toujours futile, éternellement fragile, la clochette n'en devenait pas moins un symbole.

Gilles Bridier

M. Chirac a amélioré son image en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre correspondant

Sept ans après le dernier gouvernement de Jacques Chirac, qui se termina quasiment par l'assaut sanglant de la grotte d'Ouvéa, le maire de Paris n'est plus diabolisé par le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). Sa possible victoire, au second tour de l'élection présidentielle, ne trouble guère la coalition indépendantiste, partagée entre le vote en faveur de Lionel Jospin et la non-participation au scrutin. La plupart des leaders du FLNKS estiment que M. Chirac a évolué de façon positive à propos du dossier calédonien.

François Burck, président de l'Union calédonienne (UC), composante modérée très majoritaire dans la coalition, qui a appelé à voter pour M. Jospin, juge aujourd'hui que *« Jacques Chirac est quelqu'un qui connaît bien la Nouvelle-Calédonie, comme Lionel Jospin »*.

Le président du FLNKS, Paul Néaoutyine, membre du Palika (Parti de libération kanak) qui prône la non-participation à cette *« élection franco-française »*, garde le silence depuis le premier tour. Cependant, il avait déjà rappelé, voici trois mois, que *« la droite et la gauche, c'est bonnet blanc et blanc bonnet »* et que *« la gauche n'a pas apporté la décolonisation »* en deux septennats.

L'échec d'Edouard Balladur, soutenu sur le territoire par le député Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste) et cosignataire des accords de Matignon, n'a pas attristé le camp indépendantiste. Certes, le premier ministre, comme plusieurs candidats du premier tour, envisageait de poursuivre l'application de ces accords. Mais, outre le fait que M. Balladur ne soit jamais venu en Nouvelle-Calédonie, certains militants indépendantistes faisaient valoir que son éventuelle installation à l'Elysée pouvait *« déséquilibrer »* les relations à trois – Etat-RPCR-FLNKS –, clé de voûte du « système Matignon ».

Seul le syndicat indépendantiste USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités), qui ne fait plus partie du FLNKS depuis 1989 et qui appelle à voter pour M. Jospin, adopte un ton beaucoup plus critique à l'égard du maire de Paris.

Franck Madœuf

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

LA DÉFAITE EN POLITIQUE, UNE PROFONDE BLESSURE : un échec, c'est ce *« sentiment d'abandon et d'amour brisé »* que tant de politiciens confessent, cette impression de grave injustice et parfois cette colère à l'égard d'électeurs « infidèles ».

Tirage du *Monde* daté samedi 29 avril 1995 : 501 234 exemplaires.

■ **AFFAIRE CARIGNON : la Cour de cassation se prononcera après le procès.** Elle a décidé, vendredi 28 avril, que le pourvoi formé par Alain Carignon, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Lyon du 7 avril sera examiné le 26 juin. Cet arrêt rejetait une demande d'annulation de certaines pièces du dossier au motif que seule la Cour de justice de la République était compétente pour juger des faits imputés à un ancien ministre. Le procès du maire de Grenoble, incarcéré depuis le mois d'octobre 1994, doit s'ouvrir le 15 mai à Lyon.

■ **CITÉ DES SCIENCES : les portes de l'établissement ont été réouvertes**, samedi 29 avril, après plusieurs jours de fermeture. Les syndicats et la direction de l'établissement public de la Vilette à Paris sont parvenus à un accord qui prévoit une augmentation générale des salaires de 1,2 % à 1,6 %. Les non-cadres n'ayant pas reçu d'augmentation individuelle depuis 1990, soit environ quarante personnes, toucheront 500 francs. Enfin, une prime exceptionnelle de 480 francs sera versée le 1er août au personnel non cadre, soit 48 % des neuf cent six employés de la Cité.

L'ancien président péruvien Alan Garcia a été mis en accusation

Poursuivi pour corruption, il est en exil en Colombie

LIMA
de notre correspondante

Le Parlement a approuvé à l'unanimité, vendredi 28 avril, la mise en accusation de l'ex-président Alan Garcia (1985-1990) pour enrichissement personnel, corruption et négociations frauduleuses. Le dauphin de Raul Haya de la Torre, fondateur du parti populiste APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), exilé aujourd'hui en Colombie, était parvenu, par le passé, à échapper à deux reprises aux poursuites judiciaires. La première fois, ce fut grâce à l'obstruction des parlementaires de la majorité : le président Alberto Fujimori entendait rétribuer ainsi l'apport de votes de l'APRA au second tour du scrutin présidentiel de 1990, qui avait vu sa victoire. La seconde fois, ce sont les magistrats de la Cour de cassation (nommés par M. Garcia) qui rejetèrent, *« faute de preuves »*, le chef d'accusation...

Aujourd'hui, l'ancien président semble ne plus pouvoir échapper à un procès, même si la question de son extradition de son refuge colombien reste en suspens.

En fuite depuis quatre ans, l'ancien associé du président Garcia, Alfredo Zannatti, s'est rendu aux autorités péruviennes en début de semaine. La comparution devant les tribunaux de ce complice est lourde de conséquences pour l'ancien président. L'homme d'affaires a, en effet, négocié sa reddition contre la promesse d'être traité en témoin et non pas en accusé. En échange, il est disposé à fournir les informations permettant de prouver la corruption du régime Garcia. Les deux associés, selon la presse locale, disposaient non seulement de comptes bancaires dans les îles de Grand Caïman, mais aussi d'une compagnie d'aviation, d'un édifice à Miami, d'un élevage de bétail et d'une chaîne de télévision au Pérou, pour ne parler que des activités visibles.

DÉRIVATIF

Du côté de l'opposition on se demande toutefois, si ce nouveau rebondissement de l'« affaire Garcia » ne vient pas – un peu trop à propos –, créer un dérivatif aux tensions qui existent aujourd'hui au sein de l'armée depuis la guerre ratée avec l'Equateur et aux polémiques suscitées par l'importance de la fraude qui a eu lieu le 9 avril, lors des élections présidentielle et législatives. Même si elle ne remet pas en cause l'élection triomphale d'Alberto Fujimori (63 % des voix), la découverte de 37 000 bordereaux électoraux *« disparus » du tribunal national d'élections*, confirme que d'importantes irrégularités ont été commises.

Nicole Bonnet

